



5.2

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS / ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE



PLU approuvé le 21 octobre 2011
PLU modifié de manière simplifiée le 29 mars 2012
PLU modifié le 20 décembre 2012
PLU modifié le 28 avril 2014
PLU modifié le 1er juin 2015
PLU mis à jour le 2 juillet 2015
PLU modifié et mis à jour le 14 décembre 2015
PLU modifié et mis à jour le 30 Juin 2016
PLU modifié et mis à jour le 29 Juin 2017
PLU modifié de manière simplifiée et mis à jour le 20 Décembre 2017
PLU modifié et mis à jour le 18 Décembre 2018
PLU modifié et mis à jour le 25 Juin 2019
PLU mis en compatibilité et mis à jour le 8 octobre 2020
PLU modifié et mis à jour le 13 Décembre 2021
PLU mis en compatibilité et mis à jour le 15 mars 2022
PLU mis à jour le 11 octobre 2022
PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

LE RÉGIME DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Comme le prévoient les articles L.151-41 et R.123-11-d, du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) peut inscrire sur des terrains, des emplacements réservés pour des voies, des ouvrages publics, des équipements ou des installations d'intérêt général, ou encore des espaces verts.

Les constructions sont interdites sur les emplacements réservés, à l'exception du cas prévu par l'article L.433-1 du Code de l'Urbanisme, et à l'exception des projets désignés dans la liste.

Comme le prévoit l'article L.152-2 du Code de l'Urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel est inscrit un emplacement réservé, peut exiger de la collectivité ou du bénéficiaire qu'il ou elle procède à l'acquisition de ce terrain, dans les conditions et les délais prévus par les articles L.230-1 et suivants du même code.

Les emplacements réservés sont déduits de la superficie prise en compte pour le calcul des droits à construire. Toutefois, le terrain, dont une partie seulement est comprise dans un emplacement réservé et que son propriétaire accepte de céder gratuitement à la collectivité ou au bénéficiaire.

LA LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Les emplacements réservés concernent principalement des opérations de voirie (ces emplacements réservés sont figurés sur le document graphique par une teinte rouge) :

	DÉSIGNATION DE LA VOIE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
3	Élargissement à 29 et 20 mètres des boulevards de Richelieu et de Solférino et à 20 mètres d'une partie du boulevard Richelieu	Conseil Départemental	9 678 m ²
5	Élargissement à 16,0 ou 14 mètres de la rue Charles-Floquet	Commune	726 m ²
6	Élargissement à 20 mètres de la rue Masséna	Commune	2 127 m ²
7	Élargissement à 16 mètres de l'avenue du 18-Juin-1940	Commune	382 m ²
8	Élargissement à 20 mètres de la route de l'Empereur	Commune	1998 m ²
11	Élargissement à 16 mètres de la rue du Général-Carrey-de-Bellemare et de l'avenue de Buzenval	Commune	2 058 m ²
13	Élargissement à 20 et 22,50 mètres de la rue Gallieni	Commune	4 579 m ²
14	Élargissement à 16 mètres de la rue	Commune	753 m ²

	Eugène Sue		
16	Élargissement à 14 mètres de la rue Danton	Commune	1 645 m ²
20	Élargissement du carrefour rues Adrien Cramail - Avenue de la République.	Commune	38m ²
22	Élargissement à 10 mètres de l'avenue de la République	Commune	152 m ²
23	Élargissement à 12 mètres de la rue d'Estienne-d'Orves	Commune	315 m ²
24	Élargissement à 12 mètres de la rue Jean-Baptiste-Besche, sauf les parcelles AE 390 et AE 391	Commune	150 m ²
31	Élargissement à 12 mètres de la Rue de Verdun.	Commune	39m ²
32	Élargissement à 8 ou 10 mètres de la rue des Clos-Beauregards	Commune	218 m ²
35	Élargissement partiel à 14 mètres de la rue Pierre-Brossolette	Commune	91 m ²
48	Élargissement à 8 mètres du chemin des Cormaillons, et création d'un pan coupé de 10 mètres	Commune	1 473 m ²
50	Élargissement à 8 mètres de la rue des Hauts-Fresnays	Commune	330 m ²
52	Élargissement à 8 mètres de la rue Filliette-Nicolas-Philibert	Commune	127 m ²
53	Élargissement à 9 mètres de la rue Jules-Parent	Commune	65 m ²
55	Élargissement à 8 mètres de la rue des Sorins	Commune	276 m ²
57	Élargissement à 8 mètres de la rue des Seigneuries, sauf une parcelle	Commune	202 m ²
61	Élargissement à 8 mètres de la rue des Pervenches	Commune	643 m ²
63	Élargissement à 8 mètres de la rue des Plantes	Commune	37 m ²
65	Élargissement à 12 mètres de la rue de Bretagne	Commune	723 m ²
66	Élargissement à 8 mètres de l'allée des Closeaux	Commune	1 638 m ²
68	Élargissement à 8 mètres du chemin rural des Gallicourts	Commune	846 m ²
69	Élargissement à 8 ou 14 mètres du chemin des Vignes	Commune	2 257 m ²
70	Élargissement à 8 mètres du chemin des Hauts-Bernards	Commune	1 430 m ²
71	Élargissement à 8 mètres de la rue de la Bergerie	Commune	638 m ²

72	Élargissement à 8 mètres du chemin de Paradis	Commune	295 m ²
73	Élargissement à 8 mètres de la rue de Gascogne	Commune	283 m ²
75	Élargissement à 8 mètres de la rue Mozart	Commune	108 m ²
76	Élargissement à 8 mètres de la rue d'Anjou	Commune	509 m ²
77	Élargissement à 8 mètres de la rue François-Millet	Commune	193 m ²
78	Élargissement à 8 mètres de la rue Léon-Hourlier	Commune	753 m ²
80	Élargissement à 8 mètres de la rue des Jeunes-Marquises	Commune	134 m ²
81	Élargissement à 5 mètres de la rue du Chemin-Vert	Commune	175 m ²
85	Élargissement à 8 mètres du chemin du Bois-Béranger, et création d'un pan coupé	Commune	268 m ²
89	Élargissement de la rue du Colonel-de-Rochebrune	Commune	17 m ²
91	Élargissement à 16 mètres de l'avenue du Président-Pompidou	Commune	315 m ²
92	Élargissement de 5 mètres de la rue des Bons-Raisins	Commune	250 m ²
96	Ouverture d'une voie piétonnière nouvelle de 3,50 ou 5,00 mètres entre la rue du Général-Colonieu et la forêt de la Malmaison, et prolongement du chemin	Commune	930 m ²
100	Elargissement à 20 mètres de la rue de l'Industrie	Commune	757 m ²
102	Voie nouvelle reliant la rue Sainte Claire Deville à l'emplacement réservé n°103 (largeur 14 mètres)	Commune	1 124 m ²
103	Voie nouvelle en limite du territoire de Nanterre (largeur de 20 mètres)	Commune	6 559 m ²
127	Place publique (Avenue Gabriel-Péri et avenue Paul-Doumer)		772 m ²
136	aménagement de voie et stationnement	Commune	155 m ²
205	Elargissement à 20 mètres du boulevard Richelieu et place Besche	Commune	2 942 m ²
206	Elargissement à 18 mètres de la rue du Plateau	Commune	1 070 m ²
207	Elargissement à 14 mètres de la rue du Plateau	Commune	726 m ²
208	Elargissement à 14 mètres de la rue Voltaire	Commune	1245 m ²
209	Elargissement à 18 ou 20 mètres de la rue des Bons Raisins	Commune	3 249 m ²

210	Elargissement à 12 mètres de la rue de Thiers	Commune	340 m ²
213	Voie nouvelle de 25 mètres pour création d'un cheminement piéton au sein de l'écoquartier	Commune	1718 m ²
215	Elargissement du carrefour rues Auguste Perret – Louis Blériot	Commune	13 m ²
217	Mail piétonnier rue de la Chapelle	Commune	161 m ²
218	Place de Buzenval	Commune	39 m ²
219	aménagement de voie au carrefour rue de la Paix - rue Corneille - Avenue du Président Pompidou	Commune	23 m ²
220	Prolongement du Tramway T1	CD92 – IDF mobilité	342 m ²

Certains emplacements réservés sont destinés à des équipements ou à des espaces publics (ces emplacements réservés sont figurés sur le document graphique par une trame carrée bleue) :

	DÉSIGNATION ET LIEU DU PROJET	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
122	CINASPIC	Commune	24 868 m ²
123	Parking public pour transports en commun (avenue Napoléon-Bonaparte)	Commune	7 597m ²
124		Commune	
125	Place publique (rue d'Estienne-d'Orves et rue Charles-Gounod)	Commune	1 535 m ²
129	Parking public (boulevard Marcel-Pourtout)	Commune	2 309 m ²
132	Parking public (avenue Paul-Doumer)	Commune	431 m ²
133	Crèche (avenue de Versailles)	Commune	4 663 m ²
138	Place, Parking public et mail piétonnier (rue des Mazurières)	Commune	3 048 m ²
140	Equipement public (modification de la destination)	Commune	4 972 m ²
145	Jardin public (avenue de Versailles et rue de la Vallée-Hudrée)	Commune	8 164 m ²
149	Voie et stationnement public, et mail piétonnier public	Commune	1 188 m ²
152	Parking public (boulevard des Coteaux et rue de Seine)	Commune	2 334 m ²
153	Parking public (route de l'Empereur)	Commune	1 260 m ²
157	Parking public (rue du 19-Janvier)	Commune	1 546 m ²
166	Parking public (47 avenue Albert-1 ^{er})	Commune	1 688 m ²
168	Parking public (allée Marie-Jeanne et rue George-Sand)	Commune	1 196 m ²
171	Parking public (rue Paul-Bourget et rue des 18-Arpents)	Commune	1 560 m ²
174	Place publique (3 à 11 rue du Colonel-de-Rochebrune)	Commune	685 m ²
177	Parking public (rue des Houtraits, rue La Bruyère)	Commune	650 m ²
189	Liaison piétonne Avenue Paul Doumer	Commune	378 m ²
191	Parking public, espace vert, équipements de sport et de loisirs, et équipement socio-culturel (avenue Napoléon-Bonaparte)	Commune	58 055 m ²
192	Parking public (196 rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrison)	Commune	135 m ²
195	Mail piétonnier sur le Boulevard de Bellerive	Commune	29 950m ²
196	Place à l'angle de la rue Henri-Sainte-	Commune	320 m ²

	Claire-Deville, et de la rue Paul-Hérault		
199	Parking public rue Gabriel Fauré	Commune	478 m ²
200	Passage public Bd Richelieu	Commune	447 m ²
201	Parc public Masséna Richelieu et commerces	Commune	23 334 m ²
203	Gare du Grand Paris	Commune	3 724 m ²
214	Passage public entre le boulevard Solférino et la rue des Hortensias	Commune	615 m ²

SERVITUDES EN VUE DE LOCALISER LES EQUIPEMENTS, OUVRAGES, ESPACES VERTS PUBLICS OU INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL

En application de l'article L. 151-41 du Code de l'urbanisme, le PLU inscrit sur des terrains, des servitudes localisant des équipements, ouvrages, espaces verts publics ou installations d'intérêt général à créer ou à modifier.

Comme le prévoit l'article L.152-2 du Code de l'Urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel est inscrit un emplacement réservé, peut exiger de la collectivité ou du bénéficiaire qu'il ou elle procède à l'acquisition de ce terrain, dans les conditions et les délais prévus par les articles L.230-1 et suivants du même code.

Les périmètres de localisation d'équipements, voies, ouvrages, espaces verts publics ou installations d'intérêt général à réaliser sont indiqués sur le document graphique et énumérés dans la liste ci-après :

- Aménagement d'une liaison piétonne entre la rue Galliéni et la rue des Tartes : parcelles AK 272, AK273 et AK274
- Aménagement d'une liaison entre la rue Voltaire et l'écoquartier l'Arsenal : parcelles AK 360, Ak368, AK369, AK423

LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE

LE RÉGIME DES ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE

Comme le prévoit l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) peut « *peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.* ».

LA LISTE DES ARBRES REMARQUABLES ET DES ARBRES D'AVENIR.

Définition arbre remarquable : Arbres qui en raison de leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé représentent un patrimoine naturel et culturel qui doivent être préservés.

Liste des Arbres Remarquables établie par le Conseil Général des Hauts-de-Seine (159)					
Identifiant	Site	Adresse	Section cadastrale	Nom Espèce	Envergure (m)
ARD_0017	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Cèdre du Liban	27
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Thuya géant de Californie	18
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	19
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Catalpa commun	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Platane commun à feuille d'érable	16
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Platane commun à feuille d'érable	34
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0202	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_0571	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_2079	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_2080	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_2081	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_2083	Château de La Malmaison	15 avenue du Château de La Malmaison	BO0041	Tilleul de Hollande	17
ARD_2071	Clinique du Lac - Les Oblates de l'Eucharistie	1 rue de Gênes	AZ0494	Charme fastigié	17
ARD_2072	Clinique du Lac - Les Oblates de l'Eucharistie	1 rue de Gênes	AZ0494	Platane commun à feuille d'érable	25
ARD_2073	Clinique du Lac - Les Oblates de l'Eucharistie	1 rue de Gênes	AZ0496	Hêtre pleureur	18
ARD_2074	Clinique du Lac - Les Oblates de l'Eucharistie	1 rue de Gênes	AZ0494	Marronnier commun	23
ARD_2075	Clinique du Lac - Les Oblates de l'Eucharistie	1 rue de Gênes	AZ0494	Marronnier commun	20
ARD_2076	Clinique du Lac - Les Oblates de l'Eucharistie	1 rue de Gênes	AZ0496	Platane commun à feuille d'érable	25
ARD_0514	Clinique MGEN	2 rue du lac	BC0096	Hêtre pleureur	15
ARD_2084	Clinique MGEN	2 rue du lac	BC0096	Arbre aux quarante écus	15
ARD_2085	Clinique MGEN	2 rue du lac	BC0096	Marronnier commun	15
ARD_2142	Collège Passy Buzenval	Avenue Otis Mygatt	BY0013	Cyprès chauve de Louisiane	13
ARD_2142	Collège Passy Buzenval	Avenue Otis Mygatt	BY0013	Cyprès chauve de Louisiane	9
ARD_2142	Collège Passy Buzenval	Avenue Otis Mygatt	BY0013	Châtaignier	13
ARD_2142	Collège Passy Buzenval	Avenue Otis Mygatt	BY0013	Platane commun à feuille d'érable	29
ARD_2142	Collège Passy	Avenue Otis Mygatt	BY0013	Platane commun à	30

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

	<i>Buzenval</i>			<i>feuille d'érable</i>	
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	9
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2142	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2143	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2143	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2143	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2145	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2146	<i>Collègue Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Châtaignier</i>	13
ARD_2147	<i>Collègue Passy</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Platane commun à</i>	30

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

	<i>Buzenval</i>			<i>feuille d'érable</i>	
ARD_2147	<i>Collège Passy Buzenval</i>	<i>Avenue Otis Mygatt</i>	<i>BY0013</i>	<i>Platane commun à feuille d'érable</i>	<i>30</i>
ARD_0549	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Hêtre commun</i>	<i>20</i>
ARD_0550	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0036</i>	<i>Hêtre commun</i>	<i>21</i>
ARD_0552	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0026</i>	<i>Hêtre pourpre</i>	<i>25</i>
ARD_0553	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0040</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>18</i>
ARD_2212	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0036</i>	<i>Cormier</i>	<i>15</i>
ARD_3154	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0042</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>27</i>
ARD_3155	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Charme commun</i>	<i>24</i>
ARD_3157	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0036</i>	<i>Hêtre commun</i>	<i>33</i>
ARD_3158	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0034</i>	<i>Pin maritime. pin des Landes</i>	<i>13</i>
ARD_3159	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0034</i>	<i>Chêne</i>	<i>26</i>
ARD_3160	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Chêne</i>	<i>16</i>
ARD_3161	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Chêne</i>	<i>28</i>
ARD_3162	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Chêne</i>	<i>17</i>
ARD_3164	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0033</i>	<i>Chêne</i>	<i>21</i>
ARD_3168	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0025</i>	<i>Aulne commun</i>	<i>15</i>
ARD_3169	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0025</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	<i>10</i>
ARD_3170	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0024</i>	<i>Aulne commun</i>	<i>12</i>
ARD_3171	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0024</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>20</i>
ARD_3173	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0025</i>	<i>Chêne rouge d'Amérique</i>	<i>20</i>
ARD_3174	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0024</i>	<i>Chêne</i>	<i>26</i>
ARD_3175	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0024</i>	<i>Chêne</i>	<i>25</i>
ARD_3176	<i>Forêt domaniale de La</i>	<i>Forêt domaniale de La</i>		<i>Tulipier de Virginie</i>	<i>14</i>

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

	<i>Malmaison</i>	<i>Malmaison</i>			
ARD_3178	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>18</i>
ARD_3179	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0019</i>	<i>Chêne</i>	<i>17</i>
ARD_3180	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0042</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>25</i>
ARD_3182	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0026</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>16</i>
ARD_3184	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0026</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>18</i>
ARD_3185	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0027</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>18</i>
ARD_3187	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Chêne</i>	<i>20</i>
ARD_3188	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0042</i>	<i>Chêne</i>	<i>16</i>
ARD_3189	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0042</i>	<i>Chêne</i>	<i>23</i>
ARD_3192	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0040</i>	<i>Chêne</i>	<i>22</i>
ARD_3193	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0026</i>	<i>Charme commun</i>	<i>23</i>
ARD_3194	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>		<i>Erable plane</i>	<i>21</i>
ARD_3195	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0042</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>21</i>
ARD_3198	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0042</i>	<i>Chêne</i>	<i>23</i>
ARD_3199	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0040</i>	<i>Chêne</i>	<i>23</i>
ARD_3200	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0040</i>	<i>Frêne commun</i>	<i>20</i>
ARD_3201	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0040</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>18</i>
ARD_3209	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0028</i>	<i>Frêne commun</i>	<i>19</i>
ARD_3210	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Chêne</i>	<i>26</i>
ARD_3211	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Pin</i>	<i>16</i>
ARD_3212	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Chêne</i>	<i>22</i>
ARD_3214	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>19</i>
ARD_3215	<i>Forêt domaniale de La</i>	<i>Forêt domaniale de La</i>	<i>H0031</i>	<i>Chêne</i>	<i>27</i>

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

	<i>Malmaison</i>	<i>Malmaison</i>			
ARD_3217	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0031</i>	<i>Chêne rouvre. chêne sessile</i>	<i>24</i>
ARD_3218	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Chêne</i>	<i>22</i>
ARD_3220	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0029</i>	<i>Chêne</i>	<i>23</i>
ARD_3221	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>Forêt domaniale de La Malmaison</i>	<i>H0031</i>	<i>Chêne</i>	<i>27</i>
ARD_3090	<i>Golf de Saint-Cloud</i>	<i>60 rue du 19 janvier</i>	<i>CD0001</i>	<i>Chêne rouvre. chêne sessile</i>	<i>31</i>
ARD_3091	<i>Golf de Saint-Cloud</i>	<i>60 rue du 19 janvier</i>	<i>CD0001</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>20</i>
ARD_3092	<i>Golf de Saint-Cloud</i>	<i>60 rue du 19 janvier</i>	<i>CD0001</i>	<i>Cerisier à fruits</i>	<i>18</i>
ARD_3093	<i>Golf de Saint-Cloud</i>	<i>60 rue du 19 janvier</i>	<i>CD0001</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>13</i>
ARD_3096	<i>Golf de Saint-Cloud</i>	<i>60 rue du 19 janvier</i>	<i>CD0001</i>	<i>Chêne rouvre. chêne sessile</i>	<i>32</i>
ARD_3098	<i>Golf de Saint-Cloud</i>	<i>60 rue du 19 janvier</i>	<i>CD0001</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>21</i>
ARD_0576	<i>Hameau de La Jonchère</i>	<i>4 avenue Joséphine</i>	<i>BT0039</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>20</i>
ARD_3223	<i>Hameau de La Jonchère</i>	<i>18 avenue Joséphine</i>	<i>BT0059</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>16</i>
ARD_3224	<i>Hameau de La Jonchère</i>	<i>1 avenue de l'Etang</i>	<i>BT0120</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>18</i>
ARD_3225	<i>Hameau de La Jonchère</i>	<i>19 chemin des vignes</i>	<i>BS0289</i>	<i>Cèdre de l'Atlas bleu pleureur</i>	<i>19</i>
ARD_3230	<i>Hameau de La Jonchère</i>	<i>6 allée des Châtaigniers</i>	<i>BT0093</i>	<i>Châtaignier</i>	<i>17</i>
ARD_0637	<i>IFP</i>	<i>1-4 avenue de Bois Préau</i>	<i>AX0041</i>	<i>Platane d'Orient</i>	<i>31</i>
ARD_0638	<i>IFP</i>	<i>1-4 avenue de Bois Préau</i>	<i>AX0041</i>	<i>Erable sycomore</i>	<i>13</i>
ARD_0638	<i>IFP</i>	<i>1-4 avenue de Bois Préau</i>	<i>AX0041</i>	<i>Peuplier américain</i>	<i>15</i>
ARD_0638	<i>IFP</i>	<i>1-4 avenue de Bois Préau</i>	<i>AX0041</i>	<i>Platane d'Orient</i>	<i>31</i>
ARD_2078	<i>IFP</i>	<i>1-4 avenue de Bois Préau</i>	<i>AX0041</i>	<i>Platane d'Orient</i>	<i>31</i>
ARD_0006	<i>La Malmaison</i>	<i>6 rue de l'Est</i>	<i>AX0439</i>	<i>Hêtre pourpre</i>	<i>13</i>
ARD_0540	<i>La Petite Malmaison</i>	<i>229 bis avenue Napoléon Bonaparte</i>	<i>BS0010</i>	<i>Prunier de Pissard</i>	<i>9</i>
ARD_0540	<i>La Petite Malmaison</i>	<i>229 bis avenue Napoléon Bonaparte</i>	<i>BS0010</i>	<i>Chêne chevelu</i>	<i>13</i>
ARD_0540	<i>La Petite Malmaison</i>	<i>229 bis avenue Napoléon Bonaparte</i>	<i>BS0010</i>	<i>Erable de Cappadoce</i>	<i>9</i>
ARD_0540	<i>La Petite Malmaison</i>	<i>229 bis avenue Napoléon Bonaparte</i>	<i>BS0010</i>	<i>Cyprès chauve de Louisiane</i>	<i>14</i>
ARD_0541	<i>La Petite Malmaison</i>	<i>229 bis avenue Napoléon Bonaparte</i>	<i>BS0010</i>	<i>Hêtre pourpre</i>	<i>16</i>
ARD_0579	<i>La Petite Malmaison</i>	<i>229 bis avenue Napoléon Bonaparte</i>	<i>BS0010</i>	<i>Tilleul à petites feuilles</i>	<i>17</i>

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

ARD_0580	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	14
ARD_0581	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	14
ARD_0582	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	14
ARD_2056	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0538	Marronnier commun	14
ARD_2058	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Platane commun à feuille d'érable	14
ARD_2059	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Hêtre pleureur	16
ARD_2060	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Marronnier commun	18
ARD_2061	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Platane commun à feuille d'érable	15
ARD_2062	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0538	Platane commun à feuille d'érable	17
ARD_2063	Parc du Cardinal	Place Richelieu	AZ0538	Marronnier commun	20
ARD_2055	Domaine Richelieu	14 boulevard Richelieu	AZ0538	Marronnier commun	18
ARD_2065	Domaine Richelieu	14bis boulevard Richelieu	AZ0280	Hêtre lacinié	14
ARD_0643	Parc de La Malmaison	19 avenue Vigée Lebrun	BN0009	Cèdre de l'Atlas	35
ARD_0649	Parc de La Malmaison	25 avenue Ducis	BV0406	Séquoia géant de Californie	13
ARD_0650	Parc de La Malmaison	7 avenue Ducis	BV0096	Séquoia géant de Californie	13
ARD_0651	Parc de La Malmaison	7 avenue Ducis	BV0096	Hêtre pourpre	18
ARD_0653	Parc de La Malmaison	13 avenue Ducis	BV0099	Hêtre pourpre	21
ARD_0654	Parc de La Malmaison	27 avenue Ducis	BV0104	Hêtre pourpre	18
ARD_0655	Parc de La Malmaison	7 avenue Méhul	BO0085	Cèdre du Liban	22
ARD_2077	Parc de La Malmaison	5 avenue Giraudet	BN0029	Sophora	11
ARD_2339	Parc de La Malmaison	8 avenue Vigée Lebrun	BO0088	Cèdre du Liban	21
ARD_3235	Parc de La Malmaison	12 bis avenue du Premier Consul	BO0080	Séquoia géant de Californie	16
ARD_0516	Parc du Père Joseph	34 boulevard Richelieu	BC0100	Marronnier commun	20
ARD_3231	Rue Charles Drot	22 rue Charles Drot	AO0581	Sophora	22

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

Liste des Arbres Remarquables établie par La Ville de Rueil-Malmaison (22)

Identifiant	Site	Adresse	Section cadastrale	Nom Espèce	Envergure (m)
ARV_0020	26 Avenue Albert 1er	26 Avenue Albert 1er	AE0027	Épicéa bleu	5
ARV_0001	Avenue Albert 1er	69 avenue Albert 1er	AS0226	Platane	14
ARV_0002	Berges de Seine	Boulevard Bellerive		Peuplier d'Italie	12
ARV_0003	Carrefour Albert 1er / Coteaux	2 boulevard des Coteaux		Platane	16
ARV_0004	Centre de Loisirs Bellerive	10 boulevard Bellerive	AV0298	Platane	16
ARV_0005	Hameau de La Jonchère	5 Allée des Châtaigniers	BT0110	Hêtre pleureur	21
ARV_0006	IFP	1-4 avenue de Bois Préau	AX0331	Hêtre pleureur	16
ARV_0007	IFP	1-4 avenue de Bois Préau	AX0331	Saule pleureur	15
ARV_0008	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	10
ARV_0008	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	10
ARV_0008	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	10
ARV_0008	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	10
ARV_0008	La Petite Malmaison	229 bis avenue Napoléon Bonaparte	BS0010	Cyprès chauve de Louisiane	10
ARV_0017	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Séquoia géant	9
ARV_0017	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Séquoia géant	8
ARV_0017	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Séquoia géant	11
ARV_0017	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Séquoia géant	12
ARV_0017	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Séquoia géant	11
ARV_0017	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Séquoia géant	10
ARV_0018	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Platane à feuilles d'érable	18
ARV_0019	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Platane à feuilles d'érable	16
ARV_0009	Parc de La Malmaison	5 avenue Marmontel	BN0006	Tulipier de Virginie	17
ARV_0010	Paris Country Club	121 rue du Lieutenant-Colonel de Montbrison	BH0037	Cèdre de l'Atlas	19
ARV_0021	Résidence Saint-Exupéry	50,52 et 54 Avenue du Président Pompidou	AN0161	Cèdre du Liban	16

PLU modifié et mis à jour le 27 juin 2023

ARV_0011	Rue du Général de Miribel	Rue du Général de Miribel		Chêne	21
ARV_0012	Stade Vert-Bois	Chemin de La Jonchère	BS0280	Chêne	21
ARV_0013	Vert Mont	Avenue Tuck Stell	AY0004	Platane	15
ARV_0013	Vert Mont	Avenue Tuck Stell	AY0004	Platane	15
ARV_0013	Vert Mont	Avenue Tuck Stell	AY0004	Platane	15
ARV_0014	Vert Mont	Avenue Tuck Stell	AY0004	Saule pleureur	17
ARV_0015	Vert Mont	Avenue Tuck Stell	AY0004	Platane	21
ARV_0016	Vert Mont	Avenue Tuck Stell	AY0004	Peuplier d'Italie	10

Définition arbre d'avenir : Sujets qui en raison de leur localisation et conditions de développement sont potentiellement destinés à devenir des arbres remarquables

Liste des Arbres d'Avenir établie par La Ville de Rueil-Malmaison (15)

Identifiant	Site	Adresse	Section cadastrale	Nom Espèce	Envergure (m)
AAV_0001	Allée de La Grenouillère	360 avenue Napoléon Bonaparte	BR0296	Cyprès bleu	7
AAV_0002	Carrefour Bellemare / Bourget	46 rue du Général Carey de Bellemare	BD0766	Sequoia géant de Californie	10
AAV_0003	Parc Bernard Moteurs	Rue Châteaubriand	AM0683	Murier blanc	4
AAV_0013	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0538	Hêtre pleureur	9
AAV_0014	Parc Cardinal	Place Richelieu	AZ0537	Parrotia de Perse, groupe de 5 cépées	14
AAV_0004	Parc Carey de Bellemare	57 rue du Général Carey de Bellemare	BD0637	Zelkova serrata	2
AAV_0005	Parc de Bois Préau	2 rue Charles Floquet	AY0003	Sequoia géant de Californie	10
AAV_0006	Parc de Bois Préau	2 rue Charles Floquet	AY0003	Noisetier de Byzance	15
AAV_0007	Parc de l'Amitié	184 avenue Paul Doumer	AS0645	Chêne	14
AAV_0008	Parc de l'Amitié	184 avenue Paul Doumer	AS0645	Cyprès chauve	8
AAV_0009	Place Maréchal Leclerc de Hautecloque	Place Maréchal Leclerc de Hautecloque		Chêne chevelu	7
AAV_0010	Square Charles Perrault	20 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	AD0536	Calocèdre	4
AAV_0010	Square Charles Perrault	20 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	AD0536	Calocèdre	4

AAV_0011	<i>Square Henri Choma</i>	<i>96 rue d'Estienne d'Orves</i>	<i>AD0534</i>	<i>Tilleul</i>	<i>14</i>
AAV_0012	<i>Stade Esso</i>	<i>25 chemin rural 25</i>	<i>BP0018</i>	<i>Hêtre pourpre</i>	<i>11</i>
AAV_0012	<i>Stade Esso</i>	<i>25 chemin rural 25</i>	<i>BP0018</i>	<i>Hêtre pourpre</i>	<i>11</i>
AAV_0012	<i>Stade Esso</i>	<i>25 chemin rural 25</i>	<i>BP0018</i>	<i>Hêtre pourpre</i>	<i>11</i>

LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE

LE RÉGIME DES ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PATRIMOINE

Comme le prévoit l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) peut « [...] *identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.* ».

Les éléments remarquables du patrimoine bâti, protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme, sont figurés sur le document graphique par une teinte pleine mauve (bâtiment classé en catégorie A) ou une teinte mauve avec rayure blanche (bâtiment classé en catégorie B).

Les « *prescriptions de nature à assurer leur protection* » sont définies aux articles 2 du règlement et dans les fiches annexées au présent document :

Bâtiments classés en catégorie A :

- Leur démolition est interdite, sauf justification pour raisons d'hygiène ou de sécurité.
- Les travaux de restauration, de surélévation, de réhabilitation et d'extension sont autorisés à condition de conserver et mettre en valeur les caractéristiques du bâtiment présentées dans les fiches annexées au règlement.

Bâtiments classés en catégorie B :

- Leur démolition est possible, sous réserve de conserver et de réutiliser le ou les éléments architecturaux identifiés dans les fiches annexées au règlement et que la nouvelle construction s'inscrive dans la volumétrie et l'emprise du bâtiment d'origine.
- Les travaux de restauration, de surélévation, de réhabilitation et d'extension sont autorisés à condition d'être en cohérence avec l'esprit du bâtiment et de ne pas porter atteinte aux éléments architecturaux des bâtiments identifiés dans les fiches annexées au règlement.

FICHES DESCRIPTIVES

A page 28 à 50

- Avenue des Acacias
- Avenue Albert 1er
- Rue Alexis Bouvier
- Rue Adrien Cramail
- Impasse des Amazones

B page 51 à 59

- Rue de Beauharnais
- Avenue Beauséjour
- Rue du Bel Air
- Boulevard de Bellerive
- Rue Béquet
- Rue Bernard Palissy
- Rue de la Bergerie
- Place de Bir-Hakeim
- Avenue de Bois Préau

C page 60 à 68

- Rue Carnot
- Rue Charles Floquet
- Allée des Châtaigniers
- Rue du Château
- Rue des Clos Beauregards
- Boulevard des Coteaux

D page 69 à 77

- Avenue Delille
- Rue Diderot
- Avenue du Dix-huit Juin 1940
- Rue du Docteur Guionis
- Rue du Docteur Zamenhof
- Avenue Ducis

E page 78 à 84

- Place de l'Eglise
- Rue de l'Est
- Rue, d'Estienne d'Orves
- Rue d'Essling

F page 85 à 86

- Boulevard Franklin-Roosevelt
- Rue Félix Faure

G page 87 à 101

- Rue Gallieni
- Rue Georges Baudin
- Avenue Georges Clemenceau
- Rue du Général de Colonieu
- Boulevard du Général de Gaulle
- Rue du Général Noël
- Rue du Gué

H page 102 à 106

- Quai de halage
- Rue Haute
- Rue Hervet

I page 107 à 111

- Avenue de l'Impératrice Joséphine

J page 112 à 124

- Rue Jean-Baptiste Besche
- Rue Jean Bouin
- Rue Jean le Coz
- Rue Jean Edeline
- Place Jean Jaurès
- Avenue de la Jonchère
- Avenue Joséphine
- Rue Jules Parent
- Rue Joyeuse

L page 125 à 128

- Rue Laurin
- Rue de la Libération
- Rue du lieutenant-colonel de Montbrison
- Boulevard Léon Louesse

M page 129 à 140

- Boulevard du Maréchal Joffre
- Boulevard du Maréchal Foch
- Rue Marie Levasseur
- Avenue de Marmontel
- Rue de Maurepas
- Rue du Marquis de Coriolis
- Avenue Mary
- Avenue de Méhul
- Rue Messire Aubin
- Rue Michelet
- Rue Molière
- Rue Mouillon

N page 141 à 154

- Avenue Napoléon Bonaparte

P page 155 à 168

- Rue de la Paix
- Chemin de Paradis
- Avenue Paul Delamare
- Avenue Paul Doumer
- Rue Paul Vaillant-Couturier
- Avenue du Premier Consul
- Rue du Prince Eugène

Q – R page 169 à 174

- Rue du Quatre Septembre
- Rue René Cassin
- Avenue de la République
- Boulevard Richelieu
- Place Richelieu

S – T page 175 à 181

- Avenue Sainte Claire
- Passage Schneider
- Avenue de Seine
- Boulevard Solferino
- Avenue Talma
- Rue Trumeau
- Avenue Tuck Stell

V – Z page 182 à 189

- Avenue de Versailles
- Avenue Vigée Lebrun
- Avenue Victor Hugo
- Rue de Zurich

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 316

Eclectisme – Fin XIXème

1B, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison de ville R+2 sous combles, avec sous-sol semi-enterré en pierre. RdC et R+1 briques bicolores; linteaux briques et ciment. Large frise décorative sous la toiture carrée. Perron abrité d'une grande marquise.

Éléments à conserver:

* façades, qui révèlent la logique structurelle du bâtiment par des moyens décoratifs tels que les décrochés en façade ou la position des céramiques. Ordonnancement des couches de briques polychromes qui constituent le motif de la façade.

* modénatures brique et céramiques



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 315

Néo-Classicisme - XIXème

3, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Façade caractérisée par son fronton, et ses modénatures.

Éléments à conserver:

* Pour son fronton



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 899

Néo-Classicisme - XIXème

10, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de ville caractérisée par sa toiture en ardoise avec sa lucarne fronton et la décoration en céramique de la marquise



Éléments à conserver:

* Pour son fronton

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 310

Néo-Classicisme - XIXème

11, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en brique et pierre, surmontée d'un toit à la Mansart. A porte d'entrée en bois est surmontée d'une marquise en fer forgé.



Éléments à conserver:

* Composition d'ensemble à conserver,
* Pour ses matériaux, ses modénatures et sa marquise.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 588 et 589

Eclectisme - XIXème

12, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par des façades polychromes en briques rouges et jaunes et de céramiques sur les contours des fenêtres.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses céramiques
- * Pour ses matériaux et sa toiture.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AE 38

Néo-Classicisme - XIXème

14, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en R+2 sous combles avec façades enduites. Combles éclairées par une lucarne centrée sur la façade. Percements alignés avec volets persiennes métalliques. Porte d'entrée centrée sur la façade surmontée d'un balcon qui donne au R+1. Modénatures de linteaux en céramiques et corniches.



Éléments à conserver:

- * façade; logique de percements, menuiseries et volets, typique de la maison de ville française du XIXème siècle.
- * toiture simple, qui laisse la façade au premier plan. modénatures céramiques.
- * portail (piliers, murets et grilles)



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 301

Eclectisme – Fin XIXème

15bis, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison de ville en R+2 sous combles, façades enduites et toiture à deux pentes. Percements alignés, fenêtres et volets à la française. Modénatures de linteaux et de parements de façades en plâtre.

Éléments à conserver:

- * façade de rue; régularité des percements, fenêtres et volets à la française, garde-corps en fer-forgé.
- * Modénatures en plâtre et imprimé de façade en plâtre



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 303

Eclectisme - XIXème

17, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+2 sous combles, avec façade enduite et modénatures sobres en plâtre. Percements rythmés, excepté en R+2 avec la lucarne en décalage. Marquise et garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * ferronneries (garde-corps et marquise)
- * modénatures, fenêtres et volets, qui forment ensemble le caractère de la façade sur rue.



Référence cadastrale : AE 37

Néo-Classicisme - XIXème

**18, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare**

Description générale:

Maison bourgeoise en R+2 sous combles avec façades enduites. Toiture mansarde en ardoise. Position du bâtiment perpendiculaire à la rue (par rapport à sa façade principale). La façade de rue est marquée par un conduit de cheminée en brique qui passe au milieu de la construction. Percements alignés avec menuiseries et volets à la française, et garde-corps métalliques.

Éléments à conserver:

* façade de rue: la symétrie des percements et modénatures épurées autour de l'axe du conduit de cheminée; conduit de cheminée en brique.

* façade principale: alignement de percements, parements de façades en plâtre. fenêtres et volets à la française.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 295 et 296

Néo-Classicisme - XIXème

21bis et 21ter, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par son toit à la Mansart et ses façades en pierre et en briques rouges.

Éléments à conserver:

- * Composition d'ensemble à conserver,
- * Pour sa volumétrie, ses matériaux et ses modénatures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 31

Néo-Classicisme - XIXème

22, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

(Ne concerne que le bâtiment d'origine)

Maison bourgeoise R+2 sous combles, façades enduites. Percements alignés avec fenêtres à la française. Toiture mansarde en ardoise. Balcons en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Composition d'ensemble à conserver,
- * Pour sa volumétrie, ses matériaux, le rythme des percements et la toiture avec les lucarnes fronton.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 29

Néo-Classicisme - XIXème

24, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en R+2 sous combles, avec façades enduites. Percements alignés avec fenêtres et volets à la française au R+1 et grandes baies avec persiennes métalliques au RdC. Modénatures de linteaux et parements de façades en plâtre.

Éléments à conserver:

- * façade de rue; léger décroché du milieu de la façade qui encadre la porte centrée et la fenêtre qui la surmonte, moulé au plâtre. Fenêtres et volets à la française. Proportions des éléments de façade
- * modénatures de linteaux type fronton et courbe
- * la toiture simple



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 292

Néo-Classicisme - XIXème

27 et 29, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de maître de style Mansart, avec lucarnes fronton, et nombreuses modénatures en plâtre sur la façade. Jolie grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver, la volumétrie, les matériaux et les modénatures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AE 897

Néo-Classicisme - XIXème

34, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise R+2 sous combles, façades enduites. Percements alignés avec fenêtres à la française. Toiture mansarde en ardoise. Balcons et marquise en fer-forgé.

Éléments à conserver:

- * toiture; mansarde avec percements lucarnes en bois sculpté ; lucarne centrale mise en valeur par un surplus de sculptures et un léger décroché et rehaussé de toiture en partie centrale de la construction.
- * ferronneries (balcons, garde-corps et marquise)



PAVILLONS

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 288-289-290

Eclectisme - XIXème

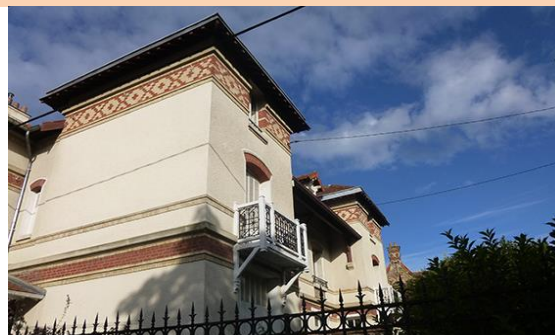
35-37 Avenue Albert 1er; 2 rue du
Docteur Launay
Quartier Bellerive

Description générale:

Ensemble de trois maisons mitoyennes, dont deux ont conservé leurs caractéristiques d'origine. R+2 sous combles, enduit et briques bicolores. Linteaux et frises décoratives en briques. Grands percements alignés dont certains sont agrémentés de balcons en bois et fer-forgé.

Éléments à conserver:

- * la brique apparente des frises en linteaux et façades
- * carreaux de céramique des allèges
- * les balcons en bois et fer-forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 6

Eclectisme - XIXème

36, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par ses volumes, ses façades richement décorées de briques jaunes et rouges les balustres moulurées et le porche en tuiles vernies. Toiture en ardoise avec œil de bœuf en zinc façonné.

Éléments à conserver:

- * Pour ses matériaux
- * La tourelle en ardoises
- * Le porche en tuile vernies
- * Le toit débordant
- * Pour ses volumes, ses modénatures



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 287

Eclectisme – Fin XIXème

39, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison en meulière R+2, modénatures brique et pierre en façade et sur les linteaux et les cheminées

Éléments à conserver:

- * Pour les façades et la volumétrie et les percements (fenêtre arrondie)
- * Gardes corps en fer forgé



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AE 4

Néo-Classicisme - XIXème

40, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en R+2 sous combles avec façades enduites. Combles éclairées par une lucarne centrée sur la façade. Percements alignés avec volets persiennes métalliques. Porte d'entrée centrée sur la façade surmontée d'une marquise.

Éléments à conserver:

* façade; logique de percements, menuiseries et volets, typique de la maison de ville française du XIXème siècle. Escaliers d'accès au perron

* toiture simple



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AE 3

Néo-Classicisme - XIXème

40bis, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en R+2 sous combles, avec façades enduites. Combles éclairées par une lucarne centrée sur la façade. Percements alignés avec volets persiennes métalliques.

Éléments à conserver:

* façade; logique de percements, menuiseries et volets, typique de la maison de ville française du XIXème siècle.

* toiture simple, qui laisse la façade au premier plan.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 626

Eclectisme – Fin XIXème

41, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise R+2 sous combles. Pierre meulière, briques et pierre de taille. Linteaux, contours de fenêtres et corniches en pierre et briques. Grands percements alignés agrémentés de garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * linteaux qui alterne briques et pierres.
- * modénatures en céramique.
- * façades meulière et pierre de taille.



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 239

Eclectisme - XIXème

43, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Immeuble collectif R+4 sous combles; briques et enduit. Frise en ciment moulé en R+2 et R+3. Modénatures en plâtre et briques polychromes.



Éléments à conserver:

- * façade; modénatures de qualité; lignes de percements bien dessinées, renforcées par le rapport entre le plâtre et la brique; la brique agit ici comme quatre colonnes porteuses qui soutiennent les lignes de percements.

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 649

Eclectisme – Début XXème

45, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Immeuble collectif R+4 sous combles; briques et enduit. Linteaux briques et ciment. Frise en ciment moulé en haut de la construction. Modénatures en céramique, plâtre et briques vernies.

Éléments à conserver:

* façade; modénatures, diversité de matériaux. lignes de percements renforcées par les pendants qui surmontent les fenêtres du R+3. Linteaux au R+3



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 298

Eclectisme - Début XXème

50, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en R+2 sous combles, pierre meulière et linteaux en brique et métal. Toiture complexe en ardoise, ossature très fine en bois. Balcon et garde-corps en bois.

Éléments à conserver:

* toitures ardoise; le bâtiment possède plusieurs toitures dont deux en façades.

* balcons, garde-corps; ossature bois; transition entre la modénature purement décorative et la structure qui commence à habiller la construction.

* linteaux en brique;



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 232

Néo-Classicisme - XIXème

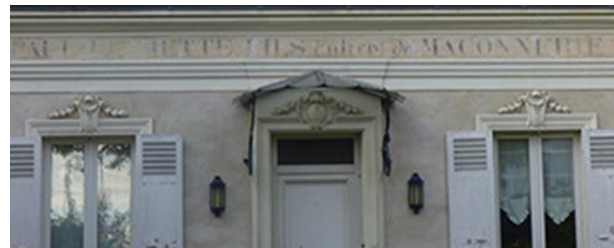
57, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+1 sous combles toiture à deux pentes en ardoise parallèle à la rue. Façades enduites avec modénatures en plâtre.

Éléments à conserver:

- * façade de rue; agrémentée de modénatures en plâtre moulé et d'une ancienne frise commercial peinte.
- * Percements réguliers avec volets à la française
- * ferronneries d'époque (garde-corps et marquise) qui viennent habiller la façade.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 368

Néo-Classicisme - XIXème

63, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Petite maison bourgeoise R+2 sous combles. Façades enduites. Toiture mansarde Marquise début XXème siècle en fer forgé

Volumétrie d'origine préservée.

Éléments à conserver:

- * ferronneries (garde-corps et marquise)
- * fenêtres et volets à la française
- * volumétrie



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 306

Eclectisme - XIXème

68, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise aux façades richement décorées de pierre meulière, de brique, de pierre et de céramiques. Un joli balcon en fer forgé surplombe le rez de chaussée. Toiture en ardoise et lucarne.

Éléments à conserver:

- * Pour les façades et la volumétrie
- * Pour son ordonnancement, ses modénatures et ses matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 307

Néo-Classicisme - XIXème

70, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise avec une belle façade en pierre et une marquise en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour les façades et la volumétrie
- * Pour son ordonnancement, et ses matériaux.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 364

Néo-Classicisme – Fin XIXème

71, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise de ville en R+2 sous combles, façades enduites et toiture double pente. Percements alignés, fenêtres et volets à la française. Modénatures de linteaux et d'allèges.

Éléments à conserver:

* façade de rue; régularité des percements, fenêtres et volets à la française, garde-corps en fer-forgé. Modénatures en plâtre et imprimé de façade en plâtre effet pierre de taille.

* petite marquise



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 419

Néo-Classicisme - XIXème

72, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de maître caractérisée par une toiture en ardoise et lucarnes fronton, 2 tourelles, une façade en enduit une marquise et une grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Composition d'ensemble à conserver,

* Pour sa volumétrie, son ordonnancement et ses matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 52

Néo-Classicisme - XIXème

76, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise aux façades richement décorées de briques polychromes et de pierre, surmontées d'une toiture en ardoise avec lucarnes. Mur de clôture en pierres jointées, pilier et grille en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Composition d'ensemble à conserver
- * Pour sa volumétrie, l'ordonnancement des façades, les matériaux et son implantation

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 43

Néo-Classicisme - XIXème

84, avenue Albert 1er
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison en R+3 sous combles, façades enduites. Percements alignés, volets persiennes métalliques.

Modénatures de linteaux et de parements de façades en plâtre.



Éléments à conserver:

- * Façade de rue; régularité des percements, garde-corps en fer-forgé. Modénatures en plâtre et imprimé de façade en plâtre
- * Portail (grilles et murets)

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 210

Néo-Classicisme - XIXème

91, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

(Ne concerne que le bâtiment d'origine)

Maison bourgeoise. R+2 sous combles, enduit. RdC surélevé. Gardes corps et marquise en fer forgé, toiture mansarde en ardoise bleue. Fenêtres alignées, œil de bœuf centré sur la toiture. Volets persiennes bois. Frises en plâtre.

Éléments à conserver:

- * toiture mansarde, avec son œil de bœuf en zinc.
- * façade; percements réguliers, parement de façade (linteaux et arêtes de la construction) en plâtre.
- * Volets à la française.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 325

Néo-Régional - XIXème

93, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+2+c, de style anglo normand avec colombages et céramiques au niveau du 1er étage. Toiture à plusieurs pans.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie, ses éléments de décor et ses matériaux



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 280

Néo-Classicisme - XIXème

101, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise R+1+C, toiture à la Mansart, façade enduite avec modénatures en briques sous la corniche et autour des fenêtres, marquise de forme arrondie.

Éléments à conserver:

- * Pour la façade sur rue et la marquise
- * les modénatures en façade, le rythme des percements, la toiture et la marquise. Grille et garde-corps en fer forgé.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 303

Eclectisme - XIXème

103, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison à colombages avec de belles modénatures de style anglo-normand. La façade joue de la polychromie des matériaux : brique, enduit, pierre.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie et le traitement des façades (modénatures, matériaux, toiture)



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 301

Eclectisme - XIXème

109, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise R+2 aux façades très décorées, jouant de la polychromie des différents matériaux (briques, pierre, céramique) et un pignon à redents d'inspiration flamande.



Éléments à conserver:

- * la composition architecturale des façades
- * la richesse des modénatures
- * la marquise, le pignon à redents, les garde-corps en fer forgé

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 188

Eclectisme - XIXème

111, avenue Albert 1er
Quartier Bellerive

Description générale:

(Ne concerne que le bâtiment d'origine)

Maison R+2 sous combles mansardés, façade rue en briques rouges, briques vernies et pierre de taille enduit sur les autres façades et pignons. Linteaux et frises sculptés en pierre de taille. Garde-corps et grande marquise en fer forgé. Céramiques aux linteaux et en frise au R+1.



Éléments à conserver:

- * façade d'origine; briques polychromes sous formes de couches de couleur, en alternance. Pierre de taille uniforme au niveau d'une partie de la façade rue et des linteaux et corniches.
- * toiture mansarde, avec ses lucarnes alignées aux percements inférieurs.
- * garde-corps et marquises avant et arrière.

PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 401

Eclectisme - XXème

43, Avenue des Acacias
Quartier Belle Rive

Description générale:

Maison R+1 avec un bow-window avec toiture et colonnes décoratives et un porche en moellons.

Éléments à conserver:

- * Pour ses moellons
- * Pour son porche en creux
- * Pour son bow-window avec terrasse
- * Pour son arc cintré



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 224

Eclectisme – Début XXème

1, rue Adrien Cramail
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+3 sous combles toit double-pentes. Briques et enduit. Façade rue rythmée par les percements; volets à la française. Linteaux briques et ciments. Terrasse couverte à l'arrière du bâtiment.

Éléments à conserver:

- * façades d'origine; logique de percements, travail d'ordonnement des briques aussi bien structurel que décoratif
- * toiture de la terrasse, avec structure complexe en bois
- * modénatures en terre cuite et briques



PAVILLON

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 223

Eclectisme – Début XXème

3, rue Adrien Cramail
Quartier Bellerive

Description générale:

Maisons R+2 sous combles avec sous-sol semi-enterré. Briques et enduit. Toiture à quatre pans avec combles éclairés d'un double pendant en façade rue. Tours de fenêtres en brique. Modénatures en briques

Éléments à conserver:

- * façade de rue: logique structurelle et décorative de la brique. fenêtres à la française et volets persiennes métalliques.
- * Garde-corps en fer-forgé



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 222

Eclectisme – Début XIXème

5, rue Adrien Cramail
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison individuelle R+2 sous combles. Toiture double-pente.

Briques bicolores et enduit. Percement alignés en RdC et R+1, et en quinconce au R+2. Contours de fenêtres, linteaux, arcs et modénature en briques. Garde-corps en fer-forgé.

Éléments à conserver:

- * façade de rue, avec une utilisation décorative et constructive de la brique dont découle les percements.



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 327

Eclectisme – Fin XIXème

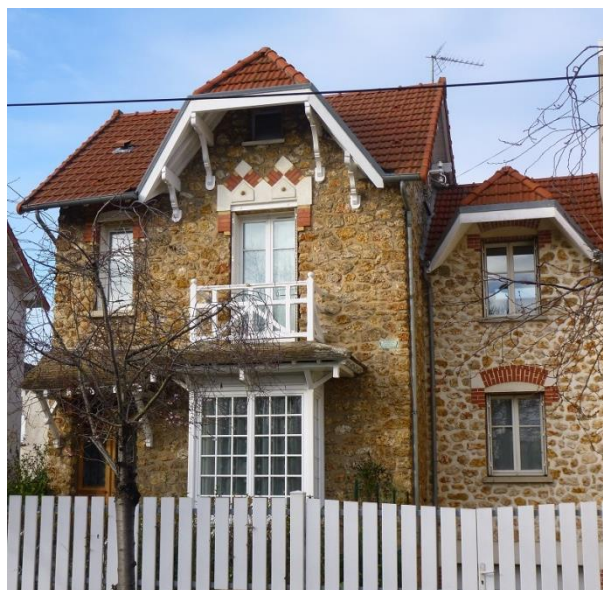
22, rue Adrien Cramail
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+1+C en meulière et modénatures en briques. Balcons et menuiseries bois.

Éléments à conserver:

- * Pour les balcons en bois
- * Pour les toits débordants



PAVILLON

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AE 390

Eclectisme - XXème

15, rue Alexis Bouvier
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Maison en meulière avec un arc cintré en pierre. Présence de colombages en bois rouge. Toiture à deux versants avec demi-croupe

Éléments à conserver:

- * Pour son toit débordant
- * Pour son arc cintré bordé de pierre
- * Pour ses colombages



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 154

Néo-Classicisme - XIXème

4, impasse des Amazones
Centre-ville

INNACCESSIBLE

Description générale:

Éléments à conserver:



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 410

Néo-classicisme – XIXème

3, rue de Beauharnais
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison en pierre et enduit à R+2+C, au pignon agrémenté de baies. Façades ordonnancées, en enduit sur soubassement en pierre. Chaînage d'angle et moulures. Linteaux en saillies formant chapiteaux. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française.

Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les percements
- * Pour ses modénatures

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 319

Eclectisme – XIXème

1, Avenue Beauséjour
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+1+C dont les façades bénéficient de la polychromie des matériaux : meulière, briques et toiture d'inspiration anglo-normande.

Éléments à conserver:

- * modénatures et matériaux des façades
- * toiture en tourelle en ardoise
- * volumétrie et ordonnancement de l'ensemble



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 311

Eclectisme – Début XXème

2, Avenue Beauséjour
Quartier Bellerive

Description générale:

Immeuble collectif en R+4 sous combles en briques bicolores, toiture zinc. Éclairage des combles par lucarnes bois et enduit. Linteaux et allèges en ciment. Position d'angle, traitement en biseau de l'intersection entre les deux rues. Grande frise modénaturée en céramique, ciment et briques qui suit le rythme régulier des percements.

Éléments à conserver:

- * Façade d'origine; moulages fins en ciment, mélanges harmonieux entre les différents matériaux.
- * Frise décorative en céramique et enduit en R+3



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 111 - 112 - 113

Eclectisme – XIXème

2-4-6 rue du Bel Air
Quartier Centre-ville

Description générale:

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 64

Eclectisme – Fin XIXème

2, Boulevard de Bellerive
Quartier Bords de Seine

Description générale:

Maison en meulière et enduit au niveau de la corniche surmontée d'un petit fronton. Belle fenêtre en arc de cercle.



Éléments à conserver:

- * Pour sa façade sur rue
- * La fenêtre centrale en arc cintré et la corniche

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 298

Néo-Classicisme - XIXème

10, Boulevard de Bellerive
Quartier Bords de Seine

Description générale:

Bâtiment R+2+comble, nombreux percements, décors sculptés en façade, balustres décoratives.



Éléments à conserver:

- * Pour ses façades
- * Pour les percements
- * Pour les décors sculptés des façades

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 474

Eclectisme – Fin XIXème

26, Boulevard de Bellerive
Quartier Bords de Seine

Description générale:

Maison R+2, en briques bicolores et chaînage d'angle en pierre. Toiture à plusieurs pentes et tourelles. Gardes corps et balustrades en fer forgé, menuiseries bois.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie, sa toiture et la tourelle de forme conique
- * Pour ses céramiques et la brique bicolore et le balcon central orné d'un beau garde-corps en fer forgé.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 1

Eclectisme – XIXème

32, Boulevard de Bellerive
Quartier Bords de Seine

Description générale:

Bâtiment de belle volumétrie, avec balcons et auvents en bois, agrémenté d'un bel escalier extérieur.



Éléments à conserver:

- * Pour les pignons couverts
- * Pour l'escalier extérieur
- * Pour les Céramiques, auvents et balcons en bois

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BR 234

Néo-Régional - XIXème

90, Boulevard de Bellerive
Quartier Bords de Seine

Description générale:

Maison R+2 en enduit avec toiture à plusieurs pentes et corniches. Des colombages et une balustrade en bois lui confèrent un style anglo-normand

Éléments à conserver:

- * Pour son colombage et sa balustrade en bois
- * Pour son porche arrière
- * Pour l'agencement de la toiture et les percements



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 571

Eclectisme –XXème

6 rue béquet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en R+4, avec un dernier niveau en attique. Socle à RDC en maçonnerie, façade qui le surmonte en brique. Encadrements verticaux des baies, toute hauteur et saillies des percements en partie centrale sur les 2 façades sur rue. Cannelures, balustrade en pierre. Garde-corps en fer forgé

Éléments à conserver:

- * Pour ses modénatures
- * Pour les éléments de décor
- * Pour l'étage en attique



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AI 505

Eclectisme - Début XXème

34, rue Bernard Palissy
Quartier des Coteaux

Description générale:

Maison R+1 en briques rouges. Influence du néogothique flamand avec le pignon et la lucarne à redents. Garde-corps en ciment imitation pierre néogothique.

Bow-window en briques avec vitrail encadrement bois, toiture en tuiles plates arrondies bicolores

Éléments à conserver:

- * Pour les façades briques; les pignons à redents
- * Pour le bow-window et les garde-corps néogothiques
- * Pour la volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 357 378 et 379

Néo-Régional - XXème

29 rue de la Bergerie- 7 et 9 chemin de paradis
Quartier Jonchère – Malmaison – Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1 avec toit de chaume et colombages. Pour le pigeonnier en colombages et son toit en tuiles moulées

Éléments à conserver:

- * Pour les colombages
- * Pour la toiture
- * Pour les percements
- * Pour les éléments de décor



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 331

Eclectisme – Début XXème

4 Place de Bir-Hakeim
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison en enduit à R+Comble aménagé, comportant des trumeaux en briques bicolores. Encadrement de baies par un chaînage vertical en pierre et moulures en plâtre formant chapiteau avec un linteau en claveau de plate-bande et clé de voute.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les modénatures sur rue



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 311

Eclectisme - XXème

1, avenue de Bois Préau
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiments R+2, façades ornées de pierre, de brique et d'enduit offrant une polychromie très intéressante. Les percements de taille et de dimension diverses ainsi que la composition de la toiture avec débordements offrent un cachet particulier à l'ensemble.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses matériaux
- * Pour ses modénatures
- * Pour le porche en arrondi, la toiture et les percements



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 52

Néo-Classicisme - XIXème

**6, avenue de Bois Préau
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison R+2, façades en enduit plâtre ainsi que les modénatures (niches, statues, balcon, corniches et bandeaux), menuiseries bois et petits bois. Toiture en ardoise

Éléments à conserver:

- * Pour ses façades en plâtres les modénatures et les éléments de décors (les niches et statues)
- * Les chainages d'angles
- * Pour les menuiseries bois, les éléments en fer forgé



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 53

Néo-Classicisme - XIXème

**8, avenue de Bois Préau
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison aux façades et modénatures en plâtre, menuiseries bois et toiture tuile plates.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les percements, les menuiseries bois et la toiture en tuile



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 54

Néo-Classicisme - XIXème

10, avenue de Bois Préau
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison bourgeoise R+1+C, toiture en ardoise et ordonnancement régulier des percements.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie de l'ensemble,
- * Pour les percements, et les menuiseries avec petits bois,
- * Pour les garde-corps en fer forgé



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 55

Néo-Classicisme - XIXème

12, avenue de Bois Préau
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de style mansart, toiture en ardoise, menuiserie avec petits bois, volets à la française, modénatures et enduit en plâtre, garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour la façade et les modénatures, bandeau, corniche en plâtre,
- * Pour les éléments en fer forgé dont la grille d'entrée,
- * Pour la toiture et l'élégance de l'ensemble.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AZ 229

Néo classicisme – fin XIXème

6, rue Carnot
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Maison bourgeoise en R+1+comble à la mansart. Le caractère remarquable du bâtiment découle de ses lucarnes à fronton ainsi que du balcon sur la console de pierre et les gardes corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour son balcon et son garde-corps
- * Pour ses volets persiennés
- * Pour ses lucarnes à fronton



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BC 228

Néo-Classicisme - XIXème

32, rue Carnot
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Maison bourgeoise en enduit remarquable pour ses œil de bœuf et sa lucarne à fronton. Les volets persiennés à la française et les piliers contribuent au charme de la maison.

Éléments à conserver:

- * Pour son oculus de toit



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BC 91

Néo-Classicisme - XIXème

34, rue Carnot
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Maison bourgeoise en enduit. La présence de la marquise en fer forgé ainsi que des lucarnes avec frontons cintrés confèrent au bâtiment une valeur architecturale.



Éléments à conserver:

- * Pour sa marquise
- * Pour ses percements
- * Pour sa volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AY 4

Eclectisme –XIXème

10, rue Charles Floquet
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Bâtiments d'inspiration néo-flamande caractérisée par ses pignons à redents.

Grille en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour son pignon « neo flammand »
- * Pour la grille

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AY 4

Néo-Classicisme – XIXème

14, rue Charles Floquet
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par ses deux tourelles avec une toiture arrondie situées aux angles de la façade principale. Le chaînage d'angle et les lucarnes en arc cintrés en rez de chaussée contribuent à l'esthétisme d'ensemble du bâtiment.

Éléments à conserver:

- * Pour ses tourelles
- * Pour ses fenêtres en arc cintrés



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 84

Néo-Régional-Début XXème

2, allée des Châtaigniers
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison en enduit avec colombages et toit débordant agrémenté de lucarnes.

Éléments à conserver:

- * Pour le toit débordant
- * Pour les lucarnes
- * Pour les matériaux des façades



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 85

Eclectisme –XIXème

2bis, allée des Châtaigniers
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1+C en meulière et en briques, décors de céramique.

Éléments à conserver:

- * Pour le toit débordant
- * Pour les céramiques
- * Pour les motifs de décoration



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 209 - 210 - 213

Néo-Classicisme - XVIIIème

2, rue du Château
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en R+2+C sur socle de commerce à RDC. Façade en pierre à joints de parement creux. Corniche et bandeaux en plâtre. Lucarnes à 2 pans avec jouées enduites. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses percements
- * Pour ses joints



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 209 - 210 - 213

Néo-Classicisme - XVIIIème

2bis rue du Château
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C, avec commerce à RDC. Façade à joint de parement creux. Appuis de fenêtres, corniche et bandeau en plâtre. Lucarnes dites à la capucine. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses percements
- * Pour ses joints



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 325

Néo-Classicisme - XIXème

5, 7, 9 rue du Château
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble de bourg à R+2+C, avec commerces à RDC et porche avec porte cochère en bois. Corniche et bandeau moulurés en plâtre. Lucarnes. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la façade sur rue



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 216

Eclectisme – Début XXème

8, rue du Château
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble R+4 sous combles, briques polychromes. Linteaux en briques polychromes et plâtre, garde-corps en fer forgé. Percements alignés, fenêtres à la française et volets persiennes métalliques. Commerces en RdC.

Éléments à conserver:

* façades; l'ordonnancement décoratif des briques rouges sur les briques beige, entre les lignes de percement ; les linteaux et modénatures de linteaux en briques polychromes ordonnancées et en plâtre moulé ; les garde-corps en fer forgé ; les fenêtres à la française et les persiennes métalliques



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AX 228

Eclectisme – Début XXème

34, rue du Château
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble R+4 sous combles, briques polychromes. Linteaux en enduit et briques, allèges en briques rouge placées de biais. RdC traité en couches de briques polychromes, R+1, R+2, R+3 en briques claires avec frise en briques rouges à la jonction de toiture. Garde-corps en fer-forgé et volets persiennes métalliques.

Éléments à conserver:

* Façades pour l'ordonnancement décoratif des briques rouges en couches au RdC, en biais aux allèges et en frise en R+3; les linteaux enduits ; les garde-corps en fer forgé ; les persiennes métalliques



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AP 305

Eclectisme - XIXème

14, rue des Clos Beauregards
Quartier Plateau

Description générale:

Maison bourgeoise en enduit et toiture en croupe, débordante. Des façades en enduit et balcons avec balustrades en bois peintes en rouge



Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie,
- * Pour les matériaux
- * Pour la toiture.

MMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 188

Modernisme - Années 1930

2, Boulevard des Coteaux
Quartier Bellerive

Description générale:

Immeuble R+5, briques rouges et béton. Linteaux, bow-window, balcons individuels et filants en béton. Garder-corps en fer forgé. Toiture terrasse. Percements alignés et volets persiennes métalliques. Commerces en RdC



Éléments à conserver:

- * façades; rythmées par le blanc des linteaux sur la brique, les balcons et bow-windows.
- * volets persiennes métalliques

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 185

Eclectisme - Fin XIXème

5, Boulevard des Coteaux
Quartier Bellerive

Description générale:

(Ne concerne que le bâtiment d'origine)

Maison bourgeoise R+2 sous combles. Meulière et briques dont certaines vernies. Linteaux briques et enduit, modénatures en plâtre et céramiques. Balcons fer-forgé sur grandes baies alignées. Lucarnes d'époque bois et zinc qui éclairent les combles.



Éléments à conserver:

- * éclairage des combles en lucarnes bois et zinc
- * façades: murs meulières avec arêtes du bâtiment en brique et briques vernies, frise sous la corniche du toit en céramique encadrement briques, linteaux en brique et enduit. et volets à la française



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AV 187

Eclectisme - Fin XIXème

6, Boulevard des Coteaux
Quartier Bellerive

Description générale:

(Ne concerne que le bâtiment d'origine)

Maison bourgeoise en R+2, enduit et briques polychromes. Toiture en croupe. Linteaux en briques et ciment; modénatures de façades en briques polychromes.



Éléments à conserver:

- * façade principale; riche par la finesse de l'ordonnement des briques qui jouent à la fois un rôle structurel et décoratif.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AT 323

Eclectisme - XIXème

**35, Boulevard des Coteaux
Quartier Bellerive**

Description générale:

Maison R+1+C, façades en meulière et décors de linteaux en pierre. Toiture à plusieurs pans en ardoise.

Éléments à conserver:

- * Pour son toit débordant
- * Pour sa tourelle en ardoise
- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses éléments de décor



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 65

Néo-classicisme – XIXème

7, avenue Delille
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C, façade en enduit plâtre et des niches et moulures en décoration. Une toiture en ardoise avec un œil de bœuf, des menuiseries et volets bois.

Éléments à conserver:

- * Pour ses matériaux
- * Pour sa volumétrie
- * Pour les modénatures et les percements ainsi que la forme de la toiture



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 79

Néo-classicisme – XIXème

9, avenue Delille
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Ensemble architectural de style Mansart, façades enduit plâtre, modénatures plâtre (corniche, bandeaux, moulures), toiture en ardoise, fenêtre avec fronton mouluré et œil de bœuf en zinc façonné.

Éléments à conserver:

- * Pour ses matériaux
- * la composition d'ensemble,
- * les modénatures, les percements, les éléments en fer forgé et les menuiseries bois.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 69

Néo-classicisme – XIXème

11, avenue Delille
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C avec toiture en ardoise agrémentée de percements moulurés, bandeaux avec bavette en zinc. Une façade bicolore en enduit blanc et briques rouges, chaînage d'angle et bow window surmonté d'une balustrade moulurée.

Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble, les percements, la volumétrie, les matériaux et les modénatures.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AO 428

Eclectisme – XIXème

83, rue Diderot
Quartier des Coteaux

Description générale:

Maison bourgeoise en meulière et brique rouge au dernier étage. Le chaînage d'angle et les lambages de baies en briques rouges et blanches donnent aux bâtiments un cachet architectural. Les ferronneries et les décorations en briques polychromiques sont à souligner

Éléments à conserver:

- * Pour le toit débordant
- * Pour les matériaux
- * Pour les décors de façade



PAVILLON

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AP 264

Eclectisme – Début XXème

15, avenue du Dix-huit Juin 1940
Quartier du Plateau

Description générale:

Maison R+1 sous combles en meulière et ciment enduit avec imitation bardage bois, toiture double-pans ; linteaux en briques et enduit, grandes baies avec volets persiennes métalliques. Marquise en RdC suspendue au balcon du R+1.

Éléments à conserver:

- * façades ; la meulière et le ciment enduit qui délimitent les espaces à hauteur pleine et les espaces sous combles, avec l'imitation bardage bois.
- * les linteaux en briques ordonnancées et enduit
- * marquise et persiennes métalliques



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 117

Eclectisme

7 rue du Docteur Guionis
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison en pierre meulière et décors en briques jaunes et rouges.

Éléments à conserver:

- * Pour sa façade sur rue
- * pour son implantation, et ses matériaux.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 104

Néo-Classicisme – XIXème

1, rue du Docteur Zamenhof
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C avec un commerce à RDC. Lucarne pendante. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 51

Néo-Classicisme – XIXème

22, rue du Docteur Zamenhof
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, toiture à la Mansart. Echauguette en partie centrale, sur 2 niveaux, coiffée d'une toiture en ardoise.

Éléments à conserver:

* Pour son échauguette



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 58

Néo-Classicisme – XIXème

32, rue du docteur Zamenhof
Quartier Centre-ville

Description générale:

Corps de bâtiments en R+1 à R+2+C sur cour pavée. Façade en enduit à la chaux. Bâtiment principal ayant des modénatures sur linteaux de fenêtre. Bandeau et corniche en plâtre. Lucarnes à fronton aplati, à couverture en zinc. Grille ferronnée. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 20

Eclectisme – Fin XIXème

3, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+C, façades en meulière, modénatures en briques, menuiseries bois, toiture en ardoise avec avant toit.



Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver, volumétrie, toitures en ardoises, matériaux des façades et menuiseries bois

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BS 13

Eclectisme – Début XXème

6, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R4+1+C, façades en meulière, modénatures en briques, menuiseries bois, toiture en ardoise avec avant toit.



Éléments à conserver:

- * Pour son toit débordant
- * Pour ses matériaux
- * Pour la composition d'ensemble à conserver,
- * Pour les modénatures

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 96

Néo-Classicisme – XIXème

7, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+, de style longère, façades en enduit plâtre ou chaux, menuiseries bois



Éléments à conserver:

- * Pour le colombage
- * Pour la toiture
- * Composition d'ensemble à conserver.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 91

Eclectisme – Fin XIXème

16, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C, façades en meulière, éléments de décoration en enduit et en plâtre (balustrade, chaînage d'angle, bandeau et corniche). Fronton en toiture avec ornements et ouvertures.



Éléments à conserver:

* Composition d'ensemble à conserver, matériaux, modénatures, fronton et moulures en plâtre.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 101

Eclectisme – Début XXème

17, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C en enduit et toiture en ardoise.



Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie
* Pour la toiture

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 90

Néo-Régional – Fin XIXème

18, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction de style anglo normand, façades en brique et enduit avec colombages. Grandes ouvertures avec petits bois, toiture en ardoise.

Éléments à conserver:

- * Pour ses matériaux
- * Pour l'ordonnement des percements
- * Pour le colombage
- * Composition d'ensemble à conserver



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 406

Néo-Classicisme - XIXème

25, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

INNACCESSIBLE

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 104

Néo-Régional - XIXème

27, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1, façades enduites et colombages, toiture tuiles plates.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver,
- * Pour la volumétrie, les percements, les matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 106

Néo- Classicisme - XIXème

31, avenue Ducis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C, façades en plâtre, menuiseries bois et petits bois sur les fenêtres. Toiture à la Mansart en ardoise et bavette en zinc sur les bandeaux.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver,
- * Pour la volumétrie, les percements, les matériaux.



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 777

Néo-Classicisme - XIXème

2, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C avec un commerce à RDC, en enduit. Moulures en plâtre ornant les linteaux et appuis de fenêtre formant chapiteaux. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Porte cochère en bois à double battant. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 486

Néo-Classicisme - XIXème

4, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3+C avec un commerce à RDC. Façade structurée en enduit comportant des linteaux et appuis de fenêtre en plâtre très travaillés, formant chapiteau. Corniche à modillons. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 885

Néo-Classicisme - XIXème

6, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3+C avec un commerce à RDC. Lucarnes courbes, balcon filant sur consoles en pierre avec garde-corps en fer forgé. Bandeaux et linteaux en plâtre. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AR 492

Néo-Classicisme - XIXème

8, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3 avec un commerce à RDC. Porte cochère en bois. Façade enduite. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 493

Néo-Classicisme - XIXème

10, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3+C avec un commerce à RDC. Balcon filant ventru avec balustrade en fer forgé. Moulures en plâtre sur linteaux et pilastres cannelés. Appareillage à R+1 avec joints creux. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa façade sur la place
- * Pour sa volumétrie



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 494

Néo-Classicisme - XIXème

12, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3+C avec un commerce à RDC. Encadrement décoratifs de fenêtres avec médaillon en plâtre. Corniche à modillons. Lucarnes droites. Bandeau et allèges de fenêtre en plâtre. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa façade sur la place



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 495

Néo-Classicisme - XIXème

14, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3 avec commerces à RDC. Pilastres. Linteaux moulurés en plâtre formant chapiteau. Corniche à modillons. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AR 496

Néo-Classicisme - XIXème

16, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble de bourg en enduit de R+3+C avec commerce à RDC. Lucarne à croupe, dite à la capucine recouverte de tuiles mécaniques. Volets persiennés en bois, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place

ECOLE PUBLIQUE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 358

Néo-Classicisme - XIXème

19, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Etablissement scolaire sur cour à R+2 partiel. Toits à longs pans principalement en tuile mécanique ou à croupe. Les matériaux utilisés sont la pierre de taille, la meulière et le moellon. Escaliers tournants. A conserver pour son mur bahut et portique en pierre et pour ses façades.



Éléments à conserver:

* Pour son portique en pierre ses façades

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 323-234

Néo-Classicisme - XIXème

25-27, place de l'église
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3+C en enduit. Ordonnancement régulier des percements. Balcon sur consoles en partie centrale de la façade, à R+1. Lucarnes à fronton courbe. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la place

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 44

Néo-classicisme – XIXème

7, rue de l'Est
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C, toiture tuiles plates avec lucarne, façades en enduit et modénatures plâtre. Menuiseries bois et marquise.

Éléments à conserver:

* Pour la Composition d'ensemble à conserver, toiture tuiles plates, la façade et les modénatures en plâtre, le rythme des percements, la marquise et les menuiseries bois



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 867

Eclectisme – XIXème

1 rue, d'Estienne d'Orves
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison caractérisée par sa toiture, les lucarnes, la balustrade sur le pignon et les décors des linteaux.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son débord de toit
- * Pour les éléments bois



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 559

Néo-Classicisme - XIXème

35 rue, d'Estienne d'Orves
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise, toiture en ardoise et lucarne fronton en zinc, façade et modénatures en plâtre.



Éléments à conserver:

- * Pour ses encadrements de baies
- * Pour sa façade en plâtre
- * Pour les matériaux et les modénatures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AZ 213

Néo-Classicisme - XIXème

9 rue d'Essling
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2 en toiture terrasse, au couronnement en plâtre soigneusement sculpté, sur corniche à modillons. Fresques, modénatures en allèges en plâtre. Pilastres ioniques sur chacun des trumeaux. Portique avec appareillage à joints creux.



Éléments à conserver:

- * Pour sa toiture terrasse
- * Pour ses pilastres ioniques
- * Pour ses plâtres décoratifs

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AW 428 et 391 66

Néo-Régional - XXème

91 et 93, boulevard Franklin-Roosevelt
Quartier Belle Rive

Description générale:

Ensemble de style anglo normand
présentant un certain cachet.

Éléments à conserver:

- * Pour leur volumétrie
- * Pour leur toiture



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 90

Néo-Régional - XXème

4 rue Félix Faure
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Façade en enduit avec colombages
verts.

Éléments à conserver:

- * Pour son colombage en bois



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 97

Néo-Régional - XXème

5 rue Félix Faure
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Façade avec un bel ordonnancement
des ouvertures

Éléments à conserver:

* Pour son ordonnancement



BATIMENT INDUSTRIEL

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AK 343

Art Déco - XXème

24, rue Gallieni
Quartier Mont-Valérien

Description générale:

Bâtiment industriel début du XXe siècle, d'inspiration art déco avec enduit et briques.



Éléments à conserver:

* Pour l'ensemble architectural en brique et son cachet art déco

MAIRIE DE VILLAGE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AK 370

Modernisme municipal – XXème

32, rue Gallieni
Quartier Mont-Valérien

Description générale:

Immeuble en briques et modénatures en enduit, formant un ensemble architectural harmonieux.



Éléments à conserver:

* Pour ses façades et ses toitures
* Pour l'ensemble architectural en brique

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 257

Néo-Régional – XXème

21, rue Georges Baudin
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par une toiture en brisis en ardoise et des façades en enduit ornementées de colombages et d'éléments bois.



Éléments à conserver:

- * Pour le colombage vert en bois
- * Pour la charpente débordante



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 540

Eclectisme – Début XXème

3, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, dont une partie de toiture vient en encorbellement, appuyée sur des consoles en bois. Façade de brique jaune avec alternance, pour les linteaux et les appuis de fenêtre de modénatures en brique rouge. Loggia et balustrade bois. Souche de cheminée imposante. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses éléments de décor

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 531

Néo-Classicisme – XIXème

4, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison en R+1+Comble à la Mansart, avec lucarne à fronton triangulaire. Ornementations, éléments d'encorbellement et frises en plâtre en linteaux. Façade ornée en enduit pierre et brique avec corniche à modillons. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour le chaînage d'angle
- * Pour la marquise
- * Pour les éléments de décor



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 541

Eclectisme – Fin XIXème

5, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C sur RDC surélevé en pierre, brique rouge et enduit. Pignon très travaillé avec oriel et fenêtre en arc cintré en anse de panier et linteau brique bicolore avec un claveau d'arc. Balcon sur console en pierre. Appareillage alterné en mosaïque. Marquise et garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la lucarne du toit
- * Pour les éléments de décor



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 530

Néo-Classicisme – XIXème

6, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C sur véranda à RDC. Lucarne à fronton triangulaire dite à ailerons avec entablement. Corniche à modillons. Fenêtres avec chapiteaux en arc en anse de panier. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la véranda
- * Pour les frontons
- * Pour les éléments de décor



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 545

Néo-Classicisme – XIXème

7, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C. Chaînage d'angle en pierre. Lucarne dite à ailerons. Corniche simple rang sur corbeaux. Balcon avec garde-corps en fer forgé sur console en pierre et balustrade. Encadrements de fenêtres avec modénatures en plâtre. Volets métalliques persiennés.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les éléments de décor



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 546

Eclectisme – Début XXème

9, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C en brique et pierre. Modénatures avec linteaux en arc aplati, en brique. Médaillons et frises en céramique. Souche de cheminée travaillée. Balcon avec garde-corps en fer forgé surmontant une loggia sur poteaux pierre et pilastre.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les éléments de décor

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 547

Eclectisme – Début XXème

11, avenue Georges Clemenceau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment à R+1+C sur mur en moellon et pierre ocre jaune et enduit. Fenêtres sur arc plein cintre ornementés de céramiques. Pignon à redent d'inspiration flamande. Balcon sur console en pierre. Volets métalliques persiennés.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les éléments de décor en céramique
- * Pour son pignon
- * Pour ses moellons

PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BZ 96

Eclectisme – XXème

19, rue du Général de Colonieu
Quartier Buzenval

Description générale:

Maison bourgeoise en enduit présentant une frise en brique sur le R+1. Présence d'un auvent avec une charpente en bois et de balcons en bois.



Éléments à conserver:

- * Pour les balcons en bois
- * Pour l'auvent
- * Pour le style de la toiture

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BZ 101

Eclectisme – XXème

21, rue du Général de Colonieu
Quartier Buzenval

Description générale:

Maison bourgeoise en briques. Bow window à rez de chaussé surplombé d'un balcon avec ferronnerie en fer forgé. Toiture en croupe. Présence d'un pignon couvert sur la façade principale.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa toiture
- * Pour les ferronneries
- * Pour l'arc cintré en briques

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 122

Néo-Classicisme – XIXème

19, boulevard du Général de Gaulle
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, en enduit et pierre de chaînage d'angle ou verticaux. Toiture à la Mansart. Lucarnes à fronton rectilignes ou courbe, recouverts de zinc. Balcon ferronné sur console en partie centrale. Couronnement mouluré et pilastres corinthiens. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses pilastres corinthiens
- * Pour ses façades
- * Pour le chaînage d'angle

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 121

Eclectisme – XIXème

19, boulevard du Général de Gaulle
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C. Façade alternée de briques bicolores et enduit. Chaînages d'angle. Corniche, linteaux saillants en plâtre. Lucarnes à fronton triangulaires. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses façades

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 321

Eclectisme – XIXème

6, rue du Général Noël
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, façades enduit et brique bicolore aux étages. Couronnement et bandeaux avec insertion de brique ou mosaïques. Riche modénatures en plâtre sur linteaux et encadrements de fenêtres. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour ses modénatures
- * Pour sa volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 366

Eclectisme – XXème

13, rue du Général Noël
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison Bourgeoise en enduit remarquable pour ses chainages d'angles, son balcon avec balustre en fer forgé, ses moulures.



Éléments à conserver:

- * Pour ses moulures
- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses percements

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 375

Eclectisme – XIXème

19, rue du Général Noël
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1. Soubassement en meulière. Façade en moellon et briques pour les bandeaux, corniche, meneau et encadrement de fenêtre, ainsi que pour les appuis et les linteaux. Fronton triangulaire en brique à R+1. Porte d'entrée double battant en bois avec imposte plein cintre. Porche coiffé d'un auvent en tuile sur consoles en bois.

Éléments à conserver:

- * Pour ses modénatures
- * Pour les façades
- * Pour les matériaux



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 376

Eclectisme – XIXème

21, rue du Général Noël
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C en brique et meulière. Encadrements verticaux des percements en brique bicolore. Corniche en terre cuite et lucarnes à linteaux cintrés. Porte d'entrée en bois double vantail avec ferronneries de porte remarquables.

Éléments à conserver:

- * Pour ses modénatures
- * Pour les façades
- * Pour les matériaux



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 383

Néo-Classicisme - XIXème

29, rue du Général Noël
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C, façade enduite avec éléments de décor en plâtre en linteaux. Bandeaux et corniche à motifs bas-relief et rosaces. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour les percements
- * Pour les façades
- * Pour les éléments de décor



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 387

Néo-Classicisme - XIXème

31, rue du Général Noël
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, façade en enduit. Moulures, bandeau et corniche en plâtre. Fenêtre en arc plein cintre dans le comble. Lucarne à fronton rectangulaire. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour les percements et ses corniches
- * Pour les façades
- * Pour sa volumétrie
- * Pour son fronton



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 110

Néo-Classicisme - XIXème

4, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+1+C partiel, avec un commerce à rez de chaussée.

Moultres en plâtre pour la corniche et le bandeau. Volets en bois persiennés à la française. Porche en bois.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son porche

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 109

Néo-Classicisme - XIXème

6, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, avec commerce à RDC. Bandeau en pierre en linteau, à RDC. Porte cochère en bois et porche en arc à un rouleau, en pierre. Garder-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son porche

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 99

Néo-Classicisme - XIXème

10-12-14, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1. Façade enduite très ordonnancée. Porche à chaperon en dos d'âne, à 2 pentes, en tuile. Encadrements de fenêtre, corniche et bandeau en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son porche
- * Pour ses percements

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 162

Néo-Classicisme - XIXème

13, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C en enduit. Sablière de plancher en bois surmontant le RDC en moellon, avec larges joints en refend. Appareillage en pierre de la porte. Encadrement sur arc brisé de la porte en bois.



Éléments à conserver:

- * Pour l'élément architectural d'appareillage de la porte

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 174

Néo-Classicisme - XIXème

23-25, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3, façade enduite sur soubassement en pierre de taille. Bel ordonnancement des baies. Percements avec fronton triangulaire au dernier niveau. Bandeaux filants et corniche en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la porte charretière
- * Pour les façades sur rue

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 653

Néo-Classicisme - XVIIIème

24-26, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, enduite avec corniches, bandeau et linteau de fenêtre avec moulures en plâtre. Lucarne à fronton avec arc cintré en anse de panier. Porte charretière en bois. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la porte charretière
- * Pour les façades sur rue

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 181

Néo-Classicisme - XVIIIème

29, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C avec fenêtres de toit. Façade enduite avec soubassement. Bel ordonnancement des percements. Porte d'entrée et porte cochère en bois avec jambage de baie maçonnée et linteau à claveau de platebande. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses percements
- * Pour l'ordonnancement des façades

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 189

Néo-Classicisme - XIXème

39, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2 avec commerce à RDC, en enduit et pierres de chaînage d'angles, soit alignés, soit en quinconce. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour ses façades sur rue
- * Pour ses chaînages d'angles

Référence cadastrale : AR 870

Néo-Classicisme - XIXème

44, rue du Gué
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment à R+2+C aménagés. Bel ordonnancement de façade, enduite, et couronnement des baies du 1er étage par des chapiteaux rectilignes. Bandeaux en plâtre et bavette zinc. Porte cochère en bois à imposte.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses percements
- * Pour ses chapiteaux



GUINGUETTE – Bâtiment public

CATÉGORIE A

Référence cadastrale :

Néo-Régional - XIXème

49-51 Quai de halage
Quartier Rueil Sur Seine

Description générale:

Maison Giquel et Maison Daubigny. Ancien restaurant ouvert par Adolphe Giquel. Ces deux bâtiments accueillirent plusieurs peintres membres du courant impressionniste ce qui leur confèrent un intérêt historique.

Éléments à conserver:

- * Pour ses décorations de façades
- * Pour sa frise
- * Pour ses moulures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 252

Néo-Classicisme – XIXème

15 rue Haute
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+3 en enduit. Encadrements des fenêtres et bandeau filant. Escalier latéral et perron avec garde-corps à balustres à pause en quart de rond, en pierre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour l'escalier
- * Pour la balustrade



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 751

Néo-Classicisme – XIXème

34 rue Haute
Quartier Centre-ville

Description générale:

Porche en pierre et enduit plâtre couronné d'un chaperon en dos d'âne à 2 pentes en tuile. Porte cochère en bois et chasse roues en dé.

Éléments à conserver:

* Pour son porche



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 505

Néo-Classicisme – XIXème

3 rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, façade plâtre et enduit. Lucarne ovale à jouée galbée. Grille de clôture en fer forgé avec frise sur traverse basse et en couronnement, surmontée de fleurons. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

* Pour sa grille de clôtures
* Pour sa façade en plâtre



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 129

Néo-Classicisme – XIXème

4 rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C, sur RDC commercial. Toiture à la Mansart. Couronnement, corniche et bandeau moulurés en plâtre. Lucarnes à fronton triangulaire et jouée en zinc. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa frise
- * Pour ses lucarnes



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 506

Néo-Classicisme – XIXème

5 rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison en R+1+Comble à la Mansart en maçonnerie et enduit. Lucarnes. Baies au 1er étage sur arc cintré en anse de panier. Grille festonnée et garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa grille de clôtures
- * pour sa façade en plâtres



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 502 et 503

Néo-Classicisme – XIXème

9 et 9bis rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C avec commerce à RDC. Façade enduite avec bandeau filant, corniche, chapiteaux en plâtre. Bel ordonnancement des baies. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour leurs percements
- * Pour leur volumétrie
- * Pour leurs modénatures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 498

Néo-Classicisme – XIXème

17 rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en R+3 avec commerce à RDC. Façade enduite et chaînage vertical d'angle. Bel ordonnancement de la façade. Chapiteaux sur consoles, bandeau en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour la façade
- * Pour les modénatures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 139

Néo-Classicisme – XIXème

24 rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+2+C, toiture à la Mansart en ardoise et zinc. Chaînage vertical et pilastres. Corniche à modillons, corbeaux et chapiteaux en plâtre avec bavette en zinc. Lucarnes à jouée en zinc en arc cintré en anse de panier. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour la façade
- * Pour les modénatures
- * Pour les chaînages verticaux



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 293

Néo-Classicisme – XIXème

26 rue Hervet
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1 avec un commerce à RDC. Encadrement de fenêtre et corniche en plâtre. Façade enduite. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour les modénatures
- * Pour ses percements
- * Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 47

Néo-Classicisme - XIXème

10, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison – Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+2, toiture en ardoise, façade en enduit, volets et menuiseries bois.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver,
- * Pour la volumétrie, les percements, les matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 46

Néo-Classicisme - XIXème

12, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison – Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1+C, toiture en ardoise, façade en enduit plâtre et menuiseries bois.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver,
- * Pour la volumétrie, les percements, les matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 32

Néo-Classicisme - XIXème

14, avenue de l'Impératrice
Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+2, toiture tuiles plates, façade, corniche et bandeau en plâtre, fenêtres cintrées, volets et menuiseries bois. Portail en forme de fronton.

Éléments à conserver:

- * Pour les percements
- * Pour la corniche
- * Pour les percements, garde-corps en fer forgé, fronton du portail et tuiles plates.
- * Pour la composition d'ensemble à conserver



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 273

Eclectisme - XXème

16, avenue de l'Impératrice
Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Éléments à conserver:

- * Pour sa façade sur l'avenue



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 28

Néo-Classicisme - XIXème

20, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+2, façades en enduit, chaînage d'angle, bandeau avec bavette en zinc, fenêtres cintrées, volets et menuiseries bois.

Éléments à conserver:

* Pour la Composition d'ensemble à conserver, modénatures, rythme des percements, menuiseries et garde-corps en fer forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AX 27

Néo-Classicisme - XIXème

22, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction R+1, façades en enduit, marquise et portail en ferronnerie.

Éléments à conserver:

* Pour la grille du portail en ferronnerie et la marquise.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 26

Eclectisme - XIXème

24, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1, façades en briques bicolores, mur de clôture en pierres apparentes jointées à la chaux, piliers en briques rouges et jaunes, éléments en fer forgé.



Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver, les matériaux, du mur de clôture, les percements et les garde-corps en fer forgé.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 11

Néo-Classicisme - XIXème

26, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Construction de style Mansart R+1+C, façades en enduit plâtre ou chaux avec chaînage d'angle et modénatures en plâtre (moultures sur linteaux, corniche et bandeaux).



Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver, la volumétrie, les modénatures, les matériaux.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 352

Néo-Classicisme - XIXème

32, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison – Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1 avec une extension plus récente. Sur la partie ancienne, matériaux de façades et modénatures.

Éléments à conserver:

- * Pour la partie ancienne du bâtiment
- * Pour la composition des matériaux et des couleurs.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 352

Eclectisme - XIXème

32bis, avenue de l'Impératrice Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison – Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1+C, façade et modénatures en plâtre, chainages d'angle d'inspiration « ionique », toiture en ardoise avec lambrequins.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver, modénatures, toiture avec lambrequins, menuiseries bois garde-corps et grille en ferronnerie.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 393

Eclectisme - XXème

15, rue Jean-Baptiste Besche
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison caractérisée par l'agencement de sa toiture, le bow window et le rythme des ouvertures.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour l'ordonnement de la façade et de la toiture avec lucarne.



PAVILLON

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AP 1174

Modernisme – Années 50

4, rue Jean Bouin
Quartier du Plateau

Description générale:

Maison R+1 en briques foncées et béton. Grandes baies aux formes variées. La grande dalle du toit est portée par les pans de murs en briques, les ouvertures se dessinant dans les surfaces inoccupées par la brique. Le béton fait uniquement figure de remplissage sur les façades.

Éléments à conserver:

- * façades ; la logique structurelle dont découle les façades briques et les façades fenêtres et béton de remplissage
- * mur d'enceinte en briques foncées
- * toiture terrasse



MMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 145

Eclectisme – Début XXème

8, rue Jean le Coz
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en brique et pierre de R+2+C – Lucarnes à fronton sur faux-Mansart. Ordonnancement vertical régulier des percements cintrés par des encadrements et corniches très travaillés. Linteaux et allèges en mosaïque de brique et pilastres en brique bicolore. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour les matériaux des façades
- * Pour sa façade sur rue



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 193

Néo-classicisme – XIXème

33, rue Jean le Coz
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, à la façade principale parfaitement symétrique, en enduit. Soubassement en pierre peinte. Linteaux moulurés, chaînage d'angle et corniche et bandeau en plâtre. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Lucarnes à fronton courbe. Garde-corps à 2 lisses, en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses façades



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 176

Eclectisme – XIXème

34, rue Jean le Coz
Quartier Centre-ville

Description générale:

Corps de bâtiment en « U » sur cour pavée. Bel ordonnancement des percements. Lucarnes de forme simple, à fronton courbe. Ensemble harmonieux. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa façade
- * Pour son implantation

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 192

Néo-Classicisme – XIXème

35, rue Jean le Coz
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, en enduit et chaînage d'angle en pierre. Corniches et linteaux moulurés en plâtre. RDC surélevé accessible par un escalier droit donnant sur un perron. Volets en bois persiennés, ou plein et persiennes en imposte, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie du corps de bâtiment principal

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 191

Néo-Classicisme – XIXème

35, rue Jean le Coz
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment à R+1+C desservi par un perron droit. Façade principale symétrique. Fenêtre à arc plein cintre sur le pan en retrait. Large corniche en plâtre. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie
- * Pour ses modénatures

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 62

Néo-Classicisme - XVIIIème

50, rue Jean le Coz
Quartier Centre-ville

Description générale:

Chaînage d'angle sur porche avec porte cochère en bois. Fronton avec œil de bœuf maçonné. Lucarnes à fronton courbe. Volets battant en bois à écharpe à RDC. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie
- * Pour son fronton
- * Pour ses façades

BATIMENT INDUSTRIEL

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 872

Eclectisme – Fin XIXème

12, rue Jean Edeline
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment enduit et brique, avec des chaînes horizontales ou d'angle en brique bicolore. Ordonnancement des percements en arcs cintrés en anse de panier. Beffroi inspiré de l'architecture romane.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les matériaux de sa façade

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 193

Néo-classicisme – XIXème

34, rue Jean Edeline
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+Comble à la Mansart
Toiture en ardoises au brisis, posées en losanges. Chaînage d'angle et corniche en plâtre. Lucarnes à fronton aplati. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour son implantation

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 513

Eclectisme - XIXème

11, place Jean Jaurès
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en R+2, toiture terrasse. Façade enduite et brique couleur terre cuite. Balcon filant sur consoles de pierre sculptées. Mosaïques de brique bicolore dans le couronnement. Bel ordonnancement de la façade donnant sur la place. Porte cochère en bois à double battant. Garde-corps en fer forgé



Éléments à conserver:

* Pour les éléments de décor et le pignon sud

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 20

Eclectisme - XIXème

1, avenue de la Jonchère
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1+C, façades en enduit avec des éléments de décoration en briques rouges et un oculus en maçonnerie, chaînage d'angle en pierre et toit débordant.



Éléments à conserver:

* Pour son toit débordant
* Pour ses percements
* Pour sa volumétrie
* Pour ses Modénatures, oculus, balustrade et garde-corps en fer forgé et menuiseries en bois.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 102

Eclectisme - XIXème

**2, avenue de la Jonchère
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison R+1+C, façades en enduit avec des éléments de décoration en briques rouges et un oculus en maçonnerie, chaînage d'angle en pierre et toit débordant.



Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 20

Eclectisme - XIXème

**3, avenue de la Jonchère
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison R+1+C façades en enduit, menuiseries bois et oculus en maçonnerie.



Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie et la composition d'ensemble

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 101

Néo-Classicisme - XIXème

**4, avenue de la Jonchère
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison de style Mansart, façades et modénatures en enduit plâtre, menuiseries bois et garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour sa Composition d'ensemble à conserver, toiture en ardoise, bavettes en zinc, linteaux, modénatures en plâtre, marquise et menuiseries.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 54

Néo-Classicisme - XIXème

**17, avenue de la Jonchère – allée du
clocher
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison R+1+C façades en enduit modénatures, menuiseries

Éléments à conserver:

* Pour sa Composition d'ensemble à conserver, matériaux, enduit, bois, fer forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 37

Eclectisme - XIXème

**1, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison bourgeoise avec toiture en ardoise, tourelle avec bow-window et vitraux en partie haute. Les façades sont richement décorées par un jeu de briques rouges et jaunes avec des motifs croisés sur la tourelle.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses matériaux de façade
- * Pour son bow –window
- * Pour ses percements
- * les éléments architecturaux remarquables comme la composition de la tourelle.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 38

Néo-Régional - XIXème

**2, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa**

Description générale:

Maison en enduit et colombages, bow-window et toiture à forte pente.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son colombage
- * Pour son bow –window

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 26

Néo- Classicisme - XIXème

5, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison intéressante pour sa volumétrie, ses percements et ses matériaux.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa marquise et menuiseries bois.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 18

Néo- Classicisme - XIXème

7, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Composition architecturale intéressante avec des terrasses avec balcons surmontés de balustres, des percements symétriques et un bow-window.



Éléments à conserver:

- * Pour sa toiture terrasse
- * Pour sa galerie avec colonnade
- * Pour le fronton,
- * Pour la Composition d'ensemble à conserver

PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 48

Eclectisme - XIXème

10, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison R+1 en enduit avec fenêtres cintrées, menuiseries bois et garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour les fenêtres cintrées à l'étage
- * Pour sa volumétrie



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 49

Eclectisme - XIXème

12, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison en enduit avec modénatures et toiture avec toit débordant.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie à conserver, toiture et percements.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 89

Eclectisme - XIXème

18, avenue Joséphine
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiment en meulière, chaînage d'angle en pierre et toiture en ardoise avec lucarnes de belles dimensions.



Éléments à conserver:

- * Pour sa composition d'ensemble à conserver,
- * Pour sa volumétrie
- * Pour les matériaux des façades
- * Pour sa toiture
- * Pour l'ensemble des percements.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

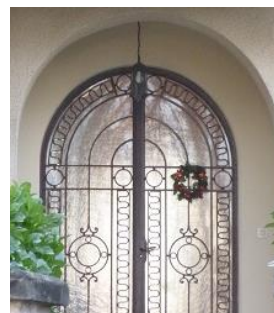
Référence cadastrale : AE 331

Néo-Régional - XXème

8, rue Jules Parent
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+C. Toiture à croupe en tuile petit moule. Colombages. Porte d'entrée vitrée en arc cintré, avec ferronneries intégrées.



Éléments à conserver:

- * Pour le colombage
- * Pour le porche en creux et l'arc cintré

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AH 530

Art-Déco - XXème

14, rue Jules Parent
Quartier coteaux

Description générale:

Bâtiment remarquable pour sa façade en brique rouge et l'ordonnement de ses percements. Les linteaux en brique blanche ainsi que les décorations de façades contribuent au charme de la maison.

Éléments à conserver:

- * Pour ses percements
- * Pour sa façade sur rue
- * Pour ses garde-corps



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AP AO 500

Eclectisme – Fin XIXème

4, rue Joyeuse
Quartier des Coteaux

Description générale:

Maison R+2 sous combles en meulière et briques polychromes; linteaux, contours de fenêtres et arêtes du bâtiment en briques et allèges en enduit, fenêtres alignées avec volets persiennes métalliques. Modénatures en brique polychrome (frise et médaillons)

Éléments à conserver:

- * façades ; la meulière, les linteaux contours des fenêtres, arêtes et modénatures en briques.
- * persiennes métalliques
- * volumétrie



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 397

Néo-Classicisme - XIXème

17, rue Laurin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, avec RDC surélevé. Soubassement en moellon, façade enduite et pierre de chaînage d'angle. Encadrement de fenêtres et linteaux en plâtre. Bel ordonnancement symétrique des percements. Marquise et garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les façades.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 384

Eclectisme - XIXème

22, rue Laurin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C. Lucarne dite à la capucine. Frise en céramique sur linteaux filants. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés 2/3 plein à RDC, ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les façades
- * Pour la frise



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 393

Néo-Classicisme - XIXème

23, rue Laurin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1 en enduit. Marquise et garde-corps en fer forgé. Bel ordonnancement des percements.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les façades



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 453

Néo-Classicisme - XIXème

2, rue de la Libération
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2 avec un commerce à RDC. Porte cochère en bois. Chaînage d'angle et modénature en plâtre sur les linteaux à R+1. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa façade sur rue
- * Pour sa porte cochère



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 198

Néo-Classicisme - XIXème

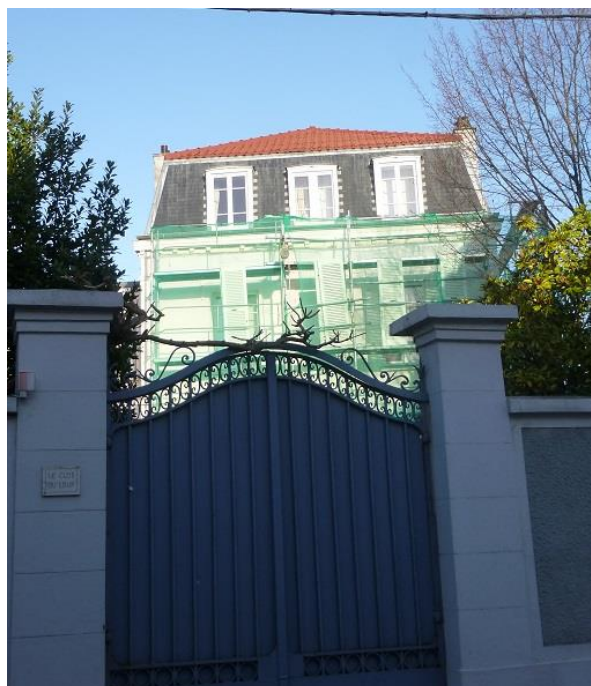
15, rue de la Libération
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C. Toiture à la Mansart, ardoise et tuile mécanique. Lucarnes à linteaux cintrés. Couronnement de la façade par une corniche à modillons, en plâtre. Symétrie de la façade, ordonnancement des percements. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa façade en plâtres
- * Pour la corniche



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 440

Néo-Classicisme - XIXème

16, rue de la Libération
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+1+C sur porte cochère en bois. Soubassement et encadrements en pierre du porche avec un claveau d'arc. Façade en plâtre. Lucarnes dites à la capucine. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa façade en plâtres
- * Pour son porche



ECOLE PUBLIQUE – MAIRIE DE VILLAGE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BE 183

Modernisme municipal - XXème

90 et 92 rue du lieutenant-colonel de Montbrison
Quartier Mazurières

Description générale:

Immeuble en briques et modénatures en enduit, formant un ensemble architectural harmonieux.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses matériaux

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 504

Eclectisme – Début XXème

12, Boulevard Léon Louesse
Quartier Bellerive

Description générale:

Immeuble collectif de six logements. R+2 toit faible pente impression toiture plate. Briques bicolores et frise en haut du bâtiment, aux arrêtes et en allèges. Arcs en plein cintre aux fenêtres de la proéminence de la façade rue. Garde-corps en ferronnerie.



Éléments à conserver:

- * façade; décroché de la partie centrale du bâtiment traité en briques polychromes.
- * Traitement de la brique comme porteur et décoration par un assemblage spécifique. Partie en retrait traitée en enduit avec arêtes, frises et allèges en brique.
- * Linteaux en retrait, en enduit blanc.
- * fenêtres et volets à la française



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 50

Néo-Classicisme - XIXème

17, boulevard du Maréchal Joffre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, enduite et chaînage d'angle. Moulures en bandeaux ou en linteaux. Lucarne en habillage zinc, avec fronton arrondi. Grille de clôture en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa grille



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 557

Néo-Classicisme - XIXème

18bis, boulevard du Maréchal Joffre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C sur soubassement maçonné et enduit. Bel ordonnancement des percements avec encadrement des baies en plâtre. Marquise et garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les percements



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 510

Néo-Classicisme - Fin XIXème

23, boulevard du Maréchal Joffre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison bourgeoise en enduit remarquable pour sa lucarne à fronton sa marquise et ses décorations. Les volets persiennés à la française et les moulures en plâtres contribuent au charme de la maison.

Éléments à conserver:

- * Pour sa lucarne,
- * Pour sa marquise
- * Pour ses moulures en plâtres
- * Pour ses percements
- * Pour sa Volumétrie



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 548

Eclectisme – Début XXème

4, boulevard du Maréchal Foch
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C en brique bicolore, ornementée d'un bandeau en faïence. Garde-corps en fer forgé. Balcon légèrement saillant sur consoles en pierre. Corniche formant couronnement avec une frise en céramique. Lucarne pendante, à 2 pans. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour la frise de son couronnement en faïence
- * Pour les matériaux de sa façade



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 490

Néo-Classicisme - XIXème

23, boulevard du Maréchal Foch
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, en enduit. Chaînage d'angle, modénatures à fronton triangulaire pour encadrer les fenêtres. Perron double en éventail. Lucarnes à fronton courbe ou avec œil de bœuf. Volets métalliques persiennés. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son oculus
- * Pour sa couleur de façade
- * Pour ses moulures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 491

Néo-Classicisme - XIXème

25, boulevard du Maréchal Foch
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C en enduit. Chaînage d'angle. Lucarnes alternées de frontons triangulaires et courbes. Marquise en fer forgé. Volets pleins et persiennés en imposte. Linteaux débordants moulurés. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa marquise
- * Pour sa couleur de façade
- * Pour ses moulures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AH 38

Eclectisme - Début XXème

1, rue Marie Levasseur
Quartier Plaine Gare

Description générale:

Maison caractérisée par sa façade en brique et enduit. Ses décors en céramique et linteaux participent au charme du bâtiment.



Éléments à conserver:

- * Pour les matériaux de ses façades
- * Pour les gardes corps

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 44

Néo-Classicisme - XIXème

6, avenue de Marmontel
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison d'un niveau avec toiture en ardoise, fenêtres cintrées et modénatures (niches, statues, colonnes surmontées d'un fronton triangulaire).



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa toiture
- * Pour les niches des statues
- * Pour ses façades, modénatures.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 13

Néo- Régional - XIXème

9, avenue de Marmontel
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiment de style anglo normand avec colombages et toitures à plusieurs pans et la verrière du bâtiment central.



Éléments à conserver:

- * Pour sa composition d'ensemble à préserver, la volumétrie, les percements
- * Pour son colombage en bois
- * Pour sa verrière circulaire
- * Pour le pignon coupé.

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 539

Néo-Classicisme - XIXème

4, rue de Maurepas
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C. Toiture à 2 pentes avec lambrequin en bois. Balcon en bois sculpté sur corbeaux en bois. Façade enduite avec trace de colombages en bois. Porte cochère en bois. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés 2/3 à RDC, ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour son balcon en bois
- * Pour sa façade
- * Pour sa modénature



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 542

Néo-Classicisme - XIXème

4bis, rue de Maurepas
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C en pierre et enduit. Modénatures formant chapiteau en linteaux et appuis de fenêtre en plâtre. Corniche et bandeau filants en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois 2/3 plein, persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour ses ferronneries
- * Pour sa façade
- * Pour ses modénatures
- * Pour sa volumétrie



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 65

Néo-Classicisme - XIXème

23, rue de Maurepas
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+Comble aménagé en enduit et modénatures en linteaux et appuis de fenêtre en plâtre, très travaillés. Commerce à RDC. Ordonnancement régulier des percements. Le pan coupé est traité avec le même soin que les façades sur rue. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour le traitement de l'angle
- * Pour ses modénatures
- * Pour sa volumétrie



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BZ 139

Néo-Classicisme - XIXème

9, rue du Marquis de Coriolis
Quartier Buzenval

Description générale:

Immeuble en briques présentant des frises en céramique bleu. Bow window en briques rouges surplombé d'une terrasse avec balustres en pierre.

Éléments à conserver:

- * Pour ses moellons
- * Pour ses frises décoratives
- * Pour ses céramiques



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BY 14

Néo-Classicisme - XIXème

37 et 39, rue du Marquis de Coriolis
Quartier Buzenval

Description générale:

Immeuble R+C avec toiture Mansart comprenant lucarnes rampantes et lucarnes en front cintré. Chainage d'angles. Volets persiennés en bois

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses modénatures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 282

Eclectisme – Fin XIXème

23 avenue Mary
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de ville en briques et céramiques sur les façades et les linteaux, une grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa charpente débordante
- * Pour la céramique vert clair ses matériaux et la grille.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 81

Néo- Régional - XIXème

1, avenue de Méhul
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison avec une imposante toiture à 2 pentes, une façade colorée ornée de colombages, une cheminée en brique.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son colombage en bois
- * Pour les tuiles rouges
- * Pour le toit débordant
- * Pour les percements



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 32

Néo- Classicisme - XIXème

9, avenue de Méhul
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiment d'architecture classique d'inspiration grand Trianon à Versailles, avec ouvertures rectangulaires et hautes et petits carreaux. Toiture terrasse avec balustres moulurées.

Éléments à conserver:

* Pour le style architectural est à conserver, les balustres, les percements et les modénatures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 20

Néo- Classicisme - XIXème

14, avenue de Méhul
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiment d'architecture classique d'inspiration grand Trianon à Versailles, avec ouvertures rectangulaires et hautes et petits carreaux. Toiture terrasse avec balustres moulurées.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa loggia
- * Pour ses balustres
- * Pour Composition d'ensemble à conserver
- * Pour la loggia et les balustres.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 183

Néo-classicisme – Début XIXème

9, rue messire Aubin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison R+1+C. Encadrement de baies formant chapiteau, linteaux et corniche avec moulures en plâtre. Volets bois persiennés ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les percements
- * Pour les encadrements
- * Pour les corniches
- * Pour la grille



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 343

Néo-classicisme – Début XVIIIème

17, rue messire Aubin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison R+1+C. Encadrement de baies formant chapiteau, linteaux et corniche avec moulures en plâtre. Volets bois persiennés ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les percements



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 277

Eclectisme – Fin XIXème

10, rue Michelet
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise en meulière et ornements brique et céramique, toiture à plusieurs pentes, bow window surmontés d'un auvent.

Éléments à conserver:

- * Pour le toit débordant
- * Pour les briques rouges
- * Pour les céramiques bleues
- * Pour les céramiques
- * Pour les matériaux de la façade



BATIMENT AGRICOLE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AO 22

Art-Déco - XXème

29, rue Molière
Quartier Coteaux

Description générale:

Bâtiment caractérisée par sa façade en brique et enduit avec motifs art-déco sur les gardes corps et les linteaux en acier.

Éléments à conserver:

- * Pour ses linteaux en acier marquise
- * Pour ses percements
- * Pour sa porte cochère



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 556

Néo-Classicisme - XIXème

4bis, rue Mouillon
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C. Appareillage à RDC et chaînage d'angle. Bandeaux et corniche en plâtre. Fenêtre en arc cintré dans le tympan du fronton. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour ses modénatures
- * Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 41

Néo-Classicisme - XIXème

161, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison bourgeoise enduite au plâtre, ornée d'un fronton mouluré en plâtre, d'une toiture à faible pente en tuiles plates et de menuiseries bois.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses percements
- * Pour ses modénatures en plâtre, ses percements et ses gardes corps en fer forgé.
- * Ensemble architectural à conserver



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 40

Néo-Classicisme - XIXème

165, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti d'inspiration classique, grandes ouvertures avec petits carreaux, toiture terrasse avec un fronton central.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son fronton

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 350

Néo-Classicisme - XIXème

167, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître implantée au milieu d'un jardin, derrière une clôture en ferronnerie, des façades ordonnancées et un toit à la Mansart avec lucarnes.

Éléments à conserver:

* Pour sa composition d'ensemble à conserver, les éléments de décor : moulures au-dessus des linteaux, corniche et bandeau, marquise, menuiseries bois et garde-corps en fer forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 37

Néo-Classicisme - XIXème

169, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de ville, toiture à 4 pentes avec lucarne, fenêtres cintrées et marquise.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie
* Pour les matériaux de façade.
* Composition d'ensemble à conserver



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 326

Néo-Classicisme - XIXème

171, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître implantée au milieu d'un jardin, façades ordonnancées, toit à la Mansart avec lucarnes

Éléments à conserver:

* Pour sa composition d'ensemble à conserver, les éléments de décor : moulures, corniche, linteaux, menuiseries bois, garde-corps en fer forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 19

Néo-Classicisme - XIXème

173, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître implantée au milieu d'un jardin, façade ordonnancée, toiture à la Mansart.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie
* Pour ses moulures
* Pour la marquise
* Pour la composition d'ensemble à conserver



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 266

Néo-Classicisme - XIXème

175, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître, clôture en fer forgé,
toiture en tuiles plates faible pente et
modénatures sur façade enduite.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la grille en fer forgé
- * Pour la composition d'ensemble à
conserver, la volumétrie, les matériaux,



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 17

Néo-Classicisme - XIXème

177, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître, façades
ordonnées, toit à la Mansart avec
lucarnes, décor de façade en plâtre,
bandeau surmontés d'une bavette en
zinc.

Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à
conserver, les matériaux, la volumétrie, les
perçements, les modénatures.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 15

Néo-Classicisme - XIXème

181, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître implantée au milieu d'un jardin, façades ordonnancées, toit à 4 pans avec lucarne, bel escalier de pierre.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la toiture, percements, respect des matériaux et de l'ordonnement de la façade.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 6

Néo-Classicisme - XIXème

183, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de ville avec escalier en pierre.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour les garde-corps et la grille en fer forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 4

Néo-Classicisme - XIXème

187, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par ses façades en plâtre, les modénatures et les matériaux, ainsi que la toiture en tuiles plates. Marquise et grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver, la volumétrie, les matériaux et les modénatures.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 3

Néo-Classicisme - XIXème

189, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de ville aux façades en enduit plâtre, chaînage d'angle et modénatures (corniche, linteaux, bandeau avec bavette en zinc).

Éléments à conserver:

* Pour sa composition d'ensemble à conserver, matériaux, modénatures et percements



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 1

Eclectisme - XIXème

193, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti à conserver pour sa volumétrie et son implantation.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 40

Néo-Classicisme - XIXème

201, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître caractérisée par une belle toiture à la Mansart en ardoise avec lucarnes aux décors moulurés, des façades en plâtre ordonnancées, des modénatures plâtre et chaînage d'angle.

Éléments à conserver:

* Pour sa composition architecturale à conserver, les matériaux, les modénatures, l'ordonnement des percements.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 3

Néo-Régional - XIXème

225, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison aux façades enduites, à la toiture à plusieurs pans en ardoise. Des auvents ont été placés au-dessus des portes d'entrée. Les éléments en fer forgé (grille et garde-corps) rehaussent le style du bâti.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour la toiture en ardoise
- * Pour les auvents et les éléments en fer forgé



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 2

Eclectisme - Début XXème

227, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti caractérisé par des éléments architecturaux tels que la tourelle avec sa toiture tuiles plates comportant un œil de bœuf en zinc ou l'appareillage de la pierre de façade.

Éléments à conserver:

- * Pour sa composition d'ensemble à conserver,
- * Pour la toiture et les matériaux de façade



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 379

Néo-Classicisme - XIXème

228 et 230, avenue Napoléon
Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison de maître caractérisée par une belle toiture à la Mansart en ardoise avec lucarnes aux décors moulurés et la tourelle avec sa verrière. De riches ornements composent la façade principale.



Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver, l'ordonnancement des façades, les matériaux, les ornements, la toiture et la verrière. Les éléments de ferronnerie dont la grille d'entrée.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 1

Eclectisme - XIXème

229, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti caractérisé par des éléments architecturaux tels que la tourelle avec sa toiture tuiles plates, les oriels surmontés d'un auvent en tuiles, la véranda arrondie.



Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver, l'ordonnancement des façades, les matériaux, les ornements, la toiture et la verrière. Les éléments de ferronnerie dont la grille d'entrée.

PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 486

Eclectisme - XIXème

242, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison de ville en enduit coloré, toiture à 2 pentes, modénatures et auvent au-dessus de l'entrée, rythme des percements.

Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie
- * Pour les percements et l'auvent.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AW 436

Néo-Régional - XIXème

264, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison caractérisée par ses toitures à tuiles plates, sa lucarne avec auvent et bavette en zinc, ses colombages de couleur rouge et ses boiseries (balcon, fenêtre)

Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie
- * Pour son toit débordant
- * Pour son balcon en bois
- * Pour ses colombages
- * Pour les matériaux du bâtiment principal



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AW 443

Néo-Régional - XIXème

266, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison caractérisée par son toit à 2 pentes en tuiles plates, sa cheminée en brique, ses colombages rouges et le balcon en bois.



Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble à conserver,
- * Pour sa toiture
- * Pour ses colombages
- * Pour les matériaux



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BP 6

Néo-Classicisme - XIXème

276, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par sa toiture en ardoise et des façades en plâtre richement décorées et pour sa terrasse avec balustres moulurées.



Éléments à conserver:

- * Pour la composition d'ensemble est à conserver, les matériaux, les modénatures et l'ordonnancement des percements.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BR 12

Néo-Classicisme - XIXème

376, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison caractérisée par une toiture à la Mansart avec lucarne et fenêtres contrées, une corniche décorée et une grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son implantation, sa toiture et matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BR 11

Néo-Classicisme - XIXème

378, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison bourgeoise avec toiture à la Mansart, fenêtres cintrées, modénatures en plâtre (corniche, bandeau, linteaux).

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son implantation, sa toiture et matériaux.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BR 8

Néo-Classicisme - XIXème

384, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison de maître, avec toiture à la Mansart, lucarnes et œil de bœuf en zinc façonné, chaînage d'angle et grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son implantation à conserver, toiture et matériaux, dont la grille en fer forgé.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BR 3

Néo-Classicisme - XIXème

394, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison de ville caractérisée par un ordonnancement des percements, des lucarnes en bois avec lambrequins et des modénatures en plâtre.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie et implantation à conserver, lucarnes en bois et lambrequins, chaînage d'angle et modénatures en plâtre et matériaux.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BR 240

Néo-Classicisme - XVIIIème

396, avenue Napoléon Bonaparte
Quartier Rueil-sur-Seine

Description générale:

Maison de ville caractérisée par ses façades en enduit plâtre, sa toiture à 2 pentes en tuiles plates et les lucarnes.

Éléments à conserver:

* Pour son ensemble architectural à conserver pour sa volumétrie, ses percements, sa toiture et ses matériaux.



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AN 92

Eclectisme - XIXème

7 rue de la Paix
Quartier Plateau

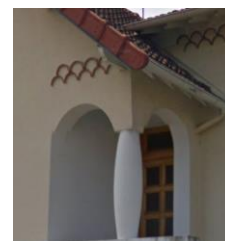
Description générale:

Maison de ville soubassement pierre et enduit, son porche en creux et sa colonne galbée.



Éléments à conserver:

- * Pour son porche en creux
- * Pour sa colonne galbée



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BV 357

Néo-Régional - XXème

9, chemin de Paradis
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de style chaumière avec toit de chaume et lucarnes en trapèze.



Éléments à conserver:

- * Pour son style chaumière
- * Pour sa volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 186

Eclectisme – Fin XIX^{ème}

3, avenue Paul Delamare
Quartier Bellerive

Description générale:

(Ne concerne que le bâtiment d'origine)

Maison bourgeoise R+2 sous combles, enduit et briques, sur sous-sol semi-enterré en pierre. Toiture mansarde. Linteaux briques et ciment, grandes fenêtres alignées.

Éléments à conserver:

* conduit de cheminée en briques polychromes, avec un ordonnancement à rendant laissant de manière répétée un motif en brique vernie.

* frise en brique polychromes et briques vernies.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 181

Eclectisme – Fin XIX^{ème}

4, avenue Paul Delamare
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise R+2 sous combles, enduit et briques, sur sous-sol semi-enterré en pierre. Toiture mansarde. Linteaux briques et ciment, grandes fenêtres alignées.

Éléments à conserver:

* conduit de cheminée en briques polychromes, avec un ordonnancement à redant laissant de manière répétée un motif en brique vernie.

* frise en brique polychromes et briques vernies.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AV 294

Eclectisme –XIXème

6, avenue Paul Delamare
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise R+2 sous combles, briques et enduit. Linteaux briques bicolores et modénatures en briques.

Éléments à conserver:

- * façades; matériaux, ordonnancement des briques des linteaux et modénatures et leur polychromie.
- * alignement des percements
- * ferronneries (garde-corps et marquise)



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 572

Eclectisme – Début XXème

91, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment à R+1+C en pierre sur soubassement en meulière jointoyée au ciment. Frises décoratives en saillie au R+1. Percements en arc en anse de panier ou aplati. Porte d'entrée sculptée en bois double vantail. Clé de voutes sculptées en plâtre. Lucarnes à fronton triangulaire ou à chapiteau. Toiture arrondie en ardoise. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses matériaux
- * Pour son ordonnancement



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 519

Eclectisme – Début XXème

121, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C avec dernier niveau en attique sur balustrade filante sur consoles en pierre et balustres à panse galbée. Modénatures horizontales couronnant le balcon, cannelées. RDC en appareillage de pierre à joint creux. Bow-window à R+1 en anse de panier. Porche avec imposte de piédroits avec moulures décoratives. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour ses matériaux
- * Pour son ordonnancement

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 519

Néo-Classicisme – XIXème

127, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, toiture à la Mansart. Façade enduite et encadrements de fenêtres en plâtre, ornementés de volutes et guirlandes végétales. Lucarnes à fronton courbe et œil de bœuf. Corniche à modillons. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour les lucarnes à fronton et l'œil de bœuf
- * Pour les ornements des linteaux de fenêtres

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 84

Néo-Classicisme – XIXème

139, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, en enduit avec chaînage d'angle. RDC surélevé avec porte d'entrée sous marquise. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

* Pour la façade en plâtre



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 82

Eclectisme – Fin XIXème

145, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, enduite. Pilastre à refends de part et d'autre de la fenêtre du comble. Entablements au-dessus des fenêtres et allèges ornementées de terre cuite sculptées. Toiture à charpente débordante. Garde-corps en fer moulé fin XIXème.

Éléments à conserver:

* Pour la charpente débordante en bois
* Pour la frise et le linteau décoré de terres cuites



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AX 79

Eclectisme – Début XXème

149, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, en enduit. Rosace sur moulures plâtre en linteaux. Bandeau et corniche travaillés. Bel ordonnancement de la façade. Lucarnes à fronton triangulaires et pointes horizontales. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

* Pour la façade en plâtre



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 320

Néo-Classicisme – XIXème

154-156, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+1+C. Façade enduite et encadrements de fenêtre en plâtre. Linteaux travaillés. Balcon filant sur consoles en pierre à R+1. Ferronneries à volutes. Corniche à modillons et lucarnes à fronton triangulaire classique. Volets en métal persiennés. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour la lucarne du toit
- * Pour la volumétrie
- * Pour les modénatures
- * Pour la ferronnerie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 449

Néo-Classicisme – XIXème

168, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, toiture à la Mansart. Façade enduit et pierre. Linteaux en plâtre richement ornés. Lucarne à fronton courbe en zinc et fronton central de style XVIIIe siècle. Balcon sur consoles en pierre et balustres à panse galbée. Corniche à modillons, pilastres en plâtre. Volets métalliques persiennés. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour son fronton de style XVIIIème siècle
- * Pour ses pilastres en plâtre

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 334

Eclectisme – fin XIXème

186, avenue Paul Doumer
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison R+2 sous combles toiture à deux pentes. Fenêtres alignées, modénatures de linteaux, de corniches et niche avec statue en plâtre; reste de la façade enduite. Fenêtres et volet à la française. Garde-corps et marquise en fer-forgé.



Éléments à conserver:

- * façade; la sobriété des modénatures et des fenêtres, la légère saillie de la niche alignée avec celle des linteaux. Fenêtres et volets à la française
- * ferronneries (garde-corps et marquise).

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 346

Néo-Classicisme - XIXème

192, avenue Paul Doumer
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise de ville en R+2 sous combles, façades enduites et toiture mansarde en ardoises. Percements alignés, fenêtres et volets à la française. Modénatures de linteaux et de parements de façades en plâtre.

Éléments à conserver:

* façade de rue; régularité des percements, fenêtres et volets à la française, garde-corps en fer-forgé. Modénatures en plâtre et imprimé de façade en plâtre effet pierre de taille.

* toiture mansarde en ardoise



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 605

Eclectisme – XIXème

200, avenue Paul Doumer
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1. Balcon filant avec garde-corps à balustres maçonnées, à panse galbée. Médaillons sur trumeaux.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie

* Pour ses éléments de décor



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE B

Référence cadastrale : AS 457

Néo-Classicisme - XIXème

202, avenue Paul Doumer
Quartier Bellerive

Description générale:

Petite maison de ville R+2 sous combles avec façades enduites. Combles éclairés par petites lucarnes. Grandes fenêtres et volets à la française. Modénatures en plâtre moulé. Petite marquise.

Éléments à conserver:

* façade; logique de percements, menuiseries et volets. Modénatures de façades qui miment des détails de construction en pierre de taille. Fenêtres



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 352

Eclectisme – Fin XIXème

206, avenue Paul Doumer
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison bourgeoise. R+2 sous combles, meulières et briques. Linteaux en arc briques et ciment, modénatures céramiques. Gardes corps en fer forgé, toiture mansarde en ardoise.

Éléments à conserver:

* toiture mansarde, avec lucarnes en zinc, et léger décroché et rehaussé de toiture.
* façade; l'ordonnancement méticuleux des briques sur les linteaux et sur la façade, la grande diversité des matériaux dans leur utilisation et leur mise en relation; et les différentes céramiques très diversifiées



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 91

Eclectisme (régionaliste) - Début XXème

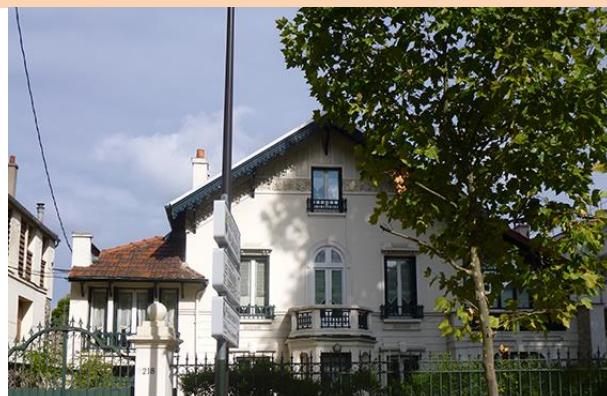
218, avenue Paul Doumer
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison néo-basque R+2 sous combles en ciment. Modénatures de linteaux, corniches, parements de façades, frises moulées en ciment et plâtre. Garde-corps ciment et bois.

Éléments à conserver:

- * façade de rue; richement décorée. Les moulures de parement et de linteaux, la frise art déco au R+2.
- * les décorations de toiture en bois sculpté.
- * la toiture; sa forme et son type de tuile d'origine



EQUIPEMENT

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 615

Néo-Classicisme - XIXème

6, rue Paul Vaillant-Couturier et
place du 11 novembre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Ancienne mairie de Rueil, de style Second Empire, en pierre de taille et brique rouge et son bâtiment annexe à R+C, toiture à la Mansart. Toit brisé en pavillon, en ardoises. Sculptures. Armoiries, colonnes d'ordre corinthien. Baies en arcs cintrés, en anse de panier.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses modénatures
- * Pour ses matériaux
- * Pour sa toiture



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 465

Néo-Classicisme - XIXème

8, rue Paul Vaillant-Couturier
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment à R+2+C, avec commerces à RDC, en enduit. Fenêtres en partie centrale sur frontons, rectiligne ou triangulaire. Bandeau filant et corniche en plâtre. Lucarnes. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses modénatures
- * Pour sa façade sur rue modénatures



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 456

Néo-Classicisme - XIXème

11, rue Paul Vaillant-Couturier
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison d'angle à R+2+C sur commerce à RDC. Corniche et bandeau plâtre. Porte bois avec imposte vitrée. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses modénatures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 333

Néo-Classicisme - XIXème

13, rue Paul Vaillant-Couturier
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C en enduit à la chaux et soubassement pierre. Commerce partiel à RDC. Couronnement en plâtre avec insertion d'une lucarne pendante. Bandeau et encadrements de fenêtre en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses modénatures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 331

Néo-Classicisme - XIXème

17, rue Paul Vaillant-Couturier
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+2+C sur commerce à RDC, en enduit. Angles saillants. Bandeau, corniche en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française. Niche en pierre, en arc arasé radial, intégrée au pignon.

Éléments à conserver:

- * Pour la niche



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 70

Néo-Régional - XIXème

7, avenue du Premier Consul
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiment en briques et en pierre, ornée
par endroits de colombages.



Éléments à conserver:

* Pour son implantation, ses matériaux et
son mur de clôture en pierre jointées à la
chaux.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 16

Eclectisme - XIXème

8, avenue du Premier Consul
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de style classique avec toiture
terrasse et balustres moulurées, façade
de pierre meulière et autre partie de
type maison de ville.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses matériaux de façades
- * Pour ses balustres

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 49

Néo-Régional - XIXème

10, avenue du Premier Consul
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison aux façades enduites, polychromie avec un enduit teinté et des colombages de couleur bleue. Balustrade et terrasse.



Éléments à conserver:

- * Pour sa composition d'ensemble à conserver
- * Pour sa volumétrie et son implantation.
- * Pour son chaînage d'angle et grille en fer forgé.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AY 8

Néo-Classicisme - XIXème

3, rue du Prince Eugène
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment à R+3+C en pierre de taille. Façade structurée avec percements réguliers. Corps central du bâtiment de style Louis-Philippe. Lucarne rampante. Allèges de fenêtre en brique avec insertion de céramique. Fenêtres en arc en anse de panier.



Éléments à conserver:

- * Pour la toiture débordante
- * Pour le corps central Louis-Philippe
- * Pour la pierre de taille

MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 432

Eclectisme - XXème

8, rue du Quatre Septembre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 355

Néo-Classicisme - XIXème

16bis, rue du Quatre Septembre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+C de forme symétrique. Bandeau mouluré et fenêtre centrale arrondie dans le tympan du fronton. Linteaux très décorés de moulures de plâtre. Marquise et garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie

* Pour ses moulures



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 318

Néo-Classicisme - XIXème

30, rue du Quatre Septembre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble à R+1 en enduit. Chaînage d'angle de pierre et encoignure. Bandeau et corniche en plâtre. Lucarnes en arc plein cintre et œil de bœuf, habillage en zinc.

Éléments à conserver:

- * Pour les percements
- * Pour ses façades
- * Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 317

Néo-Classicisme - XIXème

32, rue du Quatre Septembre
Quartier Centre-ville

Description générale:

Petite maison de ville R+1 sous combles avec façades enduites, toiture à la Mansart en ardoise. Percements alignés, fenêtres et volets à la française.

Éléments à conserver:

- * façades ; sobriété des façades, fenêtres et volets à la française
- * toiture ; mansarde ardoise avec lucarnes en bois, zinc et ardoise



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 208

Néo-Classicisme - XIXème

12, rue René Cassin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison enduit à R+2. Chaînage d'angle sur façade enduite et soubassement maçonné. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Porche avec porte en bois à panneaux moulurés.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son porche



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 208

Néo-Classicisme - XIXème

14, rue René Cassin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+2. Façade ordonnancée. Percements encadrés de moulures avec clé de voute en saillie. Corniche en plâtre. Volets en bois persiennés, ouvrant à la française. Garde-corps en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour son porche



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 236

Néo-Classicisme - XIXème

15, rue René Cassin
Quartier Centre-ville

Description générale:

Bâtiment d'habitation à R+3 en enduit et pierre à RDC. Corniche et bandeaux moulurés en plâtre. Chaînage vertical et d'angles. Fronton triangulaire en partie centrale. Garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour le couronnement des ouvertures
- * Pour l'ordonnancement

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 590

Eclectisme - Années 1920

3, avenue de la République
Quartier Bellerive

Description générale:

Immeuble collectif R+5 sous combles; briques et enduit. Toiture carrée et petite croupe en façade rue. Modénatures en céramique.



Éléments à conserver:

- * façade; lignes de percements bien dessinées mises en valeur par la continuité verticale entre les balustrades de la toiture et le sol (coupure de la corniche du RdC au R+1).
- * Modénatures céramiques qui dessinent les linteaux du RdC et mettent en valeur l'arc de la croupe en R+4.
- * toiture; qui rythme la façade (cf. balustrades). Structure de la croupe.



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AS 590

Eclectisme - Fin XIXème

10, avenue de la République
Quartier Bellerive

Description générale:

Maison à R+1 meulière et brique polychromes. Toiture double-pente agrémenté d'une petite croupe n bois. Linteaux en briques polychromes et ciment. Médaillons moulés en ciment.



Éléments à conserver:

- * façades meulière et briques; l'ordonnement des briques sur les linteaux et aux arrêtes du bâtiment, ainsi que sur la frise façade rue.
- * médaillons en plâtre logique de percement.
- * croupe en bois sur la toiture

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BC 100

Néo-Classicisme – XVII-XIXème

34, boulevard Richelieu
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Vestige du domaine de Richelieu, ce bâtiment se caractérise par ses chaînages d'angles son perron double ses volets persiennés ainsi que par le traitement et les matériaux de ses façades.



Éléments à conserver:

- * Pour la volumétrie
- * Pour les façades
- * Pour les matériaux
- * Pour le corps central historique

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BC 289

Néo-Classicisme – XVII-XIXème

36, boulevard Richelieu
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

Maison bourgeoise R+1+C en enduit. La toiture mansardée comprend des œil de bœuf. La marquise et le fronton cintré avec statue contribue au cachet architectural du bâtiment.

Éléments à conserver:

- * Pour l'oculus du toit
- * Pour la façade en plâtre



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 274 et 275

Néo-Classicisme - XIXème

3 et 5 place Richelieu
Quartier Centre-ville

Description générale:

Corps de bâtiment à R+1+C, en enduit à la chaux. Façade ordonnancée. Encadrements de fenêtres en plâtre. Lucarnes dite à la capucine. Cadran solaire en partie centrale. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

- * Pour le cadran solaire
- * Pour la volumétrie
- * Pour sa porte et sa corniche



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 27

Néo-Classicisme - XIXème

5, avenue Sainte Claire
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par ses façades en enduit, ses percements, sa marquise.

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie à conserver,
- * Pour les matériaux, l'ordonnance des percements, l'oculus et la marquise.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 40

Néo-Régional - XIXème

11, avenue Sainte Claire
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison implantée au milieu d'un parc, de style chaumière, avec un toit en chaume avec lucarne.

Éléments à conserver:

- * Pour sa composition d'ensemble à conserver, le toit de chaume avec la lucarne.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BT 42

Néo-Régional - XIXème

13, avenue Sainte Claire
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti caractérisé par une façade très décorée et une toiture en forme d'auvents sur certaines parties. Ouvertures en menuiseries bois.



Éléments à conserver:

- * Pour sa toiture débordante
- * Pour ses modénatures

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 477

Néo- Classicisme - XIXème

6, passage Schneider
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C aménagé. Pierre de chaînage d'angle et enduit. Chapiteaux en plâtre sur corbeaux. Couronnement et corniche en plâtre. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa modénature

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 174

Eclectisme - XIXème

11, Avenue de Seine
Quartier Belle Rive

Description générale:

Maison R+1+C, toit en ardoise à plusieurs pans, des façades élégamment décorées avec différents matériaux : meulière, polychromie de briques au niveau du 1er étage, céramiques jaunes, bow window et garde-corps en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * La toiture en ardoise
- * Les matériaux qui composent les façades et qui leur confèrent ce cachet exceptionnel.
- * La volumétrie de l'ensemble



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AV 66

Eclectisme - XIXème

29, Avenue de Seine
Quartier Belle Rive

Description générale:

Éléments à conserver:

- * Pour le toit débordant
- * Pour le chaînage d'angle
- * Pour le décor en céramique
- * Pour le linteau



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 244

Néo- Classicisme - XIXème

10, boulevard Solferino
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1+C, toiture tuile petit moule. Porte cochère en bois sous porche. Jambage de baie avec claveau de plate-bande et clé de voute. Lucarne pendante. Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour le porche
- * Pour le rythme des percements

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 2

Néo-Régional - XIXème

2, avenue Talma
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti caractérisé par des façades enduit et brique, une toiture à plusieurs pans et lucarnes pendantes ou meunières.



Éléments à conserver:

- * Pour ses modénatures et matériaux à conserver sur les façades et composition de la toiture.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 140

Eclectisme – Début XXème

15, avenue Talma
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par la polychromie des pierres et briques, et céramiques qui composent les façades. Belle composition de la toiture en tuiles plates, lucarne et auvents, balustrade en bois.



Éléments à conserver:

- * Pour la Composition d'ensemble à conserver,
- * Pour les matériaux et modénatures, ainsi que la volumétrie

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 335

Néo-Classicisme – XIXème

6, rue Trumeau
Quartier Centre-ville

Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie

INNACCESSIBLE

IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 338

Néo-Classicisme – XIXème

9, rue Trumeau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en R+2+C. Façade enduite. Bandeaux, appuis de fenêtre, linteaux et corniches en plâtre. Volets en bois plein au 2/3. Volets persiennés à RDC ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la rue



IMMEUBLE D'HABITATION

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 339

Néo-Classicisme – XIXème

10, rue Trumeau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Immeuble en R+2. Façade en enduit très ordonnancée. Pilastres et fronton encadrant la porte en bois comportant des ferronneries dans les battants. Moulures plâtre des éléments de décor (corniche, bandeau). Garde-corps en fer forgé. Volets bois persiennés ouvrant à la française.

Éléments à conserver:

* Pour sa façade sur la rue



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AR 347

Néo-Classicisme – XIXème

10bis, rue Trumeau
Quartier Centre-ville

Description générale:

Maison à R+1 en pierre, recouverte d'enduit. Encadrement des fenêtres et portes avec modénatures en plâtre. Porte cochère en bois avec imposte vitrée. Garde-corps en fer forgé. Volets métalliques persiennés.



Éléments à conserver:

- * Pour ses percements
- * Pour ses éléments de décor

SERRES

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AY 5

Eclectisme – Début XXème

Avenue Tuck Stell
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Ensemble de serres à conserver pour leur cachet architectural et environnemental



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie et son implantation.

EQUIPEMENT

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 32

Moderne - XXème

6, avenue de Versailles
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Composition d'ensemble à conserver.

Éléments à conserver:

* Pour sa volumétrie



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 29

Néo-Classicisme - XIXème

8, avenue de Versailles
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison bourgeoise caractérisée par sa composition d'ensemble, sa toiture en ardoise, sa tourelle et ses lucarnes en pierre, ses fenêtres de style classique avec petits carreaux.

Éléments à conserver:

* Pour sa composition d'ensemble à conserver,

* Pour ses matériaux, l'ordonnancement des façades, la toiture et la tourelle.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 28

Néo-Classicisme - XIXème

10, avenue de Versailles
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison de maître caractérisée par une façade principale enduite et des contours de fenêtres en pierre et chaînage d'angle en pierre et brique rouge, une toiture en ardoise avec lucarne et bavettes en zinc.

Éléments à conserver:

* Pour sa composition d'ensemble à conserver, les matériaux et l'ordonnement des façades.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 207

Eclectisme - Fin XIXème

16, avenue de Versailles
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâti caractérisé par l'ordonnement des façades, les contours de fenêtres et les chaînages d'angle en pierre, sa toiture en ardoise avec lucarnes - fronton et œil de boeuf en zinc façonné.

Éléments à conserver:

* Pour la composition d'ensemble à conserver
* Pour sa volumétrie, l'ordonnement des façades, les matériaux et les modénatures.



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BN 208

Néo-Régional - XXème

22, avenue de Versailles
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Bâtiment caractérisé par sa toiture, l'ordonnancement de la façade, les balustrades en bois.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa toiture

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 55

Néo-Régional - XXème

14, avenue Vigée Lebrun
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison caractérisée par sa toiture avec lucarnes à trapèze, ses façades colorées et ornées de colombages, son bow window avec auvent.



Éléments à conserver:

- * Pour sa composition d'ensemble à conserver
- * Pour sa volumétrie, ses matériaux, ses éléments de décor.

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BO 43

Néo-Régional - XXème

16, avenue Vigée Lebrun
Quartier Jonchère – Malmaison –
Saint Cucufa

Description générale:

Maison caractérisée par sa façade très décorée sur fond d'enduit blanc et de colombages rouge foncé.



Éléments à conserver:

- * Pour sa volumétrie
- * Pour sa toiture
- * Pour ses matériaux

PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 49

Eclectisme - XXème

7, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison bourgeoise avec façade en briques, toiture avec fronton et éléments bois, céramiques et grille en fer forgé.



Éléments à conserver:

- * Pour ses façades
- * Pour sa volumétrie
- * Pour ses décorations

MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 50

Néo-Classicisme – Fin XIXème

9, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de ville, façade en enduit et modénatures en plâtre, marquise et ferronneries.



Éléments à conserver:

- * Pour la marquise
- * Pour les arcs cintrés
- * Pour les modénatures

PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 51

Eclectisme – XXème

11, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de ville en briques et pierre et toiture avec lucarne.



Éléments à conserver:

- * Pour ses façades
- * Pour sa volumétrie

PAVILLONS

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 53-54

Eclectisme – Début XXème

15-17, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Façades caractérisées par une toiture à brisis et lambrequins et l'ordonnance des ouvertures.

Éléments à conserver:

- * Pour leurs façades
- * Pour leur volumétrie
- * Pour les modénatures



MAISON DE VILLE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 55-56-57

Eclectisme – Fin XIXème

21-23, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maisons de ville en enduit coloré ou blanc et modénatures (céramiques, balustres en bois, bow window et auvent).

Éléments à conserver:

- * Pour leurs façades
- * Pour leur volumétrie
- * Pour les modénatures
- * Pour les céramiques



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AE 61

Eclectisme XXème

29, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Maison de ville en briques rouges, avec céramiques sous la corniche et grille en fer forgé.

Éléments à conserver:

- * Pour les linteaux décoratifs
- * Pour le chaînage d'angle en pierre
- * Pour la marquise



PAVILLON

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : AD 449

Eclectisme XXème

48, avenue Victor Hugo
Quartier Plaine-Gare

Description générale:

Petite maison atypique avec décoration en bois sur les façades.

Éléments à conserver:

- * Pour ses façades



MAISON BOURGEOISE

CATÉGORIE A

Référence cadastrale : BC 99

Néo-Classicisme – XVII / XIXème

1, rue de Zurich
Quartier Richelieu - Chataigneraie

Description générale:

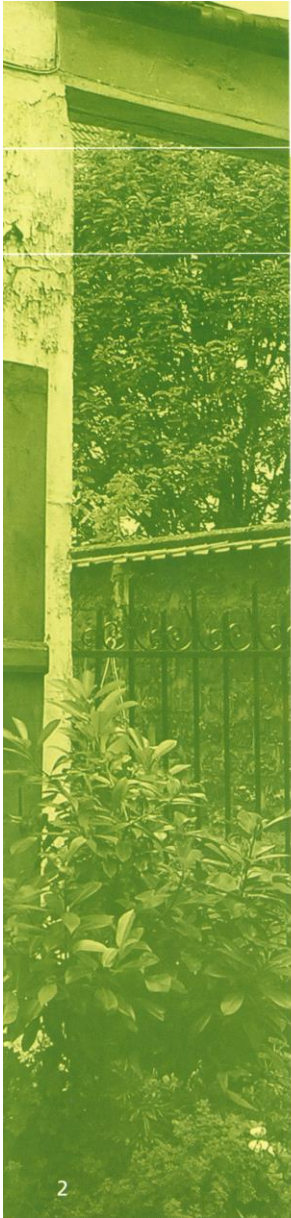
Maison bourgeoise en enduite. Toiture à pente à deux versants avec une série de Lucarnes en trapèze. Chainage d'angle et moulures.

Éléments à conserver:

* Pour son portail en bois



IV – CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES



Sommaire

Les typologies d'habitat	La maison villageoise	P 4
	La maison bourgeoise	P 6
	Les constructions de la fin du 19 ^{ème} siècle	P 8
Qu'est-ce qu'un ravalement ?	Pourquoi ravalement ?	P 10
Les matériaux	Les façades en brique	P 12
	Les façades en pierre	P 14
	Les façades enduites	P 16
	Les façades peintes	P 18
Les menuiseries	Les portails et portes	P 20
	Les fenêtres et volets	P 22
Les ferronneries	Les grilles et garde-corps	P 24
La palette générale des couleurs		P 26
Glossaire		P 28

Ce cahier de recommandations architecturales a été réalisé par la Ville de Rueil-Malmaison.
Conception, textes et photos : Laurent Thomas, architecte cabinet URBANIS
Avec le concours de Matthieu Cottenceau, architecte des Bâtiments de France, et pour la ville,
Yves Perron, architecte et Corinne Dardant, urbaniste.
Conception graphique : Cap Bleu Conseil - Crédit photos : Mairie de Rueil-Malmaison

Présentation

Idealement située sur la route de Normandie et en contact direct avec la capitale, Rueil-Malmaison a développé un tissu urbain très structuré à l'intérieur de son enceinte fortifiée, aujourd'hui disparue.

L'agriculture, d'abord axée sur le maraîchage puis sur la culture de la vigne, a contribué au développement des maisons villageoises ou de petit bourg qui constituent encore aujourd'hui, une part non négligeable du patrimoine ancien.

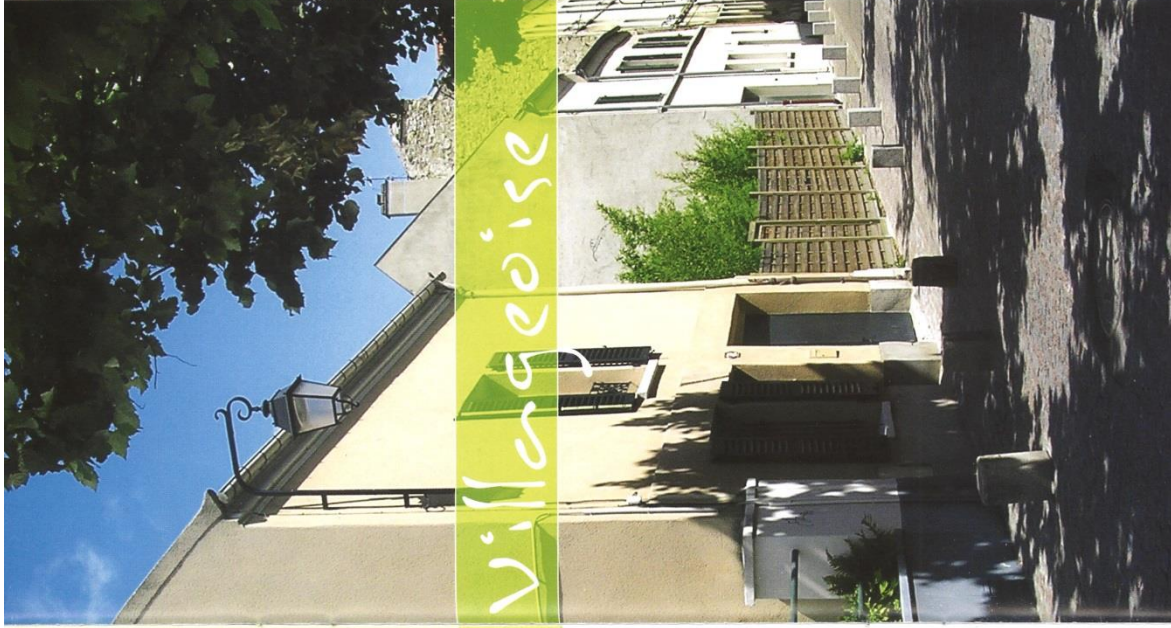
Toutes ces constructions ont en commun leur très grande simplicité architecturale utilisant une modénature réduite au strict minimum (corniches et bandeaux finement moulurés, absence de reliefs et d'encadrements de baies, faible emploi de ferronneries en façade, etc.).

La maison

Le bâti le plus ancien (1500-1800)

Caractéristiques principales : Une sobriété des façades

- Un volume simple, aligné sur la rue, comportant généralement un rez-de-chaussée surmonté d'un ou deux étages, souvent ouverts sur une cour intérieure,
- Une toiture à deux pentes, équipée de lucarnes à capucine ou à fronton, permettant l'utilisation des combles pour l'approvisionnement et le stockage,
- Des façades très lisses, revêtues en mortiers de plâtre et chaux (MPC) parfois enrichis de sable,
- La présence de larges portails donnant accès à des cours ou passages intérieurs.



Préconisations

D'une manière générale, toute restauration ou réhabilitation devra se rapprocher le plus possible de l'état initial ou des états successifs de l'édifice.

Les modénatures en plâtre (encadrement de fenêtres, corniches, bandeaux, etc.) bien que très simples dans leurs dessins ont une fonction de protection des façades contre les pluies. Certaines de ces modénatures ont disparu à travers le temps et devront être restituées à l'identique à l'occasion du ravalement des immeubles.

De même, tous les éléments de second œuvre tels que menuiseries et ferronneries équipant les façades, devront faire l'objet du plus grand soin. On préférera toujours la réfection et la réparation de ces éléments à leur remplacement qui devra se faire à l'identique (menuiseries, persiennes à la Française, garde-corps, etc.).



Présentation

Les maisons bourgeoises situées en centre-ville se différencient des maisons villageoises par la présence d'un décor plus recherché. En fonction de la richesse des constructeurs et de la place disponible, ces maisons adoptent deux types : la maison de ville et la maison de maître.

La maison

Vers la façade ornée

Les maisons de ville

Situées au cœur du centre ancien sur des terrains de faible surface où le jardin peut être quasiment absent, ces maisons peu élevées (R+2) sont alignées sur la rue, généralement couvertes d'une toiture à deux pentes.

Les maisons de maître

Plus à l'écart du centre ancien, elles se sont implantées au milieu de vastes jardins ou de parcs. Elles présentent, derrière une clôture en fer forgé, des façades ordonnancées ; le plus souvent couvertes par un toit à la Mansart, équipé de lucarnes à frontons.

Quelques immeubles de rapport ou "maisons à loyers" apparaissent également à cette période. Concentrés sur les voies principales et sur la place de l'église, ces immeubles adoptent un style architectural proche des maisons de ville.



Préconisations

Pour les façades en plâtre, la richesse des décors de façade impose la reprise, voire la restitution des modénatures. Les reliefs en plâtre devront, pour s'exprimer clairement, être de teintes légèrement plus claires que les murs en parties courantes (par exemple en blanc cassé pour des murs en ton pierre).

A l'inverse, les soubassements, beaucoup plus exposés aux salissures de la rue, pourront être traités dans une teinte plus foncée tout en restant dans le ton général de la façade. Les éléments de ferronnerie (grilles, marquises, garde-corps) ayant une grande importance sur ces bâtiments, il conviendra de préférer leur réparation à leur remplacement.

Présentation

Contrairement au bâti traditionnel ancien, les constructions de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle se sont implantées de manière plus ponctuelle, au gré des opportunités foncières, sans constituer d'ensembles continus. Ces constructions tranchent avec les constructions plus anciennes par leur échelle plus importante et leurs façades plus colorées.

Dans cette période d'industrialisation intense, on assiste à l'apparition de nouveaux matériaux qui apportent à la fois une économie et une plus grande rapidité dans l'exécution des ouvrages. Il s'agit essentiellement de la brique pleine en terre cuite qui se substitue à la maçonnerie lourde enduite, du fer puis du ciment armé qui remplacent le bois pour les planchers et les linteaux.

Les constructions

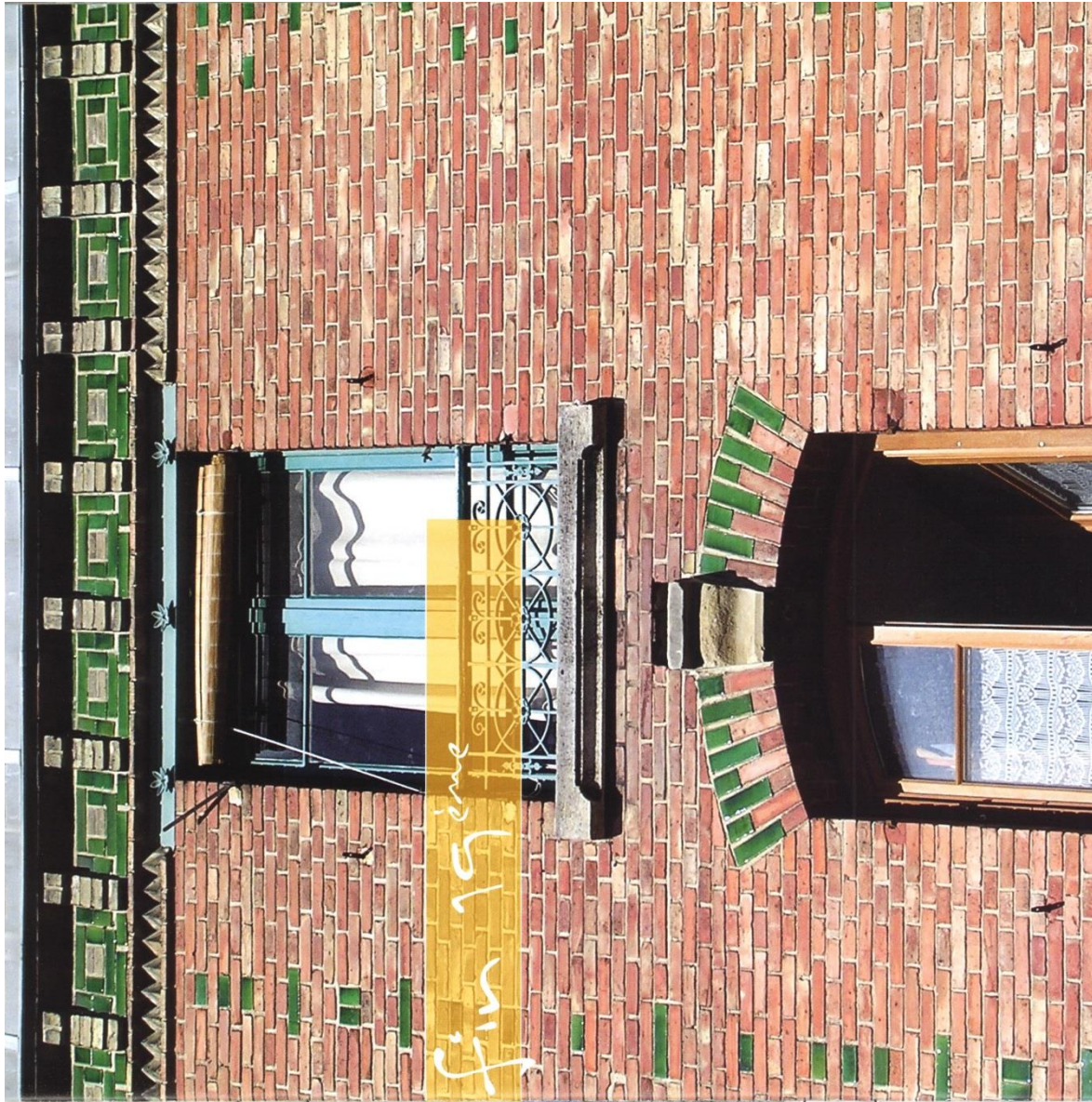


L'apparition de nouveaux matériaux

Préconisations

Compte tenu du caractère éclectique de ces constructions, les techniques de nettoyage et de reprise devront s'adapter à la dureté et à la porosité de chaque matériau constituant la façade.

Un soin particulier devra être porté sur le respect des appareillages en pierre ou en brique, ainsi qu'aux céramiques ou autres éléments émaillés.



fin 19^{ème}

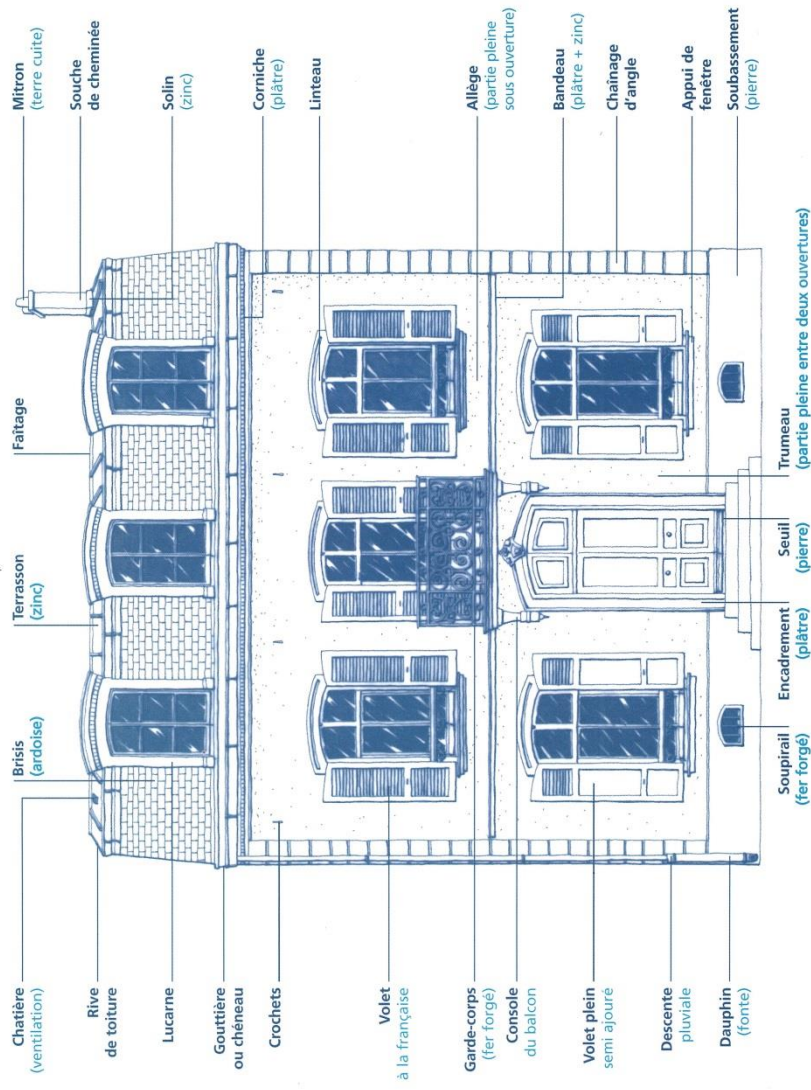
Pourquoi ravalement ?

L'entretien régulier de l'enveloppe des bâtiments permet de :

- **Garantir la sécurité** en prévenant toute chute d'élément sur la voie publique (enduits de façade ou de souches de cheminée, volets, garde-corps, etc.),
 - **Réaliser des économies** car entretenir régulièrement les façades permet d'allonger la durée de vie des matériaux et limite ainsi la multiplication des interventions, au final plus coûteuses,
 - **Garantir la valeur foncière de son bien**, que ce soit pour la location ou pour la revente, mais aussi pour préserver la qualité et l'image de la ville.
- Outre la simple réfection des enduits ou revêtements de façade, le ravalement consiste aussi à vérifier les éléments suivants :
- **Éléments de structure cachés** sous l'enduit mais dont l'état dégradé peut transparaître sous forme de fissures : linteaux, poutres ou solives de plancher,
 - **Éléments de sécurité des personnes** : vérification de l'état des fixations et scellements des garde-corps ou balcons,
 - **Les étanchéités** qui participent à la protection des façades : solins, bandeaux et couvertines en zinc, appuis de fenêtres, etc.,
 - **Reliefs et motifs décoratifs existants sur la façade** : modénatures, corniches, moulures en plâtre, appareillages spéciaux en brique ou en pierre,
 - **Menuiseries ou ferronneries équipant la construction** : fenêtres, volets, garde-corps, grilles, marquises,
 - **Autres éléments** : gouttières et descentes d'eaux pluviales ou d'eaux usées extérieures, câblages électriques ou téléphoniques, conduits de cheminées, conduites de gaz, grilles de ventilation, etc.

La vérification de tous ces éléments doit se faire conjointement avec le projet de ravalement. Leur réfection, remplacement ou suppression doivent être prévus par l'entrepreneur et apparaître clairement sur les devis.

Enfin, dans le cas d'une humidité importante dans les soubassements, le ravalement devra être précédé d'un traitement préalable afin de résorber durablement les remontées capillaires dans les maçonneries : suppression des soubassements en ciment, recours à des techniques spécifiques d'assèchement telles que des systèmes de drainage, la mise en place de barrières bloquant l'humidité ascensionnelle, électro-osmose ou autres procédés électro-techniques. L'emploi de ces techniques nécessite le recours à des entreprises spécialisées.





Les matériaux

L'emploi de la brique ne s'est véritablement généralisé en France qu'à partir du XIX^{ème} siècle avec l'augmentation des fours industriels et le développement du chemin de fer.

La qualité et la couleur des briques dépendent de la nature des terres utilisées et de la cuisson. Moins une brique est cuite, plus elle est poreuse et sujette aux remontées capillaires.

Les briques sont également très sensibles aux ruissellements prolongés d'eau, provoqués par les fuites accidentelles (gouttière, descente d'eaux usées extérieure ou descente d'eaux pluviales fuyarde). Il est donc recommandé d'effectuer, parallèlement au ravalement, une révision générale des étanchéités.

Les briques, lors de leur cuisson, acquièrent une protection extérieure sur quelques millimètres d'épaisseur.

Pour que la brique conserve sa dureté, cet épiderme naturel ne doit pas être décapé lors du ravalement de la façade.

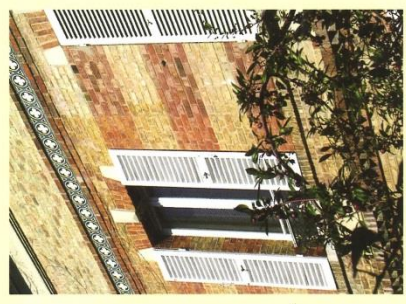
Préconisations :

La technique du sablage, trop agressive pour les matériaux, est à proscrire absolument.

Afin de limiter au maximum l'effritement de la brique, il est recommandé de n'employer que des techniques douces pour le lavage des façades : ruissellement d'eau suivi d'un brossage, projection d'eau chaude à moyenne pression.

Dans tous les cas, les joints devront être révisés afin de préserver la façade de toute infiltration future.

Enfin, la brique est un matériau naturellement poreux, qui, pour "respirer" normalement, ne doit pas être revêtu par une peinture ou autre produit hydrofuge. Ces revêtements empêchent les sels de s'évaporer, entraînant ainsi parfois une lente dégradation de la brique sous le revêtement.





Les façades en Pierre

La pierre de taille à Rueil-Malmaison a le plus souvent été employée pour les soubassements ou pour le chaînage des constructions.

Les pierres, une fois extraites de la carrière, s'entourent en séchant d'une fine protection naturelle appelée le calcin (carbonate de chaux). Cette couche ne doit en aucun cas être détériorée ou entamée pendant le ravalement.

Les altérations de la pierre sont le plus souvent dues à une forte présence d'eau dans les maçonneries (remontées capillaires, ruissellements concentrés). La résorption de toutes les sources d'humidité est donc un préalable à tout traitement de la pierre.

La pierre peut présenter deux types d'altération :

- **L'alvéolisation** : désagrégation de parties plus tendres et formation de cavités,
- **La désquamation** : décollement du calcin sous la poussée de l'humidité.

Préconisations :

Les travaux concernant la pierre sont complexes et nécessitent le recours à un **diagnostic préalable** et l'intervention de spécialistes.

Nettoyage :

Les techniques et les précautions à prendre sont proches de celles de la brique. Le sablage, trop agressif pour le calcin, est à proscrire absolument. En fonction des supports, le nettoyage pourra s'effectuer par :

- **Un lavage par nébulisation ou par ruissellement** d'eau, complété par un brossage,
- **Un gommage doux par projection de micro fine** de verrière et d'eau.

Dans tous les cas, les joints devront être révisés afin de préserver la façade de toute infiltration.

Réparation :

Une façade très détériorée doit être reconstituée par un nouvel apport de pierre. Le remplacement doit se faire par une pierre de porosité et de dureté équivalentes, posée à la chaux.

Les réparations ponctuelles peuvent être réalisées par :

- **L'application d'un mélange de résines et de poudres de pierre prélevées sur le bâtiment,**
- **La pulvérisation de bactéries capables de reconstituer la pierre d'origine.** Cependant, cette technique relativement nouvelle (bio-minéralisation) est plutôt conseillée à titre préventif pour prévenir les altérations de la pierre.

Les réparations au ciment et l'application de peintures qui ne font qu'aggraver la désagrégation interne de la pierre sont à exclure.



Les façades Enduites

La majorité des enduits appliqués en Ile-de-France sur les bâtiments anciens sont à base de plâtre et/ou de chaux, complétés par du sable le cas échéant.

Les enduits au plâtre et à la chaux (appellation MPC)

Les mortiers en plâtre et chaux sont particulièrement adaptés aux maçonneries anciennes car ils confèrent aux mortiers une grande souplesse, permettant ainsi de suivre, sans fissuration, les différents mouvements du bâti. Ces enduits ont pour fonction de protéger les maçonneries des infiltrations d'eaux de pluie.

Les qualités de ces enduits sont les suivantes :

- Des qualités mécaniques, permettant une bonne cohésion entre l'enduit et les mortiers employés dans les murs. Non gélif, leur adhérence aux briques et aux pierres est excellente,

- Une très bonne perméabilité à la vapeur d'eau interne, réduisant les risques d'humidité dans les murs.

Contrairement aux enduits à base de chaux hydrauliques artificielles ou de ciment, les enduits à base de chaux naturelle garantissent une imperméabilité de la façade tout en laissant "respirer" les murs.

Cette perméabilité des murs permet à la fois d'évacuer les condensations internes générées dans le logement, mais aussi l'humidité provenant des remontées capillaires de l'eau du sol, à travers les fondations.

A - Mur enduit à la chaux permettant une respiration et une évaporation des eaux infiltrées par le mur et le sol.
B - Enduit imperméable ne laissant pas au mur la possibilité d'évacuer par évaporation les eaux infiltrées ou issues des remontées capillaires.

Les eaux stagnent dans le mur et accentuent son humidité. Elles rejoignent sous forme d'aérosols et cloquent les revêtements intérieurs et extérieurs.

Préconisations :

Le plâtre employé dans les enduits doit être un plâtre gros et non un plâtre à modeler.

Les règles de l'art imposent la protection des enduits par des bandeaux recouverts de zinc, destinés à protéger la façade d'un trop fort ruissellement.

Tous les reliefs présents sur la façade (bandeaux, appuis de fenêtres, modénatures diverses, etc.) devront être réhabilités et protégés. Les reliefs supprimés par d'anciens ravalements devront être reconstitués.

Pour la réalisation des bandeaux, il est très conseillé d'utiliser du plâtre gros, préféré à l'emploi d'éléments préfabriqués, fixés sur la façade (les joints travaillent et fissurent plus facilement que du plâtre coulé ou tiré au calibre).

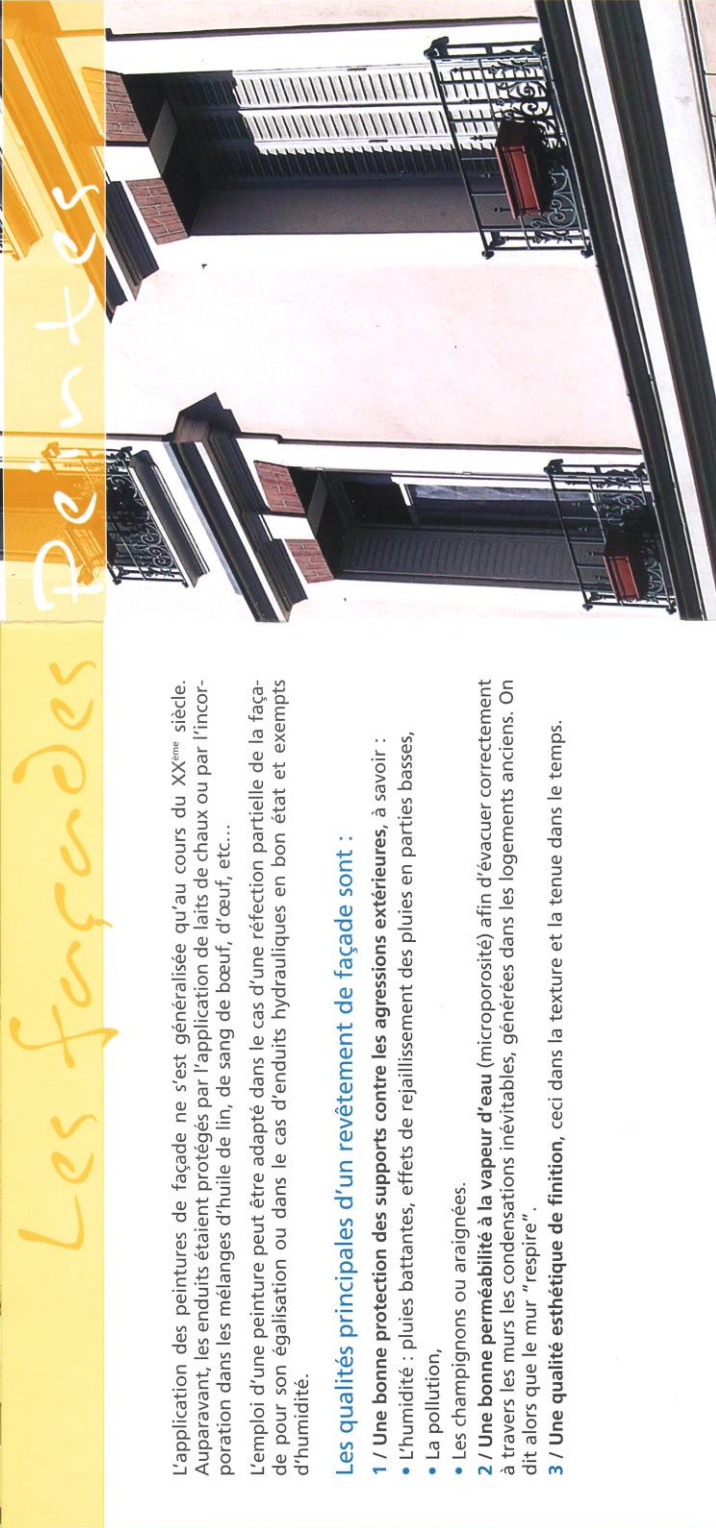


Préconisations :

Une perméabilité insuffisante à la vapeur d'eau entraîne la dégradation interne des murs et l'altération des peintures. Pour ces raisons, les revêtements et peintures doivent être microporeux et appliqués sur des supports sains et secs.

Dans le cas de revêtements imperméables existants, les règles de l'art imposent leur décapage intégral avant l'application des nouvelles peintures.

Pour des raisons esthétiques et dans le respect de la tradition, les reliefs en plâtre (encadrements de fenêtres, bandeaux, corniches) doivent être légèrement plus clairs que les fonds courants.

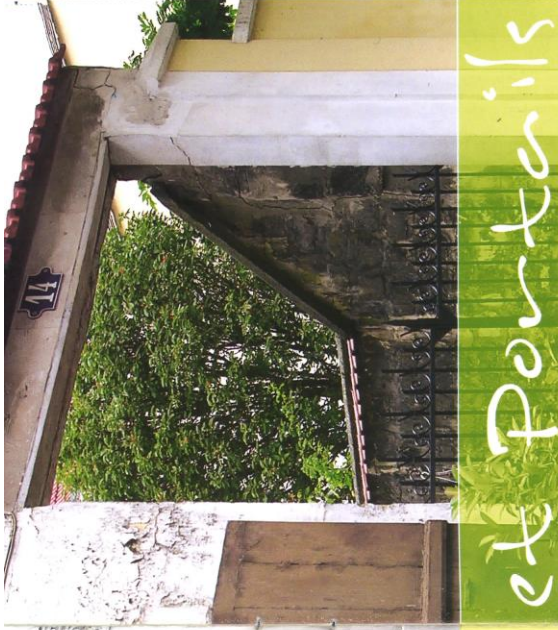


L'application des peintures de façade ne s'est généralisée qu'au cours du XX^{ème} siècle. Auparavant, les enduits étaient protégés par l'application de laits de chaux ou par l'incorporation dans les mélanges d'huile de lin, de sang de bœuf, d'œuf, etc...

L'emploi d'une peinture peut être adapté dans le cas d'une réfection partielle de la façade pour son égalisation ou dans le cas d'enduits hydrauliques en bon état et exempts d'humidité.

Les qualités principales d'un revêtement de façade sont :

- 1 / Une bonne protection des supports contre les agressions extérieures**, à savoir :
 - L'humidité : pluies battantes, effets de rejaillissement des pluies en parties basses,
 - La pollution,
 - Les champignons ou araignées.
- 2 / Une bonne perméabilité à la vapeur d'eau** (microporosité) afin d'évacuer correctement à travers les murs les condensations inévitables, générées dans les logements anciens. On dit alors que le mur "respire".
- 3 / Une qualité esthétique de finition**, ceci dans la texture et la tenue dans le temps.



Les Portails et Portails

Les Portes et Portes

Les menuiseries

Les menuiseries jouent un rôle essentiel dans la lecture visuelle d'une construction. Leur rôle d'occultation et de protection de l'habitation contre les agressions extérieures a fait l'objet d'une recherche poussée de la part des menuisiers.

Les portes

Les portes d'entrée des maisons de maître servent de vitrine extérieure sur la richesse ornementale des intérieurs.

Le travail sur les parties menuisées est complété par un soin de plus en plus poussé sur les encadrements maçonnés (frontons, chapiteaux) ou sur les éléments en fer forgé (impostes, grilles, éléments de serrurerie, etc.).

Préconisations

Chaque fois que cela sera possible, la reprise des éléments menuisés existants sera préférée au remplacement total des menuiseries. Les teintes choisies pour les portes peuvent être identiques à celles retenues pour les menuiseries en parties courantes. Cependant, il peut être intéressant, dans le cas des immeubles, de différencier par une nuance de teinte, la porte d'entrée des persiennes. Les numérotations anciennes devront être remises en valeur et bien proportionnées par rapport aux portes. Les ferronneries anciennes (poignées de portes, gonds...) en état d'usage, devront être laissées en place.

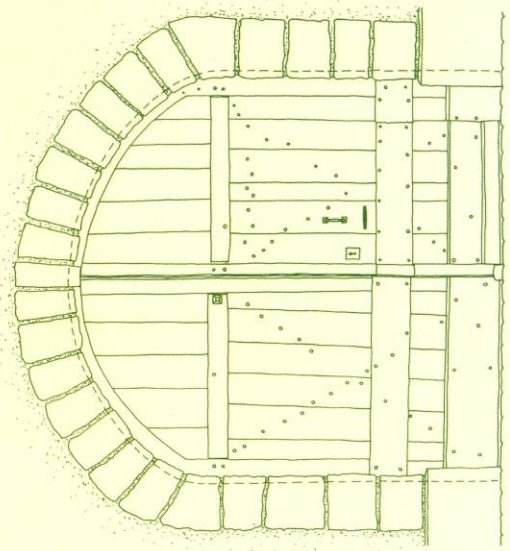
Les portails

Les portails les plus anciens sont constitués de planches épaisses clouées sur des traverses. De nombreuses portes cochères sont composées d'un arc en plein cintre ou en anse de panier.

Certains intègrent une ornementation discrète et raffinée : clef sculptée, reliefs, statues, chasses roués, etc.

Préconisations

Les portes cochères et portails ne doivent pas être laissés en bois apparent, ils doivent être peints, exception faite des portes en chêne qui pourront être traitées à l'huile de lin. Il est recommandé pour des raisons d'entretien de choisir des finitions satinées ou brillantes pour les menuiseries les plus sollicitées.





Les Fenêtres et Volets

Les fenêtres

La forme des fenêtres suit au cours de l'histoire les progrès techniques de la menuiserie et l'évolution des vitrages. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, les coûts importants de fabrication du verre et de son transport ont, dans un premier temps, fortement limité les surfaces vitrées.

Il faut attendre le XIX^{ème} siècle pour que ces améliorations aboutissent aux fenêtres à trois carreaux, maintenus par deux petits bois.

Certaines menuiseries en bois sont très anciennes. La qualité des bois mis en œuvre et des assemblages a permis à certaines fenêtres de se maintenir en état, depuis parfois plus de trois cents ans. Cette longévité est due, à la fois au bon entretien passé des fenêtres, mais aussi à l'existence des persiennes ou des volets.

Préconisations

Tout remplacement de menuiserie ne devra pas entraîner de disparité avec le dessin et le matériau des autres menuiseries présentes sur la façade. Selon le type d'immeuble, le choix du modèle sera étudié au cas par cas, par rapport à l'époque de construction et l'intérêt architectural.

Le cas des menuiseries plastiques (PVC) :

Les menuiseries d'origine en bois sont à privilégier, les menuiseries en plastique resteront l'exception. A propos de ces dernières, un modèle est à exclure formellement : les menuiseries à petits bois placés dans le double vitrage.

Les volets

Avant la première moitié du XVIII^{ème} siècle, date de l'apparition des premiers volets battants extérieurs, les protections contre le jour et le froid se font de l'intérieur. Les premiers volets persiennés apparaissent à la fin du XVIII^{ème} siècle mais ne seront véritablement généralisés qu'au début du XIX^{ème} siècle.

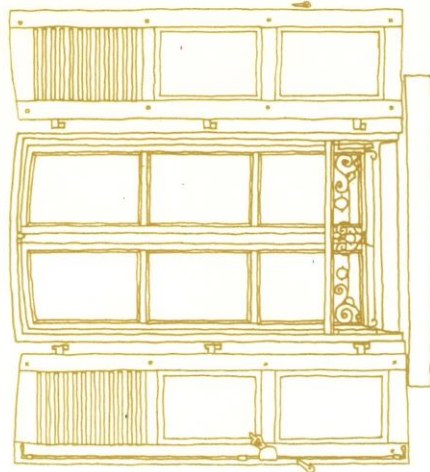
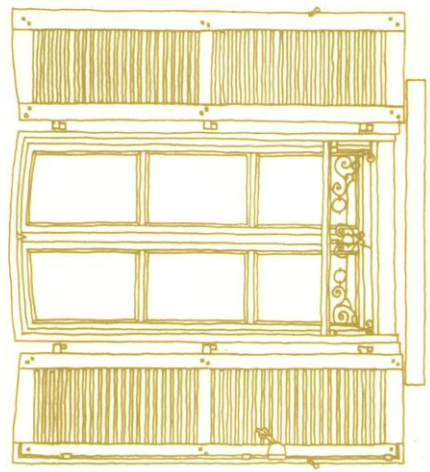
Ils sont constitués d'un cadre assemblé par 3 ou 4 traverses horizontales, les lames sont épaisses et alignées sur le nu extérieur du volet ("à la Française").

Préconisations

Comme pour toutes les menuiseries, la réparation des éléments existants sera préférée au remplacement total. Les volets trop endommagés devront être remplacés soit :

- Par des volets persiennés "à la française" à lames à chant plat, préférés aux persiennes "américaines" (à chants arrondis).
- Par des volets pleins 2/3 à traverses horizontales en rez-de-chaussée (pas de traverses en écharpes)

Pour la mise en peinture des volets, une teinte dans des gammes douces limitera un trop fort impact visuel des volets sur la façade.





Les Grilles et



Garde-corps



Les éléments de ferronnerie font partie intégrante de la façade. Tout comme l'escalier, généralement non modifié à travers le temps, ils sont un indice précieux pour aider à dater un édifice. Révélateurs de modes, leur dessin ou le matériau utilisé pour leur confection, sont en effet spécifiques des différentes époques de construction.

Les balcons ne se généralisent véritablement qu'à partir de la fin du XVII^{ème} siècle. Ils équipent alors l'étage noble des demeures bourgeoises et des hôtels particuliers.

Les garde-corps industrialisés apparaissent à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ceux-ci sont placés dans l'épaisseur de la façade (dans le tableau), de manière à permettre la fermeture des persiennes qui se généralisent à cette période.

Préconisations

Les garde-corps, comme tous les métaux, sont sensibles à la corrosion et devront donc être révisés lors du ravalement (notamment la vérification des scellements dans la maçonnerie). Après un décapage soigné (le gommage à sec est recommandé), les garde-corps devront recevoir une peinture mince de manière à préserver toute la finesse des ferronneries. Pour une plus grande mise en valeur, la teinte devra être choisie dans des tons neutres et sombres.

Dans le cas de disparition de certaines ferronneries, la récupération et le réemploi de ferronneries anciennes pourront être recommandés.

Garde-corps en fonte - Début du 19^{ème} siècle

Garde-corps en fer forgé - Milieu du 19^{ème} siècle

**V - CAHIER DE RECOMMANDATIONS POUR
L'HARMONISATION ET LA VALORISATION DES
DEVANTURES COMMERCIALES**



Sommaire

Les différents types de devantures

Les devantures en feuillure	P 6
Les devantures en applique	P 8

Principes pour la composition des devantures

Le respect des lignes verticales	P 10
Le respect des lignes horizontales	P 11

Les enseignes

Les enseignes à plat	P 12
Les enseignes en drapeau	P 13

Les systèmes d'éclairage

L'éclairage de la devanture	P 14
L'éclairage des enseignes	P 15

Les systèmes de protection

Éléments de fermeture	P 16
Les stores	P 17

Matériaux et couleurs

Matériaux	P 18
Couleurs	P 19

Récapitulatif des recommandations

P 20

Glossaire

P 22

Informations pratiques

P 23

Ce cahier de recommandations a été réalisé par la Ville de Rueil-Malmaison.
 Conception graphique : Cap Bleu Conseil - Conception, textes : Laurent Thomas, architecte cabinet URBANIS - Crédit photos : Mairie de Rueil-Malmaison et Laurent Thomas

Sommaire

Mode



Les différents types de devantures

Présentation

L'évolution des devantures à travers le temps a suivi les progrès techniques de la construction : allongement progressif de la portée des poutres rendant ainsi possible l'agrandissement des vitrines, amélioration des techniques de menuiserie ou de serrurerie pour la fermeture du commerce etc.

Par rapport aux étages d'habitation, les devantures ont toujours recherché la plus grande ouverture sur la rue, ceci pour des raisons d'éclairage mais aussi pour une meilleure exposition des produits. On distingue principalement deux types de devantures : les devantures en feuillures et les devantures en appliques.

Les devantures en feuillure



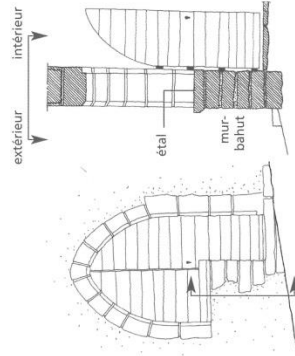
Un exemple de traitement pour une devanture en feuillure : piliers en pierres apparentes, finesse des menuiseries, discrétion des lettres indépendantes laissant percevoir les supports.

Du Moyen Age à nos jours

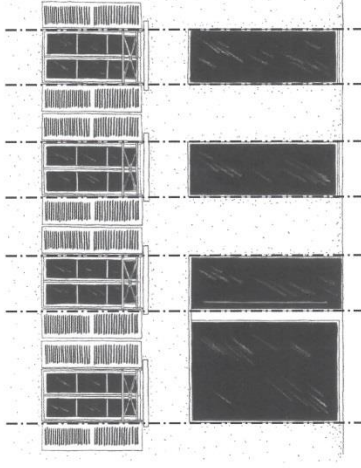
Inscrites dans l'épaisseur de la façade, les devantures en feuillure constituaient jusqu'à la fin du XVIII^e siècle la seule forme d'ouverture pour le commerce. Le traitement des vitrines ne se différenciait des fenêtres supérieures que par une plus grande largeur des baies, le plus souvent appuyées sur un mur bahut, sur lequel prenait place l'étal.

Ces dispositions primitives ont presque totalement disparu, le besoin d'une plus grande surface d'exposition ayant le plus souvent conduit à prolonger les surfaces vitrées jusqu'au sol.

Cette formule a parfois été adoptée dès la conception de l'immeuble (notamment au XIX^e siècle), le traitement décoratif de la façade se retrouvant alors de part et d'autre des vitrines au rez-de-chaussée.



Exemple de devanture en feuillure du XII^e siècle



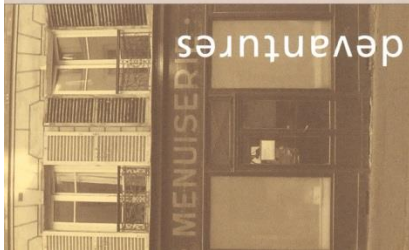
La continuité des parties pleines en maçonnerie assure une bonne descente des charges. L'immeuble donne l'impression de bien reposer sur ses pieds.

Préconisations

La conception d'une vitrine en feuillure doit prendre en compte les caractéristiques architecturales de l'immeuble dans sa globalité. Les devantures en feuillure se situant en creux dans la façade, le traitement et le dessin des parties maçonnées doivent être en accord avec le traitement des étages supérieurs.

Les vitrines ne devront pas être en saillie de la façade mais se positionner dans l'épaisseur de la façade. On utilisera de préférence des menuiseries de petites sections, traitées en teintes foncées. Les seuils et socles des vitrines devront être en harmonie avec les piliers (pierre calcaire, comblanchien, etc.)

Afin de ne pas trop masquer la continuité de la façade et conserver un traitement esthétique, il est recommandé d'utiliser pour l'enseigne à plat des lettres indépendantes, fixées individuellement sur la maçonnerie.



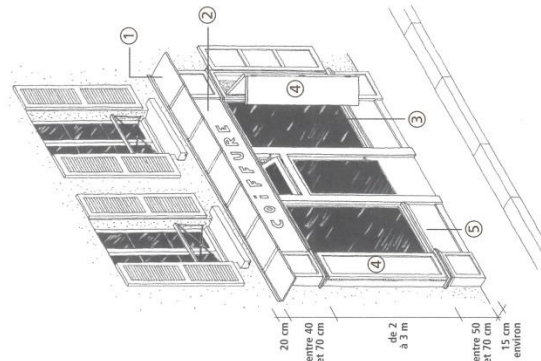
Les différents types de devantures

Présentation

Contrairement aux devantures en feuillure qui laissent apparaître la maçonnerie des murs, les devantures en applique sont constituées d'un habillage menuisé rapporté sur la façade, couvrant souvent la totalité du rez-de-chaussée de part et d'autre de l'entrée de l'immeuble.

Apparues au début du XIX^e siècle, elles correspondent alors au fort développement commercial lié à la révolution industrielle.

Les devantures en applique



À partir du XIX^e siècle

Les devantures en applique recourent généralement à une forme classique de composition :

- une corniche protégée par une couverture en zinc ①,
- un caisson horizontal formant bandeau sur lequel s'inscrit le nom ou la destination du commerce. Celui-ci est généralement compris entre le linteau de la porte d'entrée de l'immeuble et les appuis de fenêtres ②,
- une large vitrine, prenant place entre le bandeau et le soubassement ③,
- des caissons latéraux formant pilastres dans lesquels se logent les volets articulés ④,
- un soubassement panneau surmonté d'une moulure ou "cimaise" protégeant la devanture des chocs de la rue ⑤.

L'ensemble est généralement traité en bois plus ou moins orné et peint dans une teinte dominante.



Composition classique pour cette devanture (corniche, bandeau, caisson et soubassement). Les vitrines sont alignées avec les fenêtres de l'étage.

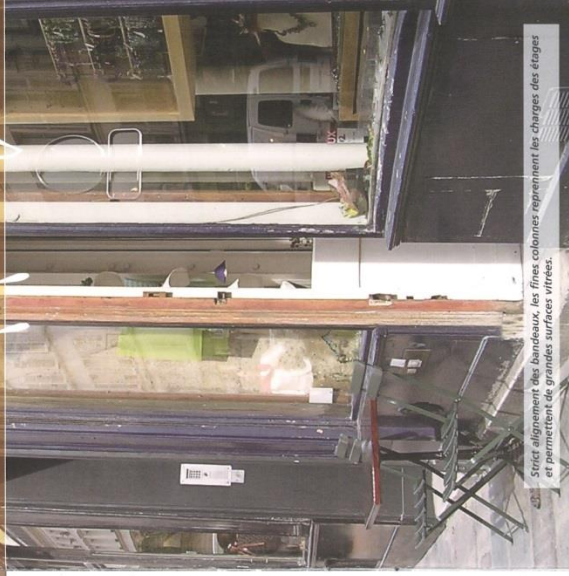
Préconisations

La forme de la devanture devra être conçue en fonction du style architectural de l'immeuble, mais aussi en harmonie avec la hauteur du bandeau des commerces voisins.

Pour le bandeau supérieur, il est recommandé de conserver une proportion de rectangle allongé et continu, sans masquer l'architecture de l'immeuble (ne pas empiéter par exemple sur le bandeau ou sur les appuis de fenêtre du premier étage). La hauteur du bandeau doit être en proportion avec les caissons verticaux et le soubassement, sans excéder 70 cm.

Les matériaux utilisés pour l'habillage ne doivent pas présenter trop de reflets, on utilisera de préférence le bois peint ou d'autres matériaux plus modernes, ayant une finition mate ou satinée.

Enfin, dans un souci de sobriété et d'unité, il est fortement conseillé d'éviter une trop grande multiplication des matériaux et des couleurs.



Stricte alignement des bandeaux, les fines colonnes supportent les charges des étages et permettent de grandes surfaces vitrées.



Principes pour la composition des devantures

Présentation

La perception d'une devanture s'inscrit dans un environnement large, celui de l'immeuble mais aussi celui de la rue et des commerces qui l'entourent.

Afin de s'intégrer au mieux dans son contexte, la devanture projetée devra respecter les lignes verticales séparant les immeubles (souvent matérialisées par les descentes d'eaux pluviales) et les lignes horizontales composant les façades (bandeaux, balcons, hauteur des devantures voisines).



La composition des devantures

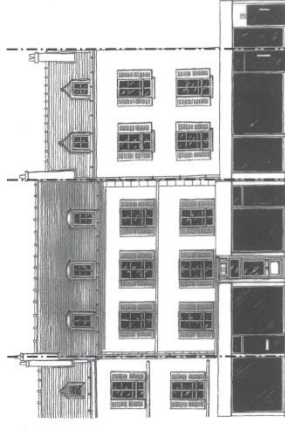


Le respect des lignes verticales : le rythme des devantures doit restituer, au niveau de la rue, le découpage parcellaire.

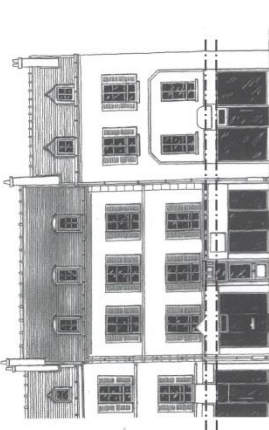
Ainsi, dans le cas d'un commerce s'étendant sous plusieurs immeubles, la devanture devra être interrompue dans l'axe du mur mitoyen afin d'exprimer visuellement la limite des immeubles.

D'autre part, la devanture ne doit pas entrer en contradiction avec la structure de l'immeuble. L'immeuble doit reposer sur ses pieds. Ainsi, les pleins et les vides de la façade devront se retrouver au rez-de-chaussée dans la simple logique de la descente des charges (respecter une continuité entre les parties pleines de la façade et les piliers du rez-de-chaussée).

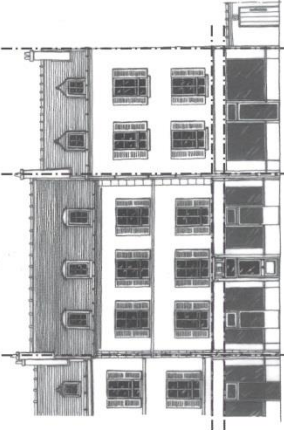
L'immeuble donne l'impression de reposer sur ses pieds, grâce à la continuité des parties pleines entre l'étage et le rez-de-chaussée.



Exemple de non respect des lignes verticales : les limites latérales des immeubles sont masquées par la forme des devantures, très grande finesse des éléments porteurs et très grandes surfaces vitrées. L'immeuble ne repose pas sur ses pieds.



Exemple de non respect des lignes horizontales : les devantures empiètent sur les limites des immeubles, faute d'être de tailles et de formes entre les bandeaux commerciaux.



Exemple de respect des lignes verticales et horizontales : marquage des limites parcellaires grâce à l'interposition des devantures au niveau des descentes d'eaux pluviales, continuité des parties pleines entre l'étage et le rez-de-chaussée, limitation des surfaces vitrées.



①

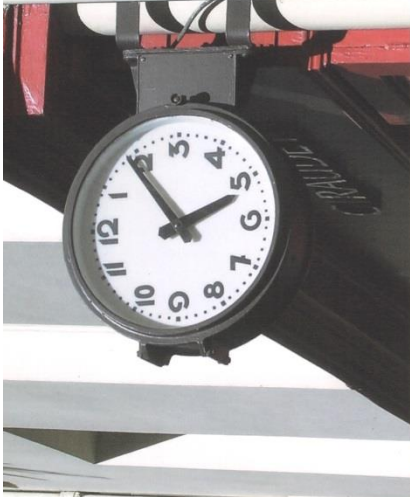
Les enseignes

Présentation

La destination du commerce est signalée aux passants par deux types d'enseignes : les "enseignes à plat" et les "enseignes en drapeau".

Les enseignes à plat

L'enseigne principale est posée à plat au-dessus de la vitrine, parallèlement à la rue. Signalant de manière frontale la raison sociale du commerce, son graphisme est généralement assorti au style de la devanture. La multiplication des signes présents sur les commerces tend souvent à affaiblir la lisibilité des messages et à créer la confusion (c'est le cas notamment de la multiplication des marques sur les devantures).



Les enseignes

Préconisations

Pour être efficace, le message de l'enseigne doit être à la fois simple et concis. Excepté sur les angles de rue, on se limitera à une seule enseigne à plat par commerce.

L'utilisation de caissons lumineux et de néons apparents étant proscrite, on préférera l'utilisation de lettres au graphisme simple qui pourront, soit être peintes sur le bandeau, soit fixées sur la façade^①.

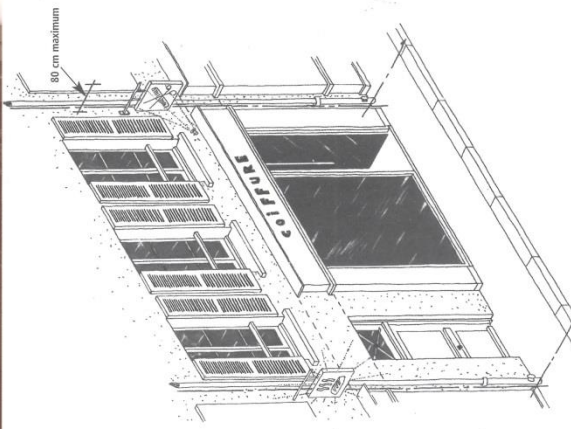
Certaines devantures utilisent la technique du contraste entre le message et le fond, à la manière des lettres capitales en bois fixées ou peintes sur les devantures du XIX^e siècle^②. D'autres, plus contemporaines jouent sur la discrétion qui, en tranchant avec le contexte de l'environnement, acquièrent aussi un forte accroche visuelle^③.

Écritures complémentaires

La vitrine ou les caissons latéraux (pilastres) peuvent accueillir des écritures collées ou peintes, informant sur les services ou produits disponibles dans le magasin^④. On limitera néanmoins cet usage à quelques mots afin de ne pas surcharger la devanture^⑤.



12



Les enseignes en drapeau

Ce type d'enseigne très ancien permet le repérage lointain du commerce. L'éclairage de l'enseigne signale en outre l'ouverture ou la fermeture du commerce comme c'est le cas d'une pharmacie, d'un restaurant, etc. Les premières enseignes en drapeau utilisaient des formes en fer forgé ou en tôles découpées, évoquant la destination du commerce (lunettes pour les opticiens, ciseaux pour les merceries, etc.). Les enseignes en caissons lumineux ont peu à peu remplacé ces formes traditionnelles.

Préconisations

La pose d'une enseigne en drapeau n'est pas obligatoire et doit être limitée à un dispositif par façade. Il est recommandé d'utiliser des enseignes aux formes simples. Elles seront de faible épaisseur (10 cm) et suspendues, par de simples potences, implantées sur l'un des côtés de la devanture. Les systèmes clignotants ne sont pas autorisés. On s'attachera à respecter une hauteur de pose adaptée avec les autres enseignes de la rue, l'axe de l'enseigne devant se situer au-dessous de la moitié de la fenêtre du 1^{er} étage. Pour des raisons de sécurité, la saillie de l'enseigne par rapport à la façade ne doit pas excéder 80 cm. Toutefois, par dérogation et après étude de la configuration des lieux, cette distance pourra être étendue à 90 cm.

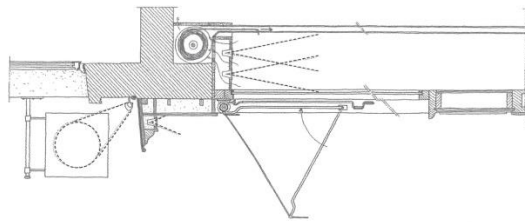
13



Les systèmes d'éclairage



Les systèmes d'éclairage



Coupe verticale
Les différents types d'éclairage intérieur et extérieur de la devanture

L'éclairage intérieur de la devanture

L'éclairage intérieur de la devanture apporte une mise en valeur des produits exposés en vitrine. Cet éclairage, pouvant être maintenu en dehors des heures d'ouverture, permet alors de toucher un plus large public et améliore ainsi l'attractivité de la rue en soirée.

L'utilisation de plus en plus fréquente d'un éclairage nocturne de la vitrine (commandé par une minuterie) est liée à la disparition progressive des rideaux métalliques extérieurs.

Les éclairages fluorescents qui modifient fortement l'ambiance de l'espace public n'étant pas acceptés, on préférera un éclairage aux couleurs non agressives (de type blanc Champagne par exemple) et orienté vers les produits exposés.



L'éclairage des enseignes

L'installation de spots sur bras articulés est fortement déconseillée, on utilisera plutôt les solutions suivantes :

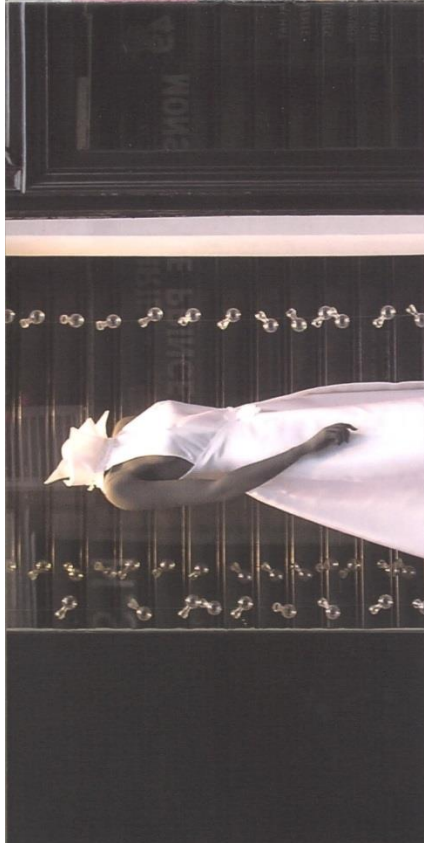
Devantures en applique :

- l'éclairage par des lampes extérieures en accord avec le style de la devanture (1),
- par spots encastrés sous l'entablement du bandeau (prévoir des ventilations), (2) et (3).

Devantures en feuillure :

- l'éclairage interne de lettres indépendantes, fixées sur la maçonnerie (4).

Les enseignes en drapeau pourront être éclairées par des spots extérieurs installés au-dessus de la couverture (voir coupe page ci-contre).



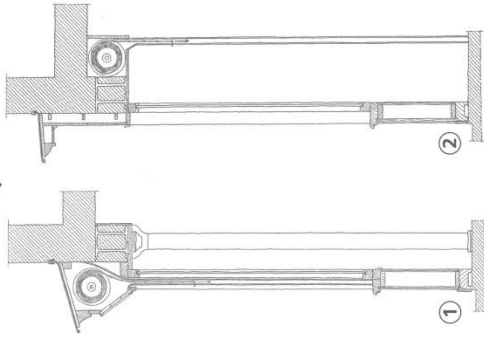
La protection du commerce

Éléments de fermeture

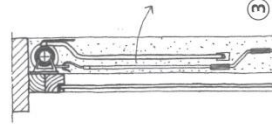
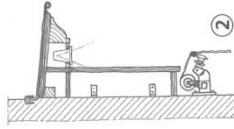
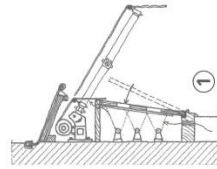
Les protections contre les effractions ont beaucoup évolué dans le temps : volets en bois articulés, grilles métalliques ajourées et rétractables, rideaux métalliques repliés derrière le bandeau, etc.

Si la pose d'un rideau métallique extérieur avec coffre saillant est à proscrire, les dispositifs anciens, souvent bien intégrés aux devantures pourront, dans la mesure du possible, être réparés ou remplacés à l'identique ①.

Aujourd'hui, grâce aux progrès effectués dans la résistance des vitrages (Stadip), il est devenu possible de reculer les volets métalliques derrière la vitrine. Le rideau peut alors se loger derrière le linteau, ménageant ainsi un espace d'exposition derrière la vitrine. (voir croquis ②)



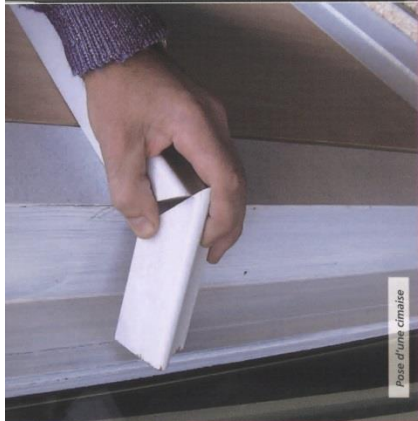
Rideau métallique sur devanture d'un magasin métallique pour en applique (fin XIX^e - début XX^e)
② rideaux en applique ou feuillure



Stores bannes

Les stores bannes apportent une protection efficace pour le confort intérieur des commerces. Ils ont également, par leur volume et leur couleur, un fort impact visuel sur la rue. Pour cette raison, ils doivent respecter certaines conditions :

- fabriqués en toile de couleur unie et accordée à la devanture, ils doivent pouvoir être dissimulés une fois repliés ① et ②,
- les écritures seront limitées et restreintes au lambrequin (éviter les publicités),
- pour les enseignes en feuillure, les stores s'intégreront dans la largeur des baies ③,
- on préférera les formes simples aux formes complexes de type corbeille. Les bavolets (parties latérales fixes des stores) doivent être véritablement justifiés par un fort ensoleillement.
- pour assurer la libre circulation des passants, on respectera une hauteur minimum de 2,50 m par rapport au sol.



Matériaux et couleurs

Matériaux et couleurs

Matériaux

Le choix des matériaux est vaste. Il était souvent déterminé par la destination du commerce comme c'est le cas par exemple du marbre pour les boucheries, du verre gravé pour les cafés ou boulangeries, etc.

Si pour les devantures traditionnelles, le bois peint est généralement préféré, l'emploi de matériaux plus contemporains pourra également être envisagé à condition que les matériaux soient d'une grande qualité esthétique. On préférera cependant des matériaux sombres de finition mate ou satinée à des matériaux brillants ou réfléchissants qui augmentent le contraste entre le rez-de-chaussée et la façade plus minérale de l'immeuble.

D'autre part, les devantures étant très sollicitées au niveau de la rue (chocs, pluie, lavages à haute pression, etc.), on s'orientera vers des matériaux hydrofuges ayant une bonne résistance mécanique (bois massif ou contreplaqué marine, tôles résistant au poinçonnement, etc.).

Couleurs

Les nombreuses devantures en applique apparues au XIX^e siècle utilisaient préférentiellement des couleurs unies et sombres, basées sur le vert, le rouge ou le bleu.

Certains stores et devantures utilisaient des teintes spécifiques pour évoquer la destination du commerce comme par exemple, le bordeaux pour les cafés restaurants, le rouge sang pour les boucheries, le vert pour les primeurs ou les fleuristes, etc.

Le choix des couleurs devra prendre en compte l'ambiance de la rue : à la fois en fonction de la palette des commerces voisins mais aussi en fonction des teintes présentes sur l'immeuble qui pourront être plus saturées au rez-de-chaussée. Les tons fluorescents ne seront pas autorisés.

L'association de plusieurs couleurs sur une même devanture doit être dosée avec soin. Il est conseillé d'utiliser une couleur principale, éventuellement complétée par des listels ou de fines moulures de couleur. On préférera aux lasures et aux vernis peu résistants des peintures microporeuses, ayant une forte résistance aux ultra-violets.

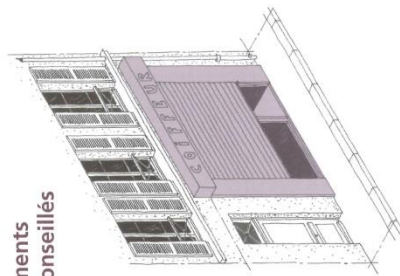


Ces couleurs sont présentées à titre indicatif. Les originaux sont consultables en mairie.

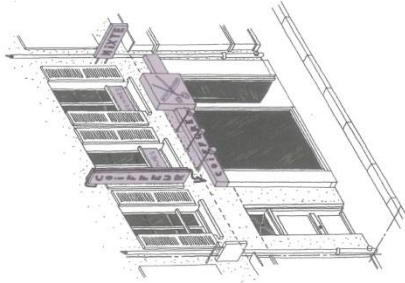


Récapitulatif des recommandations

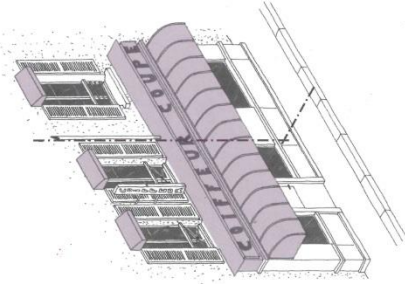
Éléments déconseillés



- rideau métallique extérieur,
- saillie importante du coffre extérieur,
- taille importante des lettrages.

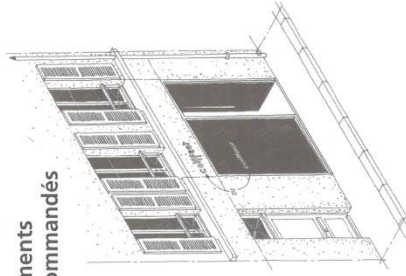


- surcharge de la façade et du commerce par la multiplication des enseignes et des accessoires d'éclairage,
- forme irrégulière du bandeau brouillant l'architecture de l'immeuble.

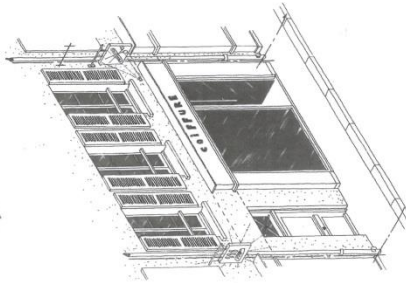


- la limite parcellaire entre ces deux immeubles est masquée par le traitement uniforme de la devanture,
- surcharge des deux façades par les stores fixes en corbeille au rez-de-chaussée et à l'étage,
- implantation de l'enseigne drapeau au milieu de la façade.

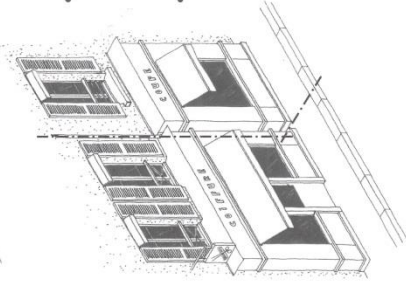
Éléments recommandés



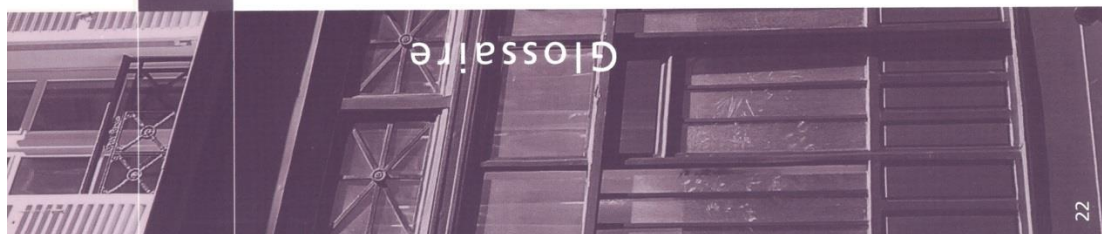
- la devanture est protégée par un verre adapté (de type Stadip par exemple), renforcé le cas échéant par un rideau métallique intérieur,
- le nom du commerce est indiqué soit par des lettres collées sur la vitrine, soit par des lettres indépendantes décollées de la façade afin de ne pas masquer la maçonnerie.



- respect de la façade par une sobriété des enseignes,
- le bandeau présente une forme rectangulaire continue en accord avec la façade,
- l'éclairage des enseignes peut être réalisé par des spots extérieurs intégrés à la devanture.



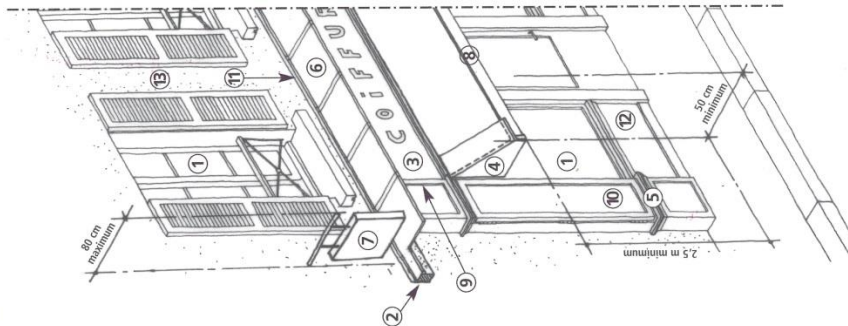
- restitution de la limite parcellaire par l'interruption de la devanture laissant visible la descente d'eaux pluviales,
- plus grande discrétion des stores qui se logent dans l'ouverture des bates.



Glossaire

Informations pratiques

- ① Baie : ouverture pratiquée dans un mur ou une toiture.
- ② Bandeau : moulure en plâtre protégeant les d'étage enduits d'une façade.
- ③ Bandeau : caisson horizontal surmontant commercial la vitrine et recevant l'enseigne principale.
- ④ Bavoilet : partie fixe d'un store formant ses extrémités latérales ou ses angles.
- ⑤ Cimaise : moulure horizontale en bois protégeant le soubassement des chocs de la rue.
- ⑥ Couvertine : feuille de zinc ou de plomb protégeant la devanture de la pluie.
- ⑦ Enseigne : enseigne éclairée ou non, perpendiculaire à la façade.
- ⑧ Lambrequin : petite bande de toile verticale formant la partie inférieure d'un store.
- ⑨ Listel : fine moulure ou bande de couleur.
- ⑩ Pilastre : désigne en architecture une colonne engagée, terme employé par extension pour les caissons verticaux des devantures en applique.
- ⑪ Solin : élément généralement en zinc (ou bande assurant la jonction étanche entre le mur de façade et la couverture zinc).
- ⑫ Soubassement : partie pleine d'une devanture située entre le sol et la cimaise.
- ⑬ Trumeau : partie pleine de la façade ou de la devanture située entre deux baies.



Mesures réglementaires à respecter :

Devantures en applique : l'épaisseur maximale autorisée ou "saillie" maximale de la devanture est limitée à 16 cm par rapport au nu de la façade.

Partie supérieure de l'enseigne, corniche d'entablement, bandeau, couvertine : l'épaisseur maximale autorisée ou "saillie" maximale de ces éléments est de 50 cm jusqu'à 3 m et de 80 cm au-delà de 3 m par rapport au sol. Toutefois, ces éléments doivent respecter un retrait de 50 cm par rapport à l'alignement du trottoir.

Enseignes en drapeau : elles ne peuvent dépasser de la façade de plus d'un dixième de la largeur de la rue (par exemple, 70 cm pour une rue de 7 m) avec une saillie maximale de 90 cm.

Auvents, marquises : ces éléments ne peuvent être implantés que si le trottoir a une largeur supérieure à 1,30 m. La hauteur minimale autorisée est de 3 m par rapport au sol.

Stores bannes : ils ne sont autorisés qu'en présence d'un trottoir. L'écartement maximal autorisé est de 4 m. Toutefois, ces éléments doivent respecter un retrait de 50 cm par rapport à l'alignement du trottoir et 80 cm par rapport aux arbres. La hauteur minimale en tout point est fixée à 2,50 m par rapport au trottoir.

Les préconisations et recommandations contenues dans ce cahier devront être respectées pour tout projet de travaux d'installation ou de réfection d'une devanture commerciale.

Une déclaration de travaux doit obligatoirement être déposée à la mairie deux mois avant le démarrage des travaux. Les formulaires de demande sont disponibles au service du droit des sols qui se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et dans votre projet (tél. : 01 47 32 65 80). Le dossier devra comporter un descriptif précis des travaux envisagés (matériaux, enseignes, coloris...), assorti de plans et élévations de façades de l'existant et de l'état futur de la devanture. Il est recommandé de faire figurer l'aspect des devantures mitoyennes.